No 33275 — 106e année — J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds

Fr. 1.—

Vendredi 11 juillet 1986

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds

Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Alors que Tsahal déjoue une tentative de débarquement
Israël pilonne un camp palestinien

L'aviation israélienne a effectué un raid hier soir sur un certain nombre «d'objectifs terroristes» à la périphérie du camp palestinien d'Ein Heloue, près de Saida au sud du Liban, a déclaré un porte-parole militaire israélien. Le raid est intervenu quelques heures après une tentative d'infiltration par mer d'un commando arabe qui s'est soldé par deux morts et neuf blessés du côté israélien, et par quatre morts du côté du commando.

Après la tentative avortée de débarquement. Pas de vacanciers sur la roche, mais quelques cadavres et chargeurs de Kalachnikov. (Bélino AP)

Un communiqué du porte-parole militaire a précisé que les objectifs visés par des avions avaient été «atteints» et que tous les avions étaient revenus indemnes à leur base. De source proche des forces de sécurité libanaises, on indique que l'attaque avait été menée par quatre hélicoptères.

Le communiqué précisé que les «objectifs terroristes visés servaient de poste de commandement ou d'attaque contre le territoire israélien» et qu'ils appartenaient notamment au Fatah, aux forces d'Abou Moussa, au Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDPLP), et au Front de la résistance nationale libanaise (FRNL).

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et la branche libanise du Parti national syrien (PNSS) ont revendiqué à Damas la responsabilité de l'attaque par mer qui s'est soldée, selon des sources libanaises, par la mort des quatre hommes formant le commando.

(ats, afp)

Dans un Boeing américain
Le rêve d'Icare

Les passagers et les membres d'équipage d'un Boeing 747 de la compagnie United Airlines qui assurait la liaison Honolulu-Los Angeles ont réussi à maîtriser un homme qui se prenait pour un oiseau et tentait d'ouvrir une des portes de l'appareil alors que celui-ci était en vol, ont annoncé les responsables.

Les passagers ont attaché l'individu à l'aide de ceintures de sécurité et de câbles de casques stéréophoniques.

Selon un porte-parole de la police, Eric Reed, 25 ans, avait déclaré «qu'il entendait des voix qui lui disaient qu'il était un oiseau et qu'il pouvait voler».

«L'avion était à 3200 pieds d'altitude. Il a essayé d'ouvrir une porte de secours et une quinzaine de passagers lui ont sauté dessus et l'ont attaché avec des câbles de casques stéréophoniques».

Peu avant cet incident, Eric Reed avait attiré l'attention des membres de l'équipage en tentant en vain de pénétrer dans la cabine de pilotage. Il a alors affirmé que «quelqu'un voulait le tuer» et a demandé que la police soit à l'aéroport pour le protéger.

Son vœu a été exaucé. Il a été arrêté mardi soir par les agents du FBI et transféré au centre médical de l'Université de Los Angeles. (ap)

Détournement de l'«Achille Lauro» jugé à Gênes
Verdict relativement indulgent

Abou Abbas, chef du Front de libération de la Palestine, et ses deux associés, Ozzudin Badratkan et Ziad el Omar, ont été reconnus coupables d'avoir organisé le détournement de l'«Achille Lauro» dans les eaux égyptiennes en octobre dernier.

Trois pirates présents au procès ont écoppé de peines allant de 15 à 30 ans de prison: Magied al Molqi, chef du commando qui a exécuté le détournemnt et assassin présumé du passager juif américain Léon Klinghoffer, Ibrahim Abdelatif et Ahmed al Assadi.

Après 22 jours de procès, le verdict, prononcé par un jury réuni dans un lieu tenu secret et sous haute protection des forces de l'ordre qui redoutaient un attentat, a été relativement indulgent par rapport aux peines réclamées par le Parquet. Le procureur avait réclamé sept peines de réclusion à perpétuité, quatre de 30 ans et de 3 de 15 ans pour les autres accusés.

(ats, reuter, afp)

La salle où ont été jugés les terroristes. Un véritable château-fort. (Bélino AP)

Secrétaire général du Parti communiste vietnamien
Décès de Le Duan

Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien (PCV), M. Le Duan, est mort hier à Hanoi, a annoncé la radio officielle vietnamienne. Le numéro un vietnamien, qui était âgé de 79 ans, était gravement malade des reins depuis plusieurs années, et son état de santé s'était sensiblement dégradé au cours des derniers mois.

POSITION AFFAIBLIE

L'état de santé précaire de M. Le Duan – des rumeurs sur sa mort avaient déjà circulé en février dernier – et la crise économique sans précédent que traverse actuellement le Vietnam avaient fortement affaibli au cours des derniers mois la position du numéro un au sein du parti.

L'HOMME FORT DU VIETNAM

Selon de très bonnes sources, cet affaiblissement s'est soldé, lors du dernier plénum du Comité central du PCV en mai dernier, par la mise à l'écart virtuelle de M. Le Duan au profit de M. Truong Chinh désigné pour assurer à titre provisoire la direction du parti jusqu'au congrès national prévu à la fin de l'année.

La désignation de M. Truong Chinh à la tête du comité des obsèques confirme, relève-t-on à Hanoi, que le président du Conseil d'Etat est, au moins jusqu'au congrès, l'homme fort du Vietnam.

Sa participation à deux conflits en avaient fait un partisan de la ligne dure, contesté ces dernières années pour sa politique économique, notamment la réforme monétaire désastreuse de septembre dernier.

Décoré de l'Ordre de Lénine, la plus haute distinction soviétique, il entretenait avec Moscou des liens privilégiés et recevait un soutien constant au point de vue militaire. (ats, afp, reuter)

Crise politique et nouveau gouvernement italien
Andreotti, à défaut de solution

Le président italien Francesco Cossiga a convoqué hier le ministre démissionnaire des Affaires étrangères Giulio Andreotti au palais présidentiel du Quirinal pour le charger, selon les milieux politique, de former un nouveau gouvernement.

La décision de faire appel à M. Andreotti, un vétéran de la démocratie-chrétienne, qui, à 67 ans, a déjà été cinq fois président du Conseil, signifie que le président Cossiga n'a pas réussi à trouver une solution à la crise politique que traverse le pays à la suite de dissensions entre démocrates-chrétiens et socialistes.

Malgré deux semaines d'efforts de la part de M. Cossiga et la médiation du président du Sénat Amintore Fanfani, les socialistes et les démocrates-chrétiens, à couteaux tirés depuis la démission de la coalition de cinq partis dirigée par M. Craxi, ont campé sur leurs positions, inconciliables.

Pour les milieux politiques, reconstituer une telle coalition est désormais difficile et la seule solution pour M. Andreotti serait de former un gouvernement minoritaire excluant les socialistes, quitte à provoquer des élections anticipées.

Connu, et redouté, pour son ironie, M. Andreotti est aussi journaliste (il publie une rubrique de commentaires politique dans un hebdomadaire à grand tirage) et écrivain. Outre une série de portraits d'hommes illustres qu'il a rencontrés, il a publié notamment un roman historique sur l'assassinat d'un premier ministre du pape Pie IX en 1849, «13 heures: le ministe doit mourir». (ats, afp, reuter)

opinion
Certains l'aiment froide

M. Mitterrand revient de Moscou où il a été accueilli comme «chef d'Etat d'un pays ami» ainsi que l'écrivait la «Pravda».

De Moscou où il a parlé Droits de l'homme et liberté à M. Gorbatchev. En 1984 déjà il avait été le premier dirigeant occidental à faire allusion au dissident Sakharov, dans un discours prononcé au Kremlin.

M. Gorbatchev n'a pas plus cillé que M. Tchernenko ne l'avait fait en son temps. Le plaidoyer du chef de l'Etat français changera-t-il quelque chose? Il est permis d'en douter. Parce que nul dirigeant soviétique, aussi puissant soit-il, ne peut transformer quoi que ce soit au système.

Il ne faut pas ignorer en effet, ou oublier, que l'exil intérieur et le goulag à divers degrés de sévérité, ne sont ni des inventions, ni des conséquences du marxisme-léninisme. Il suffit pour s'en convaincre de relire la littérature russe: Dostoïevski, par exemple. Souvenir de la maison des morts, du sort des poètes, considérés depuis toujours et jusqu'au dernier tsar, tout simplement comme fous. Et dans les poètes, nous rangeons les premiers philosophes libertaires.

Le président français est donc passé d'une visite à un pays où l'on célébrait la liberté, mais où il est très difficile de s'établir, vu le nombre de candidats à l'établissement, à une autre visite à un pays d'où alors il est très difficile de sortir. Il arrive des USA où la multiplicité des races et des origines s'est fondue dans l'énorme creuset duquel est sorti un peuple neuf, dans une Union soviétique où les mentalités et les traditions de chaque peuple, quoique identifiées à la Grande Russie, remontent pourtant du fond des âges.

Deux mondes différents, bien au-delà de leur système politique.

La notion de liberté est comme la salade: elle peut être apprêtée à la russe, à la française, à l'italienne, ou à la mode américaine. Encore qu'aux USA, il vaut mieux être Blanc, en bonne santé, actif et riche, que Noir, Rouge ou Brun – voire Jaune – pauvre, malade, chômeur ou même non protestant... A part cela, où fait-on mieux en matière de libertés démocratiques?

Il reste que les mentalités populaires fondamentales sont plus fortes que les doctrines philosophiques ou politiques. Aucune d'entre elles n'est parvenue jamais à modifier durablement le ciment dont sont formées les patries ou le génie propre aux peuples. Elles ont surtout dû composer avec eux pour s'imposer et survivre.

Puisqu'il ne reste aujourd'hui que deux termes à l'alternative: s'accepter plus ou moins bien, échanger, fût-ce des prisonniers politiques, ou participer à la catastrophe finale, discuter et se rendre visite, c'est servir la paix. Même froide, elle est encore préférable.

Roland CARRERA

La nouvelle Toyota Corolla 1300 Compact. Avec la technique à 12 soupapes et 75 ch. Fr. 13 390.–

TOYOTA

GARAGE DES MONTAGNES
Avenue Léopold-Robert 107

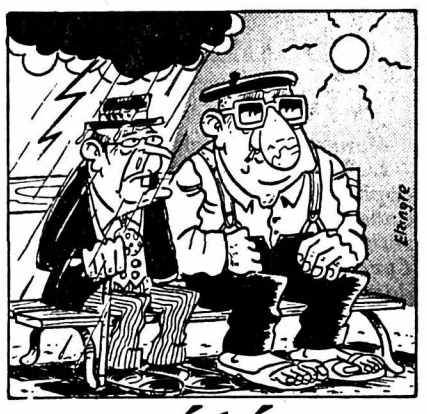

météo

Toute la Suisse: le temps sera en partie ensoleillé avec des passages nuageux parfois importants et un risque d'averses au nord des Alpes.

Evolution probable jusqu'a mardi: temps d'abord variable et assez frais avec quelques averses. Dès lundi, devenant assez ensoleillé à l'ouest et au sud malgré des passages de nuages élevés. Restant variable dans l'est de la Suisse avec quelques averses alternant avec des éclaircies.

Vendredi 11 juillet 1986
28e semaine, 192e jour
Fêtes à souhaiter: Benoit, Olga

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	5 h 48	5 h 49
Coucher du soleil	21 h 26	21 h 26
Lever de la lune	9 h 58	11 h 10
Coucher de la lune	23 h 59	—
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,59 m	750,37 m
Lac de Neuchâtel	429,46 m	429,45 m

sommaire

Armée et population: image trouble
SUISSE Page 4

Jeux
MAGAZINE Page 6

R
région

La Chaux-de-Fonds
Coups de fil trop faciles
PAGE 15

MONDE

E

entre autres

Le bâtiment va, merci !

Managua a de la chance.

L'aide américaine à la «contra», opposition armée peu crédible dans sa composition, est peu réfléchie dans ses implications. Car ce soutien permet au régime de multiplier les entorses au «processus révolutionnaire». Et de les justifier.

Il est une autre opposition, non armée, qui tente de s'exprimer dans le cadre légal et démocratique que le Nicaragua a toujours voulu présenter à la face du monde.

Presse: seule voix vaguement autorisée à la critique (après censure), le journal «La Prensa» a été bouclé. Pour avoir écrit.

Eglise: Mgr Vega, vice-président de la conférence épiscopale, a été expulsé du pays. Pour avoir parlé.

Régime: plusieurs anciens notables sandinistes sont allés grossir les rangs de la clandestinité. Pour avoir déclaré.

Aucun des trois n'a tiré, ni tué ou reçu une liasse de dollars. Il était question de parole.

La critique, dit-on, est constructive. Il faut croire que le visage actuel du Nicaragua ne changera plus.

La construction semble achevée.

Pascal-A. BRANDT

● **TALCAHUANO.** – Une bombe a explosé mercredi soir dans le centre de Talcahuano, endommageant des lignes à haute tension et provoquant une coupure d'électricité, peu de temps après le départ du président Augusto Pinochet de ce port situé à environ 530 km au sud de Santiago.

Un nouveau budget pour la CEE

Le Parlement européen a voté hier à Strasbourg un budget de 35,2 milliards d'écus (environ 70 milliards de francs) pour la CEE en 1986, a annoncé son président, M. Pierre Pflimlin.

Les 403 députés présents ont confirmé par 355 voix pour, 27 contre, et 21 abstentions un accord de principe conclu, tôt dans la matinée, entre la commission parlementaire des budgets et le Conseil des ministres de la CEE.

La Communauté retrouve ainsi une nouvelle dotation financière, qui devrait lui permettre de fonctionner correctement jusqu'à la fin de l'année, une semaine après l'annulation pour vice de forme, par la Cour de justice de la CEE, d'un budget précédent de 33,3 milliards d'écus.

Le vote des députés a permis «d'éviter une asphyxie financière à la Communauté», a déclaré le président de la commission des budgets, le socialiste français Jean-Pierre Cot.

Le secrétaire d'Etat britannique au budget, M. Peter Brooke, s'est félicité de l'«excellente collaboration» entre le Parlement et le Conseil des ministres, qui a permis d'arriver rapidement à un accord. «Il n'y a pas eu de perdant, et l'Europe a gagné», a-t-il dit.

Cet accord acquis in extremis constitue une victoire morale de l'assemblée des Douze. Le Conseil des ministres a fait droit à l'essentiel de ses revendications et a même donné son accord à un budget d'un montant supérieur à celui fixé par les élus en décembre et contesté par les gouvernements parce que trop élevé...

Il est vrai que la «pingrerie» des gouvernements était injustifiable puisque leur premier budget ne permettait pas d'honorer les obligations financières résultant de la signature des traités d'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

(ats, afp, ap)

● **DAMAS.** – Un diplomate de haut rang à Damas a confirmé hier que le vice-président syrien Abdulhalim Khaddam effectuera une visite en France la semaine prochaine, comme l'a annoncé le journal libanais «An Nahar».

● **DJAKARTA.** – Le choléra s'est déclaré ces dernières semaines dans plusieurs régions de l'ouest et du nord de l'île indonésienne de Sumatra et a déjà fait 43 morts, indique jeudi la presse indonésienne.

Le chef militaire de l'OLP quitte Amman

Consécration de la rupture

Le chef militaire de l'OLP, M. Khalil Wazir, alias Abou Djihad, a quitté la Jordanie hier, où il vivait depuis quatre ans, après la décision du gouvernement jordanien de l'expulser et de fermer tous les bureaux de la centrale palestinienne en Jordanie.

Si les Jordaniens «cherchent à isoler l'OLP et l'empêcher d'avoir des contacts avec les Palestiniens des territoires occupés, il vont échouer», a déclaré Abou Djihad. Bien au contraire, a-t-il poursuivi, l'OLP va accroître ses opérations militaires en Cisjordanie.

De son côté, M. Yasser Arafat a convoqué le comité exécutif de l'OLP, qu'il préside, à se réunir dans le courant de cette semaine pour discuter des conséquences de la fermeture des 25 bureaux de l'OLP en Jordanie.

Israël a été le premier à se féliciter de la décision du gouvernement jordanien, qui consacre la rupture entre le roi Hussein et Yasser Arafat. (ap)

En direct au téléphone

Julio Iglesias se suicide

Un désespéré, qui avait téléphoné dimanche soir à la police de Miami pour lui annoncer son intention de se suicider, s'est effectivement tiré une balle dans la tête, la standardiste horrifiée à l'autre bout du fil, ont déclaré hier des officiers.

Julio Iglesias, (aucun rapport avec le chanteur un ouvrier de 41 ans, avait donné calmement son nom et son adresse à la standardiste, Felicia Roselle.

Il a ensuite fait part de son intention d'en finir. «Oh, Bon Dieu, il vient juste de se tuer au téléphone», a-t-elle hurlé, horrifiée, après avoir entendu le coup de feu.

Quand les policiers sont arrivés chez lui, peu après minuit lundi, l'homme respirait encore, mais il est décédé avant l'arrivée des secours.

Il avait laissé sur sa table de nuit des instructions à ses amis, pour la répartition de son argent et ses biens. Mais pas de motif pour le suicide. (AP)

Les malheurs de l'OPEP

C'est la chute !

Le Venezuela augmentera sa production pétrolière jusqu'à 1.170.000 barils par jour si ses clients le lui demandent et s'il reçoit l'autorisation de l'OPEP, a déclaré mercredi le ministre de l'Energie, M. Arturo Hernandez Grisanti. (ats, afp)

Le crise est proche. Pétrolière s'entend. Et si les consommateurs arborent un sourire satisfait mais inconscient, les producteurs n'en mènent pas large.

C'est que le prix du baril devrait tomber incessamment au prix «plancher» de 5 dollars.

D'ailleurs certains membres de l'OPEP n'hésitent plus, discrètement, à maintenir le doigt sur le pistolet quand leurs clients passent à la pompe. On ne voit pas dans ces conditions, comment les prix pourraient retrouver un niveau qui satisfasse et les producteurs et les consommateurs.

L'inefficacité de ses réunions et le manque d'emprise et de contrôle sur ses membres auront poussé l'OPEP dans la misère. Et la concurrence avec ! Triste paradoxe.

Jacques HOURIET

Afrique du Sud

Le Parlement européen demande des sanctions

Par 228 voix contre 114 et 29 abstentions, le Parlement européen a demandé jeudi aux douze Etats membres de la CEE d'imposer des sanctions économiques immédiates contre l'Afrique du Sud. (ats, reuter)

Collaboratrice de M. Bill arrêtée

Selon des sources dignes de foi, Mme Denise Lenton a été arrêtée hier en Afrique du Sud. Agée d'une trentaine d'années, et de nationalité sud-africaine, Mme Lenton travaille pour un organisme de bourses destinées à des étudiants noirs. Cet organisme est patronné par différents milieux ecclésiastiques et bénéficie, notamment, d'un soutien financier de la Confédération suisse, de l'ordre d'un million par année.

Mme Lenton est l'ancienne secrétaire du pasteur neuchâtelois J.-F. Bill, arrêté en juin dernier à Johannesburg. Le pasteur Bill assumait la responsabilité de ce programme de bourses en tant que coordinateur, mais s'était déchargé de l'essentiel du travail sur Denise Lenton. (comm)

● **LYON.** – George Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises, a été condamné jeudi à quatre ans de prison ferme par la 6e Chambre correctionnelle de Lyon devant laquelle il avait comparu le 3 juillet dernier pour détention d'armes et d'explosifs, usage de faux documents et association de malfaiteurs.

● **DRAGUIGNAN.** – Les incendies, qui se sont déclarés lundi après-midi dans le Var entre La Londe et Pierrefeu, ont été circonscrits dans la nuit de mercredi à jeudi mais ne sont pas encore tous éteints.

● **ISLAMABAD.** – Le Pakistan exige le retrait rapide et total des Soviétiques d'Afghanistan, et n'acceptera plus aucun programme de désengagement progressif qui permettrait à l'Union soviétique de poursuivre sa lutte contre les résistants musulmans, a indiqué hier un porte-parole gouvernemental.

Police de la ville de Neuchâtel

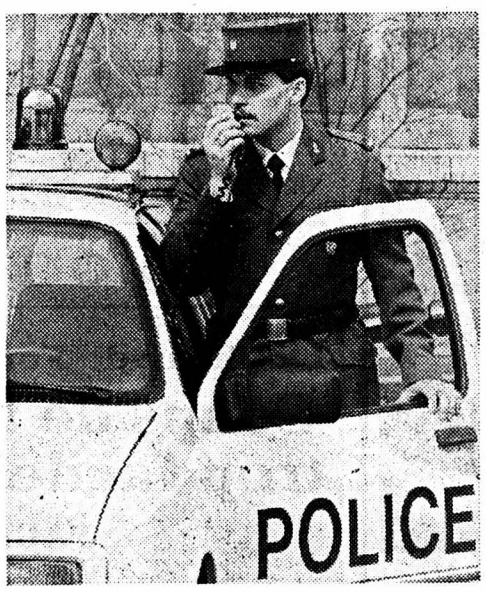

Pour l'année 1987 nous mettons au concours plusieurs postes d'

agents de police

Nous offrons:
- travail avec responsabilités (service de police, du feu, sanitaire)
- activité variée et indépendante
- prestations de salaire et de sécurité sociale en rapport avec les conditions de la fonction
- versement du salaire dès l'école de recrue.

Conditions à remplir:
- être apte au service militaire et bénéficier d'une bonne santé
- jouir d'une excellente réputation
- avoir une bonne formation générale et être âgé de 20 à 30 ans.

La prochaine école de police débutera en janvier 1987.

Des renseignements peuvent être demandés sur les conditions d'admission, au commandant du Corps de police, en téléphonant au 038/25 10 17 ou en utilisant le coupon ci-dessous.

✂.....

Au commandant de la police de la Ville de Neuchâtel, 6, Fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel.
Veuillez me faire parvenir votre documentation ainsi que la formule d'inscription.

Nom ..... Prénom .....
Date de naissance ..... Profession .....
Adresse ..... NP/Localité .....

OFFRES D'EMPLOIS

rittmeyer

Technique de mesure et de conduite

Nous sommes une entreprise industrielle et d'ingéniérie ayant plus de 370 collaborateurs et qui exerce son activité dans la construction d'installations de mesure, commande et régulation pour les adductions d'eau potable, les centrales hydro-électriques, l'épuration des eaux usées et la gestion d'énergie.

Nous cherchons un

monteur pour le service extérieur

devant s'occuper du montage et de l'entretien de nos installations de télécommande.

Le domaine de travail comprend principalement les cantons de Berne, Soleure et Neuchâtel.

Nous demandons:
- un monteur-électricien ou profession apparentée avec apprentissage couronné d'un diplôme;
- bonnes connaissances de l'électronique;
- maîtrise des langues allemande et française.

Ce poste offre une activité intéressante et vaste pour un jeune homme ayant de l'initiative dans le domaine du montage d'installations modernes de télé-action.

Nous attendons volontiers votre lettre de candidature avec photo-passeport. Pour de plus amples renseignements, notre service du personnel est à votre disposition.

Rittmeyer SA, case postale 2143, 6302 Zoug, ✆ 042/33 19 91.

MACULATURE

au bureau de L'Impartial

INTERSENSOR

Intersensor SA, La Chaux-de-Fonds,
active dans les technologies de pointe, des capteurs,
des systèmes de capteurs et des techniques d'humidité,
cherche:

un responsable des ventes et du marketing

ayant le profil suivant:
- formation d'ingénieur ou de chimiste, ayant de solides connaissances commerciales;
- expérience solide du marketing de biens d'équipements techniques;
- personnalité dynamique, persévérante avec l'esprit d'entreprise et la faculté de s'intégrer au sein d'un groupe;
- connaissances linguistiques: langue maternelle allemande ou française avec connaissances parfaites de l'autre langue, anglais parlé et écrit, éventuellement espagnol.

Nous offrons au titulaire une position de cadre avec les possibilités de promotion au sein de la direction.

un responsable du secteur administration

et organisation, du personnel et des achats

ayant le profil suivant:
- licencié en économie d'entreprise avec une solide expérience commerciale;
- pratique dans les domaines administratifs, d'organisation et du personnel ainsi que dans le secteur des achats;
- personnalité persévérante, précise et courtoise, possédant l'esprit d'entreprise et appréciant le travail au sein d'un groupe;
- connaissances linguistiques: langue maternelle allemande ou française avec connaissances parfaites de l'autre langue, anglais parlé et écrit.

Nous offrons au titulaire une position de cadre au sein de notre entreprise.

Salaires et avantages sociaux en fonction des postes à pourvoir, des capacités et de l'expérience du titulaire.

Intersensor SA est une nouvelle entreprise, dynamique, et offrant des perspectives de développement très intéressantes.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, photographies et prétentions de salaires, à la

Fiduciaire Générale SA, case postale 165, 2000 Neuchâtel, à l'attention de Mlle Allanfranchini.

Du nouveau au Victoria Pub

Av. Léopold-Robert 90 - ✆ 039/23 31 55

Outre la carte traditionnelle, nous sommes maintenant à même de vous servir sur notre terrasse ou à l'intérieur:

Nos pâtes maison, le hit de l'été

(une composition pleine de saveur, filets de poissons et macaronis à l'italienne).

Le petit délice léger tout en finesse

(brochettes de poisson, sauce curry légère).

La spécialité

(l'émincé de bœuf aux oignons, purée de pommes de terre à la crème).

Pour votre ligne

Riz Casimir.

Et notre incomparable poulet rôti, gratin dauphinois.

Nous souhaitons à notre fidèle clientèle de bonnes vacances et informons celle qui reste, que nous sommes
OUVERTS PENDANT LES VACANCES HORLOGÈRES DÈS 8 HEURES.

meublorama

Bôle/NE *C'est moins cher!*
(près Gare CFF Boudry)
Locaux climatisés

Le grand discount du meuble...

STUDIO COMPLET
Prix super-discount Meublorama
698.-

Ensemble par éléments, deux tons,
complet comme photo
(literie à choisir séparément)

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P Grand parking**

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Café du Soleil, Saignelégier
vendredi 11 juillet, à 20 h 30

CONCERT

avec
Third Kind Of Blue

Renseignements: ✆ 039/51 16 88

SERVICES INDUSTRIELS
magasin de vente
2301 La Chaux-de-Fonds
Collège 33 P ✆ 039/28 38 38
à votre service 24 heures sur 24

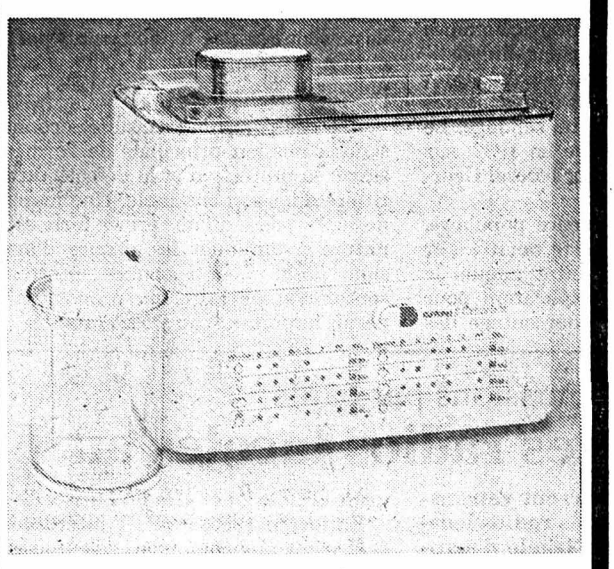

Centrifugeuse

GIRMI

Equilibre et santé
avec de délicieux jus de fruits et de légumes

159.–

VACANCES HORLOGÈRES
Ouvertures:
du 14 juillet au 2 août 1986
du lundi au vendredi 8 à 12 heures
et 13 h 30 à 18 heures.

SAMEDIS FERMÉS DÈS LE 12 JUILLET
DÈS LE 4 AOÛT HORAIRE HABITUEL

Synonyme de qualité

Restaurant de La Chaux-d'Abel

Samedi 12 juillet dès 20 h 30

Fête champêtre

- BAR
- JEUX

Danse
avec l'orchestre champêtre
+ **Anémone** de Tramelan.

Se recommande: le Männerchor de La Ferrière.

DEMANDES D'EMPLOIS

MONSIEUR

ayant diplôme agricole, cherche travail dans ce domaine du 11 août au 3 octobre.

✆ 039/26 40 90.

EMPLOYÉE DE COMMERCE

expérimentée, cherche place pour début août.

Ecrire sous chiffre LP 17168 au bureau de L'Impartial.

JEUNE FILLE

cherche emploi dans home pour personnes âgées. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre HG 17169 au bureau de L'Impartial.

JEUNE HOMME

21 ans, cherche emploi comme carrossier ou peintre.

✆ 038/31 75 77 de 17 à 20 heures

DAME

cherche emploi le matin pour septembre. Ouverte à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre CX 16989 au bureau de L'Impartial.

FEMME DE MÉNAGE

cherche travail, quelques heures par jour.

✆ 039/23 51 72, le matin.

JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU

CFC, aimant particulièrement le contact, cherche emploi stable. Libre début août ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre RT 17058 au bureau de L'Impartial.

SERRURIER

connaissances: mécanique, électricité, bois. Place d'entretien.

Faire offres sous chiffre 87-59 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

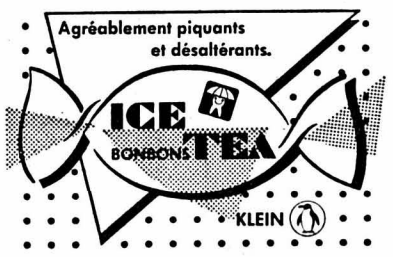

CS CREDIT SUISSE

5%

Emprunt 1986–98 de fr. 150 000 000
(Numéro de valeur 50.279)

But	financement des opérations actives
Titres au porteur	de fr. 5000 et fr. 100 000 nominal
Durée	au maximum 12 ans
Prix d'émission	100,75%
Souscription	du 11 au 17 juillet 1986, à midi
Libération	31 juillet 1986
Cotation	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall.

Le prospectus d'émission paraîtra le 11 juillet 1986 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung», «Basler Zeitung» et «Journal de Genève». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés; par contre, tous les sièges en Suisse de notre banque tiennent des bulletins de souscription à disposition des intéressés.

CREDIT SUISSE

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 cts) **Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Nom Prénom

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue

No postal Localité

Nouvelle adresse: Hôtel/chez

No postal Rue

Localité

Pays Province

du au inclus

✂ . . . . . .

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** **Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement
   Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
   Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

SUISSE

Armée et population: l'image est trouble

Contrairement aux idées reçues, l'image de l'armée est meilleure en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Mais son image auprès de la population est moins bonne qu'en 1982. Telles sont les conclusions les plus surprenantes d'un sondage exécuté l'hiver dernier par un institut privé sur mandat du Département militaire fédéral (DMF). Les résultats en ont été publiés hier.

Le sondage a porté sur un échantillon représentatif de 1000 personnes, hommes et femmes, des trois régions linguistiques, a indiqué le porte-parole du DMF, M. Daniel Margot. C'est la deuxième fois que le DMF organise un tel sondage. Le premier avait été effectué en 1982, sur ordre de l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz.

Bien que l'armée demeure populaire, son image a subi une perte de 16% par rapport à 1982. Un résultat auquel le DMF ne trouve pas d'explication pour l'instant. En outre, le pourcentage des personnes qui considèrent que l'armée est inutile a doublé depuis 1982 (8,4% contre 4,8%).

D'une façon générale, la majorité des personnes consultées (62,1%) sont défavorables à une participation plus active de femmes à la défense nationale. 66,3% des femmes rejettent elles-mêmes cette idées. Les hommes et les militaires y sont moins opposés. En ce qui concerne les régions, seuls les Tessinois s'écartent notablement de la moyenne nationale: ils ne sont que 52% à rejetter une participation des femmes à la défense nationale.

73% des personnes consultées connaissent la mission principale de l'armée, à savoir la protection et la défense du territoire dans son ensemble. Une majorité de 56,9% pense qu'une armée forte est de nature à diminuer les risques d'agression. 36,2% des personnes interrogées sont d'avis contraire, une proportion qui paraît importante au DMF. (ats)

Nouvelle baisse de l'essence

Le prix de l'essence enregistre une nouvelle baisse en Suisse. Les principales compagnies pétrolières installées dans le pays ont fait en effet part hier de leur décision d'abaisser, dès aujourd'hui, de trois centimes par litre le prix de vente des essences super et sans plomb. Le prix du Diesel recule plus fortement encore, soit de quatre centimes exactement.

Cette nouvelle adaptation à la baisse s'explique par le recul du prix de l'essence sur le marché libre de Rotterdam, indiquent les différentes compagnies intéressées. Compte tenu de ces nouvelles baisses, les prix de référence s'établissent respectivement à 0 fr 99 pour l'essence sans plomb, à 1 fr 04 pour le carburant super et 1 fr 04 également pour le Diesel. Les deux dernières révisions du prix de l'essence, toutes à la baisse, remontent aux 9 et 30 juin derniers. (ats)

● **De nombreux articles pyrotechniques,** comme ceux qui vont éclater un peu partout dans le pays à l'occasion du 1er Août, **contiennent des substances hautement toxiques,** rappelle la Communauté d'action des salariés et des consommateurs (Agak).

● **Pionnier de la bibliothéconomie automatisée et expert international dans la construction de bibliothèques universitaires,** M. Jean-Pierre Clavel prend sa retraite. Il sera remplacé à la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne par M. Hubert Villard.

EN QUELQUES LIGNES

● **Le sociologue Jean Ziegler,** ancien conseiller national genevois, **est l'un des cinq experts que le gouvernement d'Addis Abeba a récemment sollicités pour examiner la future Constitution éthiopienne.**

● **Les Capucins suisses ont élu à Stans leur nouveau Provincial.** Le père Gervais Aeby, 62 ans, responsable régional des Capucins et Supérieur du couvent de Fribourg, succède au Père Bertram Gubler. L'assemblée des délégués a en outre désigné le Père Barnabas Flammer comme vicaire provincial (remplaçant du Provincial).

● **Il y a de la controverse dans l'air au service des recours du Département fédéral de justice et police (DFJP), d'où émane une expertise** qui met en doute **l'admissibilité du traitement rapide des procédures d'asile.** Toujours plus de demandes d'asile seraient rejetées comme étant «manifestement infondées», indique l'expertise dont l'hebdomadaire zurichois «Wochenzeitung».

Rediffusion d'émissions par câble

Victoire des radios locales au TF

Les téléréseaux pourront retransmettre les émissions des radios locales au-delà de la zone légale d'arrosage de celles-ci, soit 10 km pendant la période d'essai, pour autant que les abonnés par câble soient placés dans le même cadre culturel et socio-économique que les stations rediffusées. Le Tribunal fédéral a annulé hier plusieurs interdictions prononcées par les PTT dans les régions de Bâle et Zurich et la Régie fédérale devra réexaminer d'autres cas – comme celui de «Radio 24» – à la lumière de la solution nuancée retenue par la Cour.

En été 1984, les PTT avaient ordonné à divers exploitants de téléréseaux, dans la région sud du lac de Zurich et dans celle de St-Gall, de cesser immédiatement la retransmission des programmes de stations diffusant pour l'agglomération zurichoise. Les radios locales visées étaient «Radio 24» surtout, mais également «Radio Z» et «Radio Zurisee».

En février 1985, les PTT interdisaient également aux communes soleuroises de Breitenbach et Nunningen – dont la population capte directement «Radio Basilisk» et «Radio Raurach» – de reprendre dans leur réseau par câble les émissions de ces stations bâloises. Cette décision et les précédentes avaient été confirmées sur recours par la Direction générale des PTT.

La réglementation sur l'essai de radios locales n'est en principe pas applicable aux téléréseaux, selon l'ordonnance édictée à ce sujet en 1982. Les juges fédéraux se sont en définitive ralliés à une solution nuancée, qui permet un compromis entre les deux exigences. La reprise de programmes locaux par un téléréseau est permise, si la zone de diffusion par câble a des liens culturels, socio-politiques, économiques et géographiques avec la zone d'arrosage de la station retransmise. (ats)

FAITS DIVERS

Noyade dans le Rhône

Hier un canoë occupé par trois jeunes gens a chaviré sur le Rhône à la hauteur de La Souste (VS) en amont de Sierre. Deux des jeunes ont pu gagner à la nage un îlot situé au milieu du fleuve. Ils ont pu être sauvés au moyen d'un hélicoptère d'Air-Glaciers qui actionna un treuil et les tira dans l'appareil avec un câble. La troisième personne a été emportée par le fleuve et a perdu la vie. Son corps a été retrouvé, annonçait la police hier en fin d'après-midi. Aucune identité n'a été communiquée.

DEUX ALPINISTES SE TUENT AUX GRISONS

Deux alpinistes, domiciliés à Winterthour, Hans Schneeberger 29 ans et Reto Monstein 26 ans ont fait mardi une chute mortelle de 700 mètres au Piz Bernina, sur le versant ouest du Biancograt, a annoncé la police grisonne. Leurs dépouilles ont été retrouvées hier et ramenées en plaine.

GENÈVE: CAUTION POUR L'INCENDIAIRE

La Chambre d'accusation de Genève a autorisé, hier, la mise en liberté provisoire, sous caution de 100.000 francs, de l'incendiaire présumé de l'hôtel Ramada. De nationalité séoudienne, âgé de 55 ans, ce dernier avait été arrêté, le 13 juin dernier, après qu'un incendie se soit déclaré dans la chambre qu'il occupait dans cet hôtel.

POLLUTION DURABLE À NYON

Il faudra attendre un an au moins pour repeupler l'Asse, cours d'eau des hauts de Nyon dont la faune a été anéantie mardi soir à la suite d'un accident agricole. La pollution par pesticide n'est pas persistante, mais il faut compter avec ce délai pour que se reconstituent les éléments animaux dont les truites se nourrissent, a indiqué hier M. Gilbert Matthey, conservateur de la faune. (ats)

Hôtel du Soleil Le Noirmont
✆ 039/53 11 04
Actuellement en spécialités
bolets frais et röstis

A Boinod
samedi 12 juillet
danse gril raclette
Relais du Cheval Blanc

L'Ours aux Bois
vous propose ses plats d'été, par exemple:
jambon de San Daniele
Pour réserver: ✆ 039/61 14 45.

Le restaurant du Boulevard
Locle 3b ✆ 039/26 04 04 **est ouvert pendant les vacances**
Menus du jour Fr. 8.50 et 9.50
Parking privé

Besoin d'argent
prêt jusqu'à **Fr. 30 000.–** en 24 h.
Discrétion absolue.
✆ 021/35 13 28 - 24 h/24

Opel Kadett D 1300
beige, modèle 82, expertisée 36 000 km, bon état.
Prix à discuter
✆ 039/44 13 57 (heures des repas)

Musicien (professionnel)
homme-orchestre, libre pour le week-end du 18, 19, 20 juillet
✆ 039/41 29 81

Aux Rochettes
Le rendez-vous de la gastronomie !
✆ 039/28 33 12

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

RESTAURANT LE PROVENCAL
M. et Mme J.-M. Humbert
PLACE DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds - ✆ 039/23 19 22
FERMETURE ANNUELLE
du 14 juillet au 10 août
Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

CAFÉ DU RAISIN
Ce soir et demain soir
Ambiance
avec CURT à l'accordéon

HÔTEL DE L'OURS
2105 TRAVERS
✆ 038/63 16 16
Restaurant- Brasserie - Pizzeria
Salles pour séminaires, banquets, mariages, de 20 à 50 personnes.
Choix de menus sur demande.
Nos spécialités:
crevettes géantes et scampis grillés; fritto misto; steak tartare; filet de poulain aux morilles; grand choix de pâtes maison.
Assiette du jour à Fr. 8.50.
Nouveau:
pizzeria ouverte tous les jours midi et soir.
Chambres tout confort.
Fermeture hebdomadaire: mardi.

Fiat Ritmo
expertisée 1979, Fr. 3900.– ou Fr. 91.– par mois
✆ 037/62 11 41

Opel Kadett
expertisée, Fr. 5900.– ou Fr. 138. – par mois
✆ 037/62 11 41

Nous attendons votre visite
C.P.H
Jaquet-Droz 45
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 77 72

Michèle Guillaume
psychologue-analyste
absente
du 14 juillet au 4 août 1986
✆ 038/24 52 61

Derniers jours **SOLDES** jusqu'à **41%** sur le prix catalogue de toutes les marques
autorisés du **1.7.** au **21.7.**

Congélateur-armoire économique **Bauknecht** GKM 2503 232 litres
Prix catalogue Fr. **1490.–** seulement **979.–**
Location/mois **49.–**
Electrolux TF 992 dès **67.–***
Bosch GSL 2600 dès **67.–***

Lave-linge Hoover A 2278
dès **798.–**

Séchoir à linge Bosch T440
dès **698.–**
Location/mois **39.–**
Novamatic Z 930 dès **59.–***
Miele T 363 dès **99.–***

Aspirateur Electrolux Z 366
Prix catalogue Fr. **468.–** seulement **328.–**
D'autres modèles de **Electrolux, Hoover, Miele, Nilfisk, Novamatic, Rotel, Volta, Philips, Siemens,** etc.

Rasoir Philips HP 1615
dès **69.–**
D'autres modèles de **Braun, Philips, Remington, Sanyo,** etc.

Livraison gratuite • Grand rabais à l'emporter • Toutes les marques de qualité

Le **N°1** pour l'électroménager, les cuisines et les salles de bains
Fust
400 professionnels au service de votre ménage
* Location / mois. Durée minimale 3 mois

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin-centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Evadez-vous avec L'IMPARTIAL

Amusez-vous en participant au grand jeu-concours de vacances sur le thème:

Des jeux

- des jeux de chiffres, des jeux de lettres
- des jeux de réflexion et de déduction
- des solutions trouvables sans usage de documentation particulière

CHAQUE JOUR, DU LUNDI AU VENDREDI
dès le 7 juillet et jusqu'au 9 août

UNE PAGE AVEC DIVERS JEUX

vous permettant de découvrir un personnage universellement connu existant, ayant existé ou fictif, rencontré à travers l'Europe.

CHAQUE SAMEDI, UN «MOTS FLÉCHÉS»

où vous pourrez contrôler vos réponses aux jeux de la semaine
Délai d'envoi des réponses: 20 août 1986
Résultats, noms des gagnants: fin août 1986

- **Un feuilleton original**

Des prix

- **Un gagnant par page**
- **Vingt-cinq prix distribués par tirage au sort, soit:**

■ **1 bon de voyage de Fr. 1 000.–**
(à valoir sur programme Helvetic-Tour, de Kuoni)

■ **1 bon de voyage de Fr. 400.–**
(à valoir sur programme Helvetic-Tour de Kuoni)

■ **1 abonnement d'un an à L'IMPARTIAL**

■ **22 prix de consolation**

- **Un prix spécial de fidélité**

■ **Un vol sur les Alpes pour 2 personnes**

Conditions de participation: envoi des 25 réponses groupées, dans la même enveloppe.

Les pages qui vous manqueraient peuvent être obtenues à:

service «Promotion», L'IMPARTIAL
14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

En vacances avec
L'IMPARTIAL

Les abonnés qui désirent faire suivre leur journal sur leur lieu de vacances voudront bien faire le nécessaire au moins sept jours ouvrables à l'avance.

– Remplissez le bulletin de versement encarté dans le numéro du 24 juin 1986, effectuez votre paiement au CCP 23-325-4, Administration de L'Impartial, La Chaux-de-Fonds.

– Si vous égarez ce bulletin, vous pouvez utiliser un bulletin ordinaire.

Taxes de mutation:
Fr. 2.50 pour la Suisse, quelle que soit la durée du changement;
Fr. 6.50 pour l'étranger, première semaine + Fr. 3.50 par semaine ou fraction de semaine supplémentaire.

Les changements d'adresse doivent nous être transmis **uniquement** au moyen du bulletin paraissant régulièrement dans notre journal.
Nos services auront à traiter plusieurs milliers de changements d'adresse dans des délais très courts. Vous comprendrez qu'il ne leur sera pas possible d'accepter des demandes par téléphone ou par lettre. Merci de leur faciliter la tâche en respectant la marche à suivre indiquée.
Nous rendons attentifs nos fidèles abonnés que nous ne pouvons pas garantir la régularité de la distribution postale à l'étranger.
Nous remercions d'avance nos fidèles lecteurs de leur compréhension.

Avec les compliments
de l'Administration de
L'IMPARTIAL

L'IMPARTIAL vacances

Découvrez dans cette page un personnage en vous amusant

Pour chaque personnage, 1 gagnant – chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 400 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.

Principe du jeu

Dans cette page découvrez un des 25 personnages existants, ayant existé ou fictifs, que nous avons rencontrés en Europe.

Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier le personnage du jour.

Helvetic Tours
Le choc des prix
Le poids de KUONI

Indice No 1

Remettez de l'ordre dans les colonnes verticales de la grille ci-contre, de façon à former onze mots horizontaux.

Vous verrez alors apparaître un mot dans une des diagonales.

C'est la profession du personnage.

B	A	R	R	A	D	E	S	R	E	S
N	L	I	E	T	V	U	O	R	E	Q
N	L	I	E	S	C	R	L	E	O	E
N	N	E	E	A	B	R	T	V	O	U
U	I	A	T	R	C	E	L	C	O	L
O	T	S	F	G	P	I	A	E	R	T
D	I	V	L	I	A	E	S	O	U	U
M	I	A	T	P	C	N	S	L	O	A
M	H	C	E	B	B	D	A	O	A	R
G	I	T	N	I	L	E	C	S	O	I
M	R	E	U	P	C	D	E	T	O	N

Réponse _____

Indice No 2

Remplissez cette grille et vous découvrirez dans les deux définitions manquantes (1 et d) deux mots en rapport avec le personnage:

Horizontalement: 1. ?. 2. Petite vitesse. 3. Enveloppes. 4. Roi de Perse. 5. Négation; Déplacé. 6. Victime d'un coup vache !; Guette. 7. Dupés.

Verticalement: a. Brille; Mijotte. b. Dans l'Eure; Conjonction. c. Fleuve de Bretagne. d. ?. e. Orifice; Sur lettre. f. Abréviation religieuse; En pain. g. Sorties.

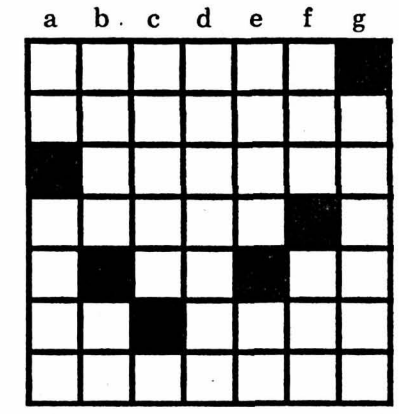

Réponse _____

Indice No 3

Effectuez les opérations ci-dessous en utilisant tous les chiffres de 1 à 9 (le 6 est à sa place).

$$\begin{array}{ccccc} \square & \times & \square & - & \square & = & 19 \\ + & & \times & & \times & & \\ \square & + & 6 & + & \square & = & 19 \\ + & & + & & + & & \\ \square & - & \square & \times & \square & = & ? \\ 19 & & 19 & & 19 & & \end{array}$$

16 = France
8 = Espagne
21 = Hollande
27 = Italie
18 = Allemagne
13 = Autriche

Un seul résultat n'est pas égal à 19. Le total trouvé correspond au pays natal du personnage.

Réponse _____

Indice No 4

Chacun des mots ci-dessous ne contient qu'une seule lettre du prénom du personnage.

Le premier mot la première lettre du prénom, le deuxième la deuxième et ainsi de suite.

RAGLAN
RAFIOT
CALCUL
SAMOVAR
TRAVELO
APOLLON
TRAPUS
ROCHET

Réponse _____

Indice +

Utilisez les groupes de lettres ci-dessous pour former six noms qui ont un rapport avec le personnage

GO - TA - FA - OT - LET - FF - DA - LO
VE - OU - RI - LS - RE - AV - TO - TR
TA - TR - IA - AI - EL

Réponse _____

Mission spéciale

– de Paul Vialar –

5 (Prix Fémina 1939)

Vous avez cogité dur pour trouver la solution à notre jeu? Cet effort cérébral vous a laissé épuisé et pantelant? Alors relaxez-vous en lisant cette nouvelle policière humoristique, due au talent d'un auteur très en vogue il y a une cinquantaine d'années. Un demi-siècle qui n'a rien enlevé aux qualités de ce très court roman, tout en lui conférant un petit air rétro de la meilleure veine.

– Mabel Charm,dit-elle.

– Eh bien ! Mabel, fit-il cavalièrement, voilà mon plan. Vous vous planquez ici, vous attendez le retour du bel astre. Vous vous arrangez pour fermer la porte derrière lui. A ce moment vous vous montrez et vous lui criez votre amour, comme vous dites, et pour que ça ait un peu de force, vous sortez un revolver.

– J'en ai un dans mon sac.

– ... et vous le menacez de vous tuer sous ses yeux. Seulement, je veux votre parole que vous le gardez ici huit jours.

– Vous l'avez, dit Mabel, que cette perspective enchantait.

– C'est bon, continua Ralph, je peux avoir confiance, d'autant plus qu'on vous rattraperait au tournant, tante Jeanne et moi. Vous le gardez ici huit jours, le beau jeune homme, le temps que le bateau reste à quai.

Vous l'obligerez à téléphoner pour ses repas, à dire qu'il est malade, qu'il ne veut voir personne. Il débarquera quand il sera trop tard... c'est-à-dire quand il vous aimera ou quand vous ne l'aimerez plus. Tenez, dit-il en s'esclaffant, je la vois d'ici la scène...

Il sortit son revolver et se mit à la mimer:

– John... mon amour... je vous aime...! Allons, dit- il, faites comme moi, répétez !

Elle fit comme il demandait, prit dans son sac un ravissant pistolet d'acier bruni, le brandit avec une bonne volonté enflammée, et elle répéta:

– John... je vous aime... Si vous ne répondez pas à mon amour, je me tue... ou je vous tue...

– Haut les mains ! bande d'énergumènes ! cria une voix mâle dans leur dos, posez ces instruments tout de suite, vous pourriez vous faire mal. Et maintenant, avancez vers le fond de la pièce. Bien. Retournez-vous !

Ils firent ce qu'on leur commandait avec tant d'assurance, et c'est alors qu'ils aperçurent John Bowler, souriant, désarmé, qui rafla d'abord les deux revolvers qu'ils avaient posés sur la table et qui prit un ton d'ironie cruelle pour expliquer !

– Exactement la scène que j'ai tournée dans «Le Chevalier de Saturne» !

Ralph claqua les doigts de désespoir. Il avait vu le film il eût dû bien se souvenir !

– Eh bien ! questionna Bowler, peut-on savoir ce que vous faites ici, vous, le gros et vous, la charmante ?

Mabel, dans un éclair, dut comprendre qu'elle avait sa chance, car son doigt se tendait vers Ralph:

– Cet homme, dit-elle en mettant dans ces mots un mépris insultant, cet homme en voulait à votre vie, à votre liberté. Je l'ai poursuivi jusqu'ici pour vous sauver, monsieur Bowler – et elle coula vers le jeune homme un regard tendre. Cet homme qui avait pour mission de vous empêcher de débarquer à tout prix, le voici !

– Pardon... pardon... excusez, fit calmement Ralph, en portant ses doigts à une casquette absente, d'accord j'avoue que j'ai reçu des ordres pour vous garder à bord...

Personnage No 5

Le personnage rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom: .....

Prénom: ..... Age:.....

Adresse: .....

N.P.: .....

Localité: .....

A envoyer à: L'Impartial
Concours-vacances
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

avant le 20 août 1986 à minuit

les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité.

Pour bricoleurs:

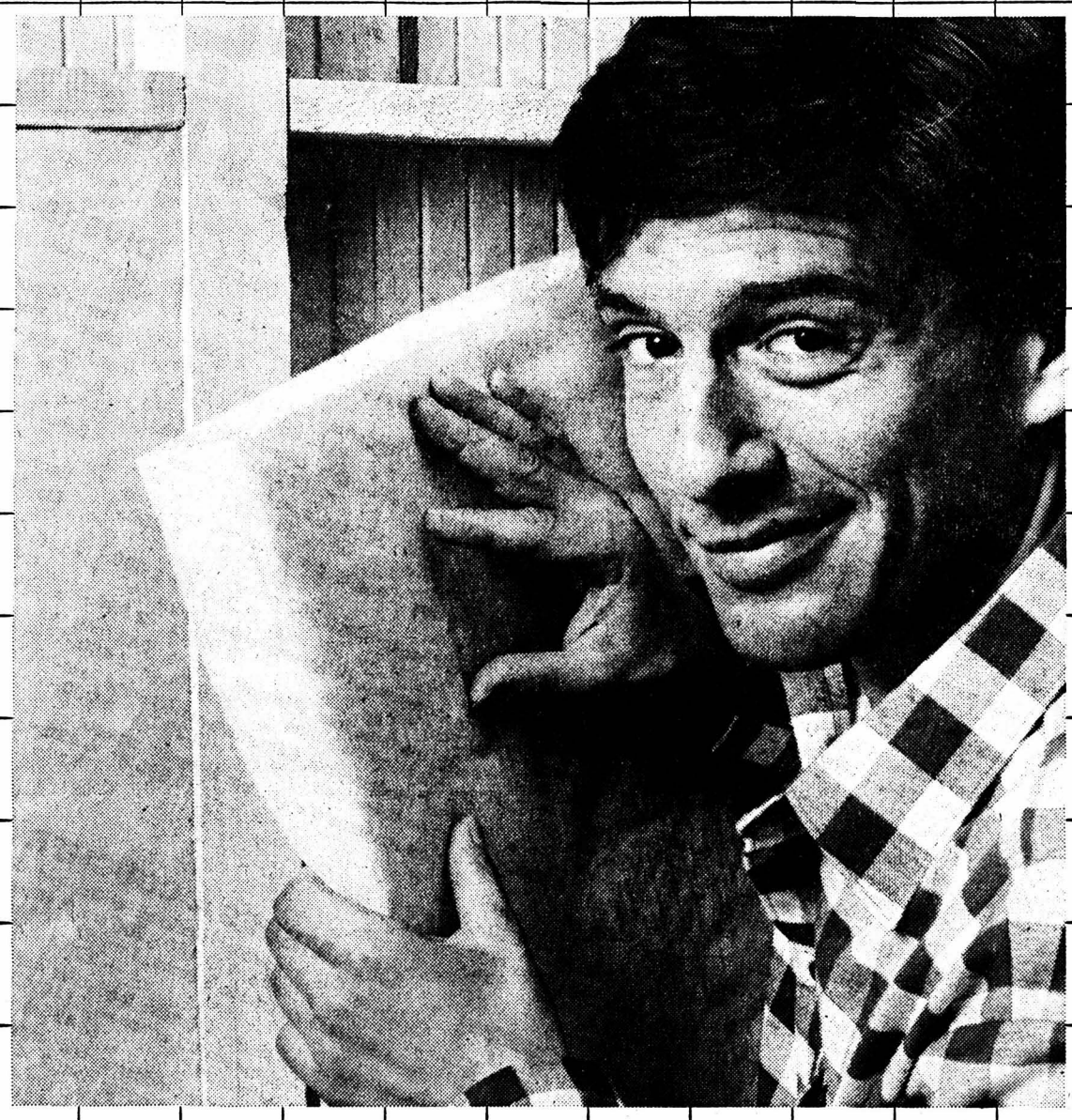

Isoler, c'est économiser de l'énergie...

...et Migros a tout ce qu'il faut pour calfeutrer et colmater avec plaisir.

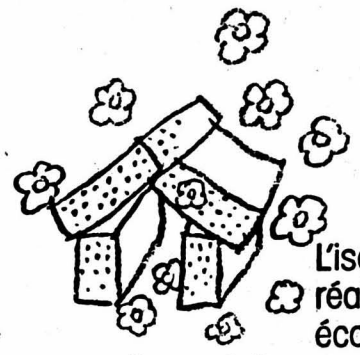

L'isolation permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'argent. Sans parler du surplus de confort apporté à l'habitat en général. A Migros vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour calfeutrer, colmater et isoler: une multitude de produits éprouvés, des instructions de pose et de montage faciles à comprendre et de nombreux et bons conseils de professionnels.

Natte isolante intermédiaire Saglan SBL laine de verre pare-vapeur. Diverses longueurs, largeurs et épaisseurs. 7,5 cm d'épaisseur, 7 x 0,5 m **20.–/ Natte isolante Saglan SBA** laine de verre avec pare-vapeur en aluminium. Diverses dimensions. 6 x 0,55 m, 10 cm d'épaisseur **28.–/ Plaque de construction Saglan SB 22** laine de verre. Diverses épaisseurs. 1,25 x 0,6 m, 4 cm d'épaisseur **2.90 / Plaque de sol Vetroflex PS 81** fibre de verre. Diverses épaisseurs. 1,25 x 0,6 m, 1,2 cm d'épaisseur **1.85 / Fenêtre basculante à vantail** diverses tailles, dès **195.–** à **415.–/ Fenêtre basculante à deux vantaux** diverses tailles, dès **550.–** à **585.–/ Portes intérieures** en limba, acajou, chêne clair ou rustique, diverses tailles, porte vitrée ou normale, dès **78.–** à **200.–.**

Do it yourself

Oui, à MIGROS

Plus de 60 fois dans toute la Suisse en tête du marché par le choix, la qualité et le prix.

au magasin, av. Léopold-Robert 79, La Chaux-de-Fonds

A vendre cause décès

mobilier complet

2 pendules, secrétaire, lit Louis XV, divers appareils ménagers, etc...

✆ **039/44 13 57** (heures des repas)

Déménagements
Transports
B. L'Eplattenier
✆ **039/28 10 29 ou 23 80 59**

Problèmes d'argent ?
Contactez-moi vite !
PRÊT dans les 24 heures
Discrétion absolue.
✆ **039/28 74 60** de 8 à 20 h

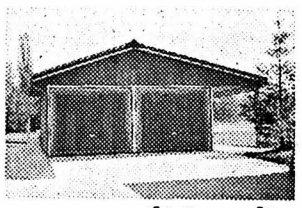

Garages normalisés – diversité hors norme!

La normalisation de nos garages en béton respecte la diversité des vœux. Construction monobloc ou par éléments pour toutes les tailles – et liberté architectonique totale: toits à faîte ou à croupe, tuiles ou Eternit... vous avez le choix! Appelez-nous.

uninorm Croix du Péage, 1030 Villars- Ste-Croix, **021 35 14 66**

ERGUEL VOYAGES

COURSES DE 1 jour

Mardi 15 juillet 1 jour
LAC DE CONSTANCE
Croisière avec animation folklorique
car et bateau: Fr. 67.–/Enfant Fr. 39.–

Jeudi 17 juillet ½ jour
JURA VAUDOIS
avec visite du Musée du cheval à La Sarraz car: Fr. 28.–

Jeudi 24 juillet 1 jour
NOS COLS SUISSES
Grimsel, Nüffenen et tunnel du Gothard
car: Fr. 48.–/AVS Fr 44.–

Vendredi 25 juillet ½ jour
COURSE SURPRISE
avec souper filets de perches compris
car et souper Fr. 39.–

Mardi 29 juillet 1 jour
EUROPA-PARK A RUST
car et entrée: Fr. 50.–/Enfant Fr.35. –

Mercredi 30 juillet ½ jour
LAC DE THOUNE
suivi d'une soirée folklorique à Interlaken. Car, bateau et soirée: Fr. 41.–

Vendredi 1er août ½ jour
FÊTE NATIONALE AUX CHUTES DU RHIN
les plus grandes d'Europe
car et entrée: Fr. 45.–

Dimanche 3 août 1 jour
VALAIS
Lötschental
car: Fr. 46.–/AVS Fr. 42.–

Dimanche 10 août 1 jour
ALSACE
avec visites du Musée paysan à Ungersheim et d'Automobiles à Mulhouse
car et entrée Musée paysan: Fr. 44.–
AVS Fr. 40.–

Du 12 juillet au 8 août
SERVICE TOUS LES JOURS
AU CHAUSSERAL
selon indicateur officiel No 225.10

PROGRAMMES DÉTAILLÉS
A DISPOSITION
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER

CREDIT COMPTANT
Jusqu'à Fr. 30'000.– sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
☐ Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
☐ Je sollicite un crédit comptant In
de Fr.
Remboursement mensuel env. Fr.
Nom
Prénom
Rue
NPA/localité
Date de naissance
Etat civil
Signature
Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

---

soldes 86 chez Segalo : un véritable défi !

Vente spéciale autorisée 1er au 21 juillet 1986

30%

50%

CRÉDIT une aubaine aussi le crédit pour nos soldes!

meubles tapis rideaux lustrerie bibelots

40%

SALONS

	PRIX SEGALO	PRIX SOLDÉS
Salon moderne, tissu toile à motifs en diagonales noir-rouge, 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places, 1 fauteuil	(3 860.-)	2 990.-
Salon moderne d'angle avec canapé transformable, tissu velours beige-brun	(3 980.-)	2 990.-
Salon moderne recouvert de tissu toile, bleu-jaune rayé, 1 canapé 2 places, 1 angle, 2 chauffeuses, 1 pouf	(3 885.-)	2 990.-
5 chauffeuses modernes, tissu brun, pce	(595.-)	390.-
Salon moderne avec pli d'aisance, tissu prune, 1 canapé-lit et 2 fauteuils	(2990.-)	2 490.-
Canapé-lit moderne, tissu velours bleu	(1 580.-)	1 260.-
Salon classique avec bois apparent, tissu velours beige frappé, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(4 680.-)	3 980.-
Salon moderne recouvert de cuir brun et passeron, canapé 3 places accoudoir droite, angle, canapé 2 places accoudoir gauche, 1 fauteuil	(3 765.-)	3 200.-
Salon moderne d'angle, cuir Milk et nervure marine, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(7 420.-)	5 300.-
Salon moderne recouvert de cuir beige, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(5 160.-)	4 290.-
Canapé rustique fixe 2 places, carcasse hêtre, teinte noyer, tissu brun à fleurs	(1 690.-)	990.-
Canapé Regency 2 places, cuir brun, dos capitonné	(1 970.-)	990.-

PAROIS

	PRIX SEGALO	PRIX SOLDÉS
Paroi moderne par éléments, corps orme brun, faces raphia, 3 éléments et côtés de finition	(4 880.-)	3 900.-
Paroi par éléments, moderne, exécution laquée noir	(2 850.-)	2 280.-
Paroi moderne par éléments chêne foncé, poignées cuir	(3 990.-)	2 990.-
Paroi-living, noyer, 258 cm, avec bar et vitrine	(3 490.-)	2 790.-
Paroi rustique d'angle, par éléments, exécution noyer	(13 100.-)	9 950.-
Living chêne, compact, 262 cm	(1 990.-)	1 690.-
Paroi moderne par éléments, chêne patiné, 270 cm	(2 990.-)	2 390.-
Paroi moderne par éléments, chêne, avec 2 éléments vitrine	(2 990.-)	2 460.-
Paroi moderne par éléments avec éclairage, exécution chêne clair	(3 290.-)	1 990.-
Paroi moderne d'angle, par éléments, acajou	(5 990.-)	4 490.-

DIVERS

	PRIX SEGALO	PRIX SOLDÉS
Lit rabattable, frêne naturel, 90x190 cm	(1 390.-)	1 100.-
Armoire 4 portes avec dessus, 4 portes coulissantes, exécution teack	(1 280.-)	990.-
Balustrade 4 colonnes, chêne	(590.-)	190.-
Fauteuil de bureau chêne, Louis XIII, placet velours dralon rayé	(697.-)	480.-
Bahut rustique, chêne avec couvercle	(890.-)	620.-
Bar rotin et 3 fauteuils tissu	(2 395.-)	1 690.-
Etagère rotin ton noyer, 3 rayons	(550.-)	440.-
Crédence chêne, 2 portes et 3 tiroirs, dessus rayons	(1 420.-)	690.-
Petite crédence, chêne, 1 porte	(567.-)	370.-
Dressoir 2 corps, chêne, base 2 portes et 3 tiroirs, dessus rayons	(2 560.-)	1 490.-

Ainsi que divers petits meubles, guéridons, bibliothèque, etc.

CHAMBRES À COUCHER

Chambre à coucher rustique, chêne patiné, armoire 4 portes, 1 lit 160×200 cm, 2 chevets 1 tiroirs, 1 commode 3 tiroirs, 1 miroir	(5 280.-)	4 200.-
Ensemble studio, chambre à coucher rustique en chêne, comprenant: armoire-lit 140×200 cm, pont et surmeuble	(2 490.-)	1 990.-
Chambre à coucher moderne, cerisier teinté, comprenant: 1 armoire 4 portes dont 2 × miroir central, 1 lit 160×200 cm avec umbau, chevets, coiffeuse	(3 850.-)	2 990.-
Lit capitonné tissu velours bleu avec gallon, système de séparation des lits, y compris couvre-lit et coussins, 2 × 90×200 cm	(6 073.-)	4 790.-

SALLES À MANGER

Table ronde Ø 80 cm, pied central fonte noire, plateau bois, 4 chaises assorties, placet tissu velours rose l'ensemble	(1 945.-)	1 490.-
Table Louis XIII, rectangulaire à rallonges et 4 chaises assorties, dossier 4 palmettes	(2 000.-)	1 600.-
Placet velours dralon rayé pce	(390.-)	290.-
Table moderne hexagonale, laitonnée, verre fumé, 6 chaises assorties, tissu velours Pfig Suède brun	(3 714.-)	2 590.-
Table ronde à rallonges, Ø 110 cm, noyer, 6 chaises assorties, placet et dossier rembourrés tissu velours de Gênes vert	(4 829.-)	3 870.-
Table carrée, à rallonge, noyer, 90×90 cm, et 4 chaises assorties, placet tissu velours à motifs	(3 117.-)	2 490.-
Table ronde à rallonge, noyer, Ø 110 cm, 4 chaises assorties, placet et dossier tissu velours dralon rayé vert	(3 800.-)	2 890.-

CANAPÉS

Salon Louis-Philippe, carcasse noyer, tissu à fleurs, 1 canapé 3 places et 2 fauteuils	(5 440.-)	4 350.-
Salon moderne recouvert de tissu velours beige, 1 canapé 3 places, 1 fauteuil, 1 fauteuil relax	(4 140.-)	2 990.-
Salon moderne tissu velours gris et rayures blanches, 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places, 1 fauteuil	(3 329.-)	1 990.-
Canapé 2 places, carcasse hêtre, couette imitation cuir brun	(440.-)	350.-
Fauteuil assorti	(325.-)	260.-
Fauteuil moderne, piètement hêtre foncé, coussin cuir	(555.-)	330.-
Salon moderne tissu brun, 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places, 1 fauteuil	(5 220.-)	2 990.-

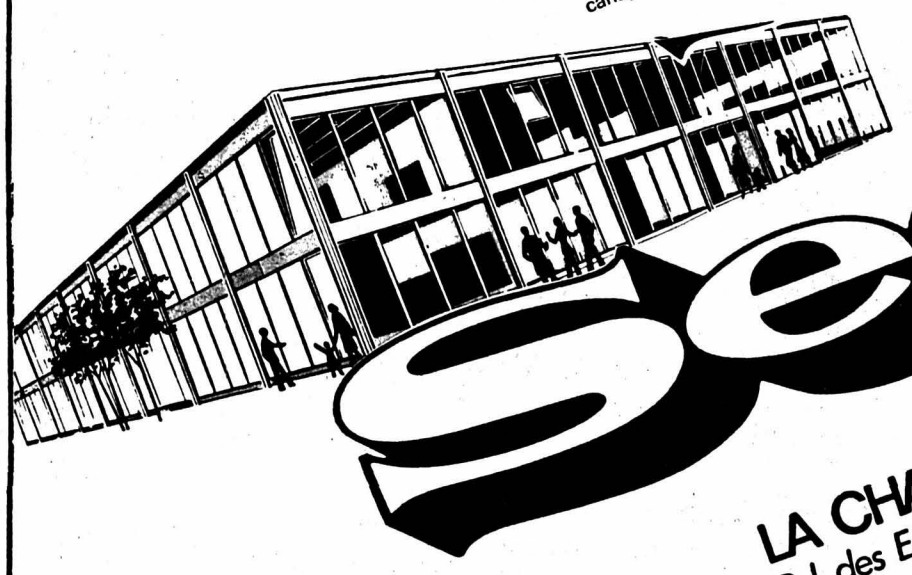

segalo le géant romand du meuble

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

PARTICIPATIONS ROMANDIE CONFORT SA CHAÎNE ROMANDE DE L'AMEUBLEMENT

Nous cherchons pour le mois d'août un

apprenti en quincaillerie

place intéressante et d'avenir au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Téléphoner ou se présenter chez

Quincaillerie Oswald
Avenue Léopold-Robert 104, ✆ 039/23 86 24

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A remettre à couple sérieux et expérimenté

restaurant

de moyenne importance, sur les rives du lac de Bienne.
Petit inventaire
Conditions avantageuses
Ecrire sous chiffres 87-56 à ASSA Annonces Suisses SA 2, Fbg du lac 2001 Neuchâtel

---

Samedi 12 juillet 1986
dès 22 heures
Salle des spectacles Sonvilier

Bal des vacances

avec l'orchestre
The Wilboars

Organisation: FC Mont-Soleil
Famille Münger.
Restauration chaude - Bar - Tombola

SPORTS

Championnat suisse de hockey sur glace
Langnau premier hôte des Mélèzes

A la suite de la promotion de la Suisse dans le groupe A, le championnat national débutera, pour la première fois depuis longtemps, en octobre seulement (le 4). En revanche, il ne se terminera qu'en mars, au plus tôt le 24, au plus tard le 28. Les internationaux seront ensuite à la disposition de Simon Schenk, pour la préparation des «mondiaux» (17 avril au 3 mai). Autre responsable du rallongement du championnat: la nouvelle formule des play-offs, qui prévoit que les demi-finales et la finale se joueront au «best of five», et non plus au «best of three».

Ce dernier système permettra en revanche de désigner le champion de ligue nationale B. Les demi-finales de LNB, comme en LNA, se joueront par contre en trois manches gagnantes. Les trois dernières journées du tour qualificatif seront disputées selon un horaire unifié (20 heures). Au terme du pensum normal (3 mars), les quatre premiers, dans les deux divisions, prendront part aux demi-finales des play-offs dès le 7 mars.

Il n'a pas été nécessaire, pour cette saison, de prévoir des «semaines anglaises» lors du championnat normal. Les matchs de LNA auront lieu le mardi et le samedi, ainsi que le jeudi pour le tour final seulement. Des pauses ont été ménagées début novembre, puis entre le 29 novembre et le 9 décembre (camp d'entraînement de l'équipe nationale et match contre l'URSS), du 20 décembre au 3 janvier et du 17 au 24 février (deux matchs internationaux contre le Canada).

Voici le calendrier pour le HC La Chaux-de-Fonds et le HC Ajoie. Nous publierons ultérieurement les calendriers complets.

PREMIER TOUR

4 octobre: Ajoie - Zoug, La Chaux-de-Fonds - Langnau. – **7 octobre:** Rapperswil - La Chaux-de-Fonds, Hérisau - Ajoie. – **11 octobre:** Ajoie - Dübendorf, La Chaux-de-Fonds - Zoug. – **14 octobre:** Bâle - Ajoie, Dübendorf - La Chaux-de-Fonds. – **18 octobre:** Ajoie - Rapperswil, La Chaux-de-Fonds - Bâle. – **21 octobre:** Ajoie - Zurich, Hérisau - La Chaux-de-Fonds. – **25 octobre:** La Chaux-de-Fonds - Ajoie. – **28 octobre:** Ajoie - Langnau, La Chaux-de-Fonds - Grindelwald. – **1 novembre:** Grindelwald - Ajoie, Zurich - La Chaux-de-Fonds.

DEUXIÈME TOUR

8 novembre: Ajoie - Hérisau, La Chaux-de-Fonds - Rapperswil. – **11 novembre:** Dübendorf - Ajoie, Zoug - La Chaux-de-Fonds. – **15 novembre:** Ajoie - Bâle, La Chaux-de-Fonds - Dübendorf. - **18 novembre:** Bâle - La Chaux-de-Fonds, Rapperswil - Ajoie. – **22 novembre:** La Chaux-de-Fonds - Hérisau, Zurich - Ajoie. – **25 novembre:** Ajoie - La Chaux-de-Fonds. – **29 novembre:** Grindelwald - La Chaux-de-Fonds, Langnau - Ajoie. – **9 décembre:** Ajoie - Grindelwald, La Chaux-de-Fonds - Zurich. – **13 décembre:** Langnau - La Chaux-de-Fonds, Zoug - Ajoie.

TROISIÈME TOUR

16 décembre: Ajoie - Dübendorf, La Chaux-de-Fonds - Zoug. – **20 décembre:** Hérisau - Ajoie, Rapperswil - La Chaux-de-Fonds. – **3 janvier:** Bâle - Ajoie, Dübendorf - La Chaux-de-Fonds. – **6 janvier:** Ajoie - Rapperswil, La Chaux-de-Fonds - Bâle. – **10 janvier:** Ajoie - Zurich, Hérisau - La Chaux-de-Fonds. – **13 janvier:** La Chaux-de-Fonds - Ajoie. – **17 janvier:** Ajoie - Langnau, La Chaux-de-Fonds - Grindelwald. – **20 janvier:** Grindelwald - Ajoie, Zurich - La Chaux-de-Fonds. – **24 janvier:** Ajoie - Zoug, La Chaux-de-Fonds - Langnau.

QUATRIÈME TOUR

31 janvier: Dübendorf - Ajoie. Zoug - La Chaux-de-Fonds. – **3 février:** Ajoie - Hérisau, La Chaux-de-Fonds - Rapperswil. – **7 février:** Bâle - La Chaux-de-Fonds, Rapperswil - Ajoie. – 10 février: Ajoie - Bâle, La Chaux-de-Fonds - Dübendorf. – **14 février:** Ajoie - La Chaux-de-Fonds. – **17 février:** La Chaux-de-Fonds - Hérisau, Zurich - Ajoie. – **24 février:** Grindelwald - La Chaux-de-Fonds, Langnau - Ajoie. – **28 février:** Ajoie - Grindelwald, La Chaux-de-Fonds - Zurich. – **3 mars:** Langnau - La Chaux-de-Fonds, Zoug - Ajoie.

Chaux-de-Fonniers et Ajoulots seront à nouveau aux prises cette saison. (Photo Schneider)

Championnats du monde d'hippisme à Aix-la-Chapelle
La cavalerie américaine souveraine

La cavalerie américaine, composée de Katie Monahan (montant Amadia), Katherine Burdsall (The Natural), Conrad Homfeld (Abdullah) et Michael Matz (Chef) a remporté de manière souveraine le titre par équipes des onzièmes championnats du monde, à Aix-la-Chapelle. Les Etats-Unis se sont imposés de manière logique devant la Grande-Bretagne et la France.

Ce résultat attendu n'a pas empêché de nombreuses surprises. C'est ainsi que le Français Pierre Durand (Jappeloup), en réussissant un dernier parcours sans faute, s'est installé en tête du classement individuel des vingt cavaliers admis à la dernière épreuve qualificative de samedi. Il a du même coup donné à son équipe, tenante du titre, le bronze in-extremis, aux dépens du Canada.

RÉSULTATS

Par équipes, classement final: 1. Etats-Unis 23,63 points; (Katie Monahan-Amadia, Katherine Burdsall-The Natural, Michael Matz-Chef, Conrad Homfeld-Abdullah); 2. Grande-Bretagne 31,19 (Nick Skelton-Apollo, Michael Whitaker-Warren Point, Malcolm Pyrah-Towerland Anglezarke, John Whitaker-Hopscotch); 3. France 44,32 (Frédéric Cottier-Flambeau, Michel Robert-La Fayette, Patrice Delaveau- Laeken, Pierre Durand-Jappeloup); 4. Canada 45,13; 5. RFA 52,27; 6. Mexique 72,30; 7. Italie 80,47; 8. Hollande 83,09; **9. Suisse 109,42; (Philippe Guerdaz- Pybalia, Bruno Candrian-Lampire, Max Hauri-Vivaldi II, Thomas Fuchs-El Lute).**

Classement individuel. Positions avant la dernière épreuve qualificative de samedi (20 qualifiés): 1. Pierre Durand (Fr), Jappelou, 4,81; 2. Conrad Homfeld (EU), Abdullah, 4,89; 3. Nick Skelton (GB), Apollo, 5,88; 4. Malcolm Pyrah (GB), Towerland Angelzarke, 6,64; 5. Gail Greenough (Can), Mister T., 9,73; 6. Michael Matz (EU), Chef, 10,32, 7. Katherine Burdsall (EU), The Natural, 11,46; 12. Justo Albarracin (Arg), Vitual de Tatu, 13,83; 9. Hugo Simon (Aut), The Freak, 16,50; 10. Gerry Mullins (Irl), Rockbarton, 17,64; 11. Michael Whitaker (GB), Warren Point, 18,67; 12. John Anderson (Can), Goby, 19,19; 13. Michael Rüppint (RFA), Silbersee, 19,31: **14. Thomas Fuchs (S); El Lute, 19,34;** 15. Klaus Reinacher (RFA), Windus, et Ian Miller (Can), Big Ben, 20,21; 17. Katie Monahan (EU), Amadia, 20,92; 18. Jeff McVean (Aus), Fürst, 21,28, 19. Giorgio Nuti (It), Baltimore, 21,83; 20. Frédéric Cottier (FR), Flambeau, 22,07.

Puis éliminés: 35. Bruno Candrian, Lampire, 32,89; 51. Max Hauri, Vivaldi II, 70,43; 56. Philippe Guerda, Pybalia, 80,44. (si)

Suite des informations sportives ► 11

Concours d'Engollon
Plus de 400 départs

Engollon va vivre ce week-end à l'heure de son traditionnel concours hippique. Celui-ci débutera demain à 9 h 30 avec un RI barème A sans chrono. Au total, il y aura sept épreuves. Les organisateurs pourront compter sur la présence de nombreux cavaliers. Il y aura au total plus de 400 départs.

LE PROGRAMME

Samedi.– 9 h 30: Cat. RI, barème A sans chrono, première série. 11 h 00: cat. RI, barème A sans chrono, 2e série. 13 h. cat. A, barème A sans chrono. 14 h 30: cat. RI, barème A au chrono avec un barrage au chrono. 16 h 15: cat. RI, barème A au chrono, avec un barrage au chrono.

Dimanche.– 8 h 00: cat. RII-LII, barème A au chrono avec un barrage au chrono. 10 h 00: cat. RIII-M1, barème C. 13 h 00: cat. RII-LII, barème C. 15 h 15: cat. RIII-M1, barème A au chrono avec 2 barrages au chrono.

Athlétisme

100 kilomètres de Bienne
Avec les régionaux

Plusieurs coureurs régionaux ont participé récemment aux 100 kilomètres de Bienne. Voici leurs résultats:

298. Jean-Pierre Graber, (Le Locle); 555. Bernard Graber (Le Locle); 680. Louis Vuille (Saint-Imier); 682. Saturnino Ilera (La Chaux-de-Fonds); 787. Raffaele Sacco (Saint-Imier); 1267. Hans Ruch (La Chaux-de-Fonds); 1308. Ivan Schmetz (La Sagne); 1326. Oscar Hirschi (Vilars); 1806. Erhard Hofer (Cormoret); 1953. Bernard Juillard (La Chaux-de-Fonds); 1955. Michel Menu (Les Brenets); 2027. Robert Faivre (Villeret); 2192. Mehmet Erdem (La Chaux-de-Fonds); 2322. Jean-Pierre Hodel (Les Brenets); 2336. Georges Greppin (Le Locle); 2557. Gilbert Bonjour (Le Locle); 2454. (comm)

BOURSE

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	107000.—	103750.—
Roche 1/10	10475.—	10375.—
SMH p.(ASUAG)	135.—	137.—
SMH n.(ASUAG)	570.—	570.—
Crossair p.	1680.—	1680.—
Kuoni	28900.—	27750.—
SGS	7700.—	7550.—

ACTIONS SUISSES

Cr. Fonc. Neuch. n.	840.—	840.—
Cr. Fonc. Neuch. p.	840.—	840.—
B. Centr. Coop.	1040.—	1030.—
Swissair p.	1390.—	1420.—
Swissair n.	1220.—	1240.—
Bank Leu p.	3325.—	3300.—
UBS p.	5730.—	5730.—
UBS n.	1025.—	1030.—
UBS b.p.	215.—	215.—
SBS p.	535.—	533.—
SBS n.	422.—	422.—
SBS b.p.	461.—	460.—
C.S. p.	3730.—	3730.—
C.S. n.	660.—	662.—
BPS	2460.—	2470.—
BPS b.p.	247.—	246.—
Adia Int.	6800.—	6725.—
Elektrowatt	3390.—	3400.—
Forbo p.	2925.—	2925.—
Galenica b.p.	700.—	700.—
Holder p.	4100.—	4250.—
Jac Suchard	8100.—	8025.—
Landis B	1830.—	1830.—
Motor col.	1700.—	1685.—
Moeven p.	6500.—	6700.—
Buerhle p.	1820.—	1805.—
Buerhle n.	410.—	400.—
Buehrle b.p.	600.—	610.—
Schindler p.	3700.—	3600.—
Sibra p.	665.—	670.—
Sibra n.	425.—	420.—
La Neuchâteloise	780.—	800.—
Rueckv p.	17000.—	16700.—
Rueckv n.	6225.—	6200.—
W'thur p.	6100.—	6175.—
W'thur n.	3000.—	3025.—
Zurich p.	7450.—	7400.—
Zurich n.	3150.—	3125.—
BBC I -A-	1750.—	1750.—
Ciba-gy p.	3375.—	3375.—
Ciba-gy n.	1590.—	1600.—
Ciba-gy b.p.	2475.—	2490.—
Jelmoli	3400.—	3250.—
Nestlé p.	8225.—	8250.—
Nestlé n.	4275.—	4270.—
Nestlé b.p.	1510.—	1520.—
Sandoz p.	11700.—	11650.—
Sandoz n.	4095.—	4075.—
Sandoz b.p.	1650.—	1650.—
Alusuisse p.	640.—	660.—
Cortaillod n.	1960.—	1960.—
Sulzer n.	2775.—	2750.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	86.50	91.25
Aetna LF cas	105.—	105.50
Alcan alu	51.50	52.—
Amax	22.—	22.25
Am Cyanamid	130.50	133.50
ATT	43.—	43.25
Amoco corp	106.50	106.—
ATL Richf	89.75	88.50
Baker Intl. C	22.75	23.50
Baxter	31.50	32.25
Boeing	108.50	110.50
Burroughs	122.—	124.—
Caterpillar	90.—	89.50
Citicorp	103.—	104.50
Coca Cola	72.—	72.25
Control Data	39.50	41.50
Du Pont	139.50	139.—
Eastm Kodak	99.25	98.75
Exxon	106.50	105.50
Gen. elec	135.50	135.50
Gen. Motors	133.50	133.—
Gulf West	114.—	116.—
Halliburton	39.—	38.50
Homestake	39.25	38.50
Honeywell	132.50	131.—
Inco ltd	21.50	21.50
IBM	256.—	256.—
Litton	138.50	139.—
MMM	190.50	193.50
Mobil corp	53.50	53.75
NCR	92.—	92.50
Pepsico Inc	56.75	58.—
Pfizer	118.—	123.—
Phil Morris	127.—	133.—
Phillips pet	17.—	17.25
Proct Gamb	134.—	135.—
Rockwell	78.—	78.25
Schlumberger	60.—	60.75
Sears Roeb	80.25	78.50
Smithkline	173.—	174.—
Sperry corp	131.50	132.50
Squibb corp	192.50	205.—
Sun co inc	82.25	83.50
Texaco	53.50	53.50
Warner Lamb.	104.—	106.—
Woolworth	77.50	79.—
Xerox	99.—	99.—
Zenith	41.—	41.25
Anglo-am	19.—	18.75
Amgold	98.—	97.—
De Beers p.	11.50	11.75
Cons. Goldf I	15.50	16.—
Aegon NV	76.50	78.—
Akzo	119.—	119.50
Algem Bank ABN	435.—	438.—
Amro Bank	78.—	79.25
Phillips	36.25	36.75
Robeco	67.25	67.75
Rolinco	61.25	61.75
Royal Dutch	139.—	140.—
Unilever NV	358.—	363.—
Basf AG	202.—	207.—
Bayer AG	224.—	228.—
BMW	446.—	460.—
Commerzbank	238.—	243.—
Daimler Benz	1035.—	1060.—
Degussa	320.—	320.—
Deutsche Bank	604.—	622.—
Dresdner BK	323.—	335.—
Hoechst	203.—	211.—
Mannesmann	148.50	149.50
Mercedes	945.—	960.—
Schering	437.—	447.—
Siemens	495.—	503.—
Thyssen AG	119.50	122.—
VW	373.—	392.—
Fujitsu ltd	9.90	9.90
Honda Motor	11.50	11.75
Nec corp	14.50	14.50
Sanyo eletr.	4.35	4.30
Sharp corp	9.85	9.85
Sony	33.25	33.—
Norsk Hyd n.	34.75	35.75
Aquitaine	72.50	73.—

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	1.72	1.80
1 $ canadien	1.24	1.34
1 £ sterling	2.60	2.85
100 fr. français	24.50	26.50
100 lires	0.1115	0.1265
100 DM	80.50	82.50
100 fl. hollandais	71.25	73.25
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.16	1.41
100 schilling autr.	11.50	11.80
100 escudos	1.—	1.50

DEVISES

1 $ US	1.7550	1.7850
1 $ canadien	1.27	1.30
1 £ sterling	2.69	2.74
100 fr. français	25.10	25.80
100 lires	0.1175	0.12
100 DM	81.15	81.95
100 yens	1.099	1.111
100 fl. hollandais	72.—	72.80
100 fr. belges	3.92	4.02
100 pesetas	1.26	1.30
100 schilling autr.	11.53	11.65
100 escudos	1.17	1.21

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
$ Once	345.50	348.50
Lingot	19.700.—	19.950.—
Vreneli	136.75	139.75
Napoléon	128.75	133.75
Souverain US $	86.—	89.—
Argent		
$ Once	5.06	5.08
Lingot	283.—	298.—
Platine		
Kilo	24.660.—	24.960.—

CONVENTION OR

11.7.86	
Plage or	20.100.–
Achat	19.710.–
Base argent	330.–

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	59.–	58⅞
Alcan	29¼	29⅜
Alcoa	36⅞	37.–
Amax	12½	12⅝
Asarco	15¼	15.–
Att	24½	24⅝
Amoco	59¼	58⅝
Atl Richfld	49½	48¾
Baker Intl	13.–	12¾
Boeing Co	62½	62⅜
Burroughs	70.–	70¼
Canpac	11¾	11⅞
Caterpillar	50¾	50¾
Citicorp	59⅜	59⅜
Coca Cola	41½	41⅛
Crown Zeller	38⅜	38¾
Dow chem.	54¾	54½
Du Pont	78⅜	80.–
Eastm. Kodak	55½	55¼
Exxon	60.–	59½
Fluor corp	15⅝	15⅞
Gen. dynamics	74¼	74¼
Gen. elec.	76⅜	76½
Gen. Motors	75⅜	76.–
Genstar	41¾	41¾
Halliburton	21⅜	21.–
Homestake	21⅜	21⅝
Honeywell	73½	74.–
Inco ltd	11⅞	12.–
IBM	144¼	145¾
ITT	54¾	55½
Litton	78¼	80⅛
MMM	109⅛	108.–
Mobi corp	30¼	30.–
NCR	52⅛	52½
Pac. gas	23⅛	23⅜
Pepsico	32⅛	32.–
Pfizer inc	68⅜	67⅛
Ph. Morris	73⅞	74.–
Phillips pet	9⅝	9½
Proct. & Gamb.	76½	76½
Rockwell int	44⅜	42¾
Sears Roeb	43⅞	43⅞
Smithkline	97⅜	96¾
Sperry corp	75⅛	75¼
Squibb corp	114½	115¼
Sun corp	46¾	46¼
Texaco inc	30.–	30⅛
Union Carb.	23⅜	23¼
US Gypsum	37½	37¼
US Steel	19⅞	19⅞
UTD Technol	45⅜	45½
Warnr Lamb.	59¾	59⅝
Woolwoth	44¼	44⅛
Xerox	55½	55⅜
Zenith	23⅜	23⅞
Amerada Hess	19⅝	19⅝
Avon Prod	34.–	34⅜
Chevron corp	36⅝	36⅜
Motorola inc	37⅛	37½
Polaroid	65½	64¾
RCA corp	–	–
Raytheon	61⅛	61⅝
Dome Mines	5⅜	5⅜
Hewlet-pak	41¼	41⅜
Texas instr.	119⅞	118¾
Unocal corp	19¾	19⅞
Westingh el	50¼	50⅝

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1840.—	1850.—
Canon	970.—	957.—
Daiwa House	1490.—	1490.—
Eisai	1820.—	1870.—
Fuji Bank	1500.—	1500.—
Fuji photo	2730.—	2690.—
Fujisawa pha	1200.—	1170.—
Fujitsu	905.—	900.—
Hitachi	793.—	789.—
Honda Motor	1050.—	1080.—
Kanegafuchi	700.—	700.—
Kansai el PW	2860.—	3010.—
Komatsu	487.—	487.—
Makita elct.	1050.—	1040.—
Marui	2580.—	2560.—
Matsush el I	1290.—	1290.—
Matsush el W	1390.—	1380.—
Mitsub. ch. Ma	402.—	410.—
Mitsub. el	343.—	346.—
Mitsub. Heavy	405.—	430.—
Mitsui co	503.—	510.—
Nippon Oil	1290.—	1260.—
Nissan Motr	561.—	566.—
Nomura sec.	2210.—	2220.—
Olympus opt	1070.—	1040.—
Rico	824.—	825.—
Sankyo	1430.—	1450.—
Sanyo élect.	401.—	396.—
Shiseido	1970.—	1920.—
Sony	3030.—	3020.—
Takeda chem.	1700.—	1680.—
Tokyo Marine	1310.—	1320.—
Toshiba	400.—	415.—
Toyota Motor	1430.—	1410.—
Yamanouchi	3120.—	3050.—

CANADA

	A	B
Bell Can	37.875	38.125
Cominco	12.625	12.50
Genstar	57.75	57.75
Gulf cda Ltd	14.875	14.875
Imp. Oil A	35.—	35.875
Noranda min	17.375	17.375
Nthn Telecom	39.625	39.75
Royal Bk cda	32.—	32.—
Seagram co	81.75	82.125
Shell cda a	20.375	20.625
Texaco cda I	25.375	25.25
TRS Pipe	16.25	16.50

Achat **100 DM** Devise **81.15**

Achat **100 FF** Devise **25.10**

Achat **1 $ US** Devise **1.7550**

LINGOT D'OR 19.700 - 19.950

INVEST DIAMANT Juin 1986: 218

(A = cours du 9.7.86)
(B = cours du 10.7.86)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1826.07 – Nouveau: 1831.83

- Notre exposition sur 3 étages (1000 m²) se visite librement
- Facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo

BARTO meubles

La Chaux-de-Fonds, Serre 65, ✆ 039/23 14 60

MAGASIN OUVERT PENDANT LES VACANCES

INTERSENSOR

Intersensor SA, à La Chaux-de-Fonds, active dans les technologies de pointe, des capteurs, des systèmes de capteurs et des techniques d'humidité.

Intersensor SA est une nouvelle entreprise, dynamique et offrant des perspectives de développement très intéressantes.

Nous cherchons:

un ingénieur diplômé

pour notre secteur de recherche et de développement, ayant le profil suivant:

- diplômé en électronique d'une école polytechnique fédérale
- plusieurs années d'expérience
- personnalité
- connaissances linguistiques: allemand, français, anglais.

Le titulaire de ce poste sera chargé du développement de circuits, technique numérique, de circuits intégrés et de micro électronique.

un ingénieur en électronique

ayant le profil suivant:

- diplôme d'ingénieur ETS
- plusieurs années d'expérience dans un secteur de production
- personnalité
- connaissances linguistiques: français, allemand, anglais.

Possibilité de promotion au poste de responsable du secteur production électronique.

un mécanicien électronicien

pour notre secteur de production et de développement, ayant le profil suivant:

- formation de mécanicien électronicien
- quelques années d'expérience
- sens pour des travaux administratifs
- connaissances linguistiques: allemand, français, anglais.

Salaire et avantages sociaux en fonction des postes à pourvoir, des capacités et de l'expérience des titulaires.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, photographies et prétentions de salaires, à la **Fiduciaire Générale SA, Case postale 165, 2000 Neuchâtel, à l'attention de Mlle L. Allanfranchini**

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Prêts personnels
jusqu'à **Fr. 30 000.–** en 24 h.
Discrétion absolue.
✆ 021/35 13 70 - 24 h/24

INTERSENSOR

Intersensor SA, La Chaux-de-Fonds, cherche un(e)

auxiliaire pour son laboratoire électronique

Pas de formation spéciale requise, cependant, le ou la titulaire devra posséder un sens de la technique.

Activité: mesures avec des générateurs de climatisation.

La formation du titulaire sera fournie par nos soins.

Salaire et avantages sociaux en fonction du poste à pourvoir, des capacités et de l'expérience du titulaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, photographies et prétentions de salaires, à la **Fiduciaire Générale SA, case postale 165, 2000 Neuchâtel 4, à l'intention de Mlle L. Allanfranohini.**

M
NEUCHATEL - FRIBOURG

désire engager pour sa succursale de **VERSOIX** à La Chaux-de-Fonds

vendeur-magasinier

Nous offrons
- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Vous qui n'êtes pas partis !

L'IMPARTIAL *la voix d'une région* et FM: 97.5 RTN-2001 radio neuchâteloise

pensent à vous et vous proposent un fantastique déplacement à

EUROPA PARK

le plus merveilleux parc d'attractions d'Europe

en collaboration avec

Giger - Autocars

et KUONI Voyages Kuoni SA La Chaux-de-Fonds Neuchâtel

mercredi 23 juillet 1986

pour le prix de Fr. 75.– pour les adultes et Fr. 50.– pour les enfants (jusqu'à 16 ans)

Prestations:
- **voyage par autocar confortable Giger**
- **entrée à l'Europa Park (toutes les attractions sont comprises)**
- **repas du soir dans un hôtel des Franches-Montagnes**

Départ du Locle (Place du Marché) à 5 h 45, de La Chaux-de-Fonds (Place de la Gare) à 6 heures, de Neuchâtel (Place du Port) à 6 h 30.

Inscriptions et paiements auprès de

Autocars Giger
Av. Léopold-Robert 114
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 75 24

Voyages Kuoni SA
Rue de l'Hôpital 8
Neuchâtel
✆ 038/24 45 00

Voyages Kuoni SA
Av. Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 58 28

Participez nombreux à cette fantastique et inoubliable journée (nombre de places limité)

Seul le

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12
81 M4

SPORTS

Changement de leader au Tour de France cycliste
Un Belge et un Danois à l'honneur

Le Belge Ludo Peeters (33 ans) a remporté la 7e étape, Cherbourg – Saint-Hilaire-du-Harcouët, longue de 201 km, en battant au sprint ses 11 compagnons d'échappée, dont l'Américain Ron Kiefel (2e), l'Espagnol Miguel Indurain (3e) et le Danois Joergen Pedersen (4e), qui devient, du même coup, nouveau maillot jaune.

Après Thierry Marie, Alex Stieda, Dominique Gaigne et Johan Van der Velde, le Tour de France s'est donné son cinquième maillot jaune, en la personne de Joergen Pedersen. Son sixième leader même, si l'on considère que Marie l'avait perdu, puis récupéré.

Le Danois Jorgen Pedersen a ravi hier le maillot jaune au Hollandais Johan Van der Velde. (Bélino AP)

Ce Danois de 27 ans, le matin encore 20e au classement général, à 2'01" du Hollandais Van der Velde, a réussi à se glisser dans une échappée de 8 coureurs, rejoints par 4 autres dans les ultimes kilomètres, et qui a distancé le peloton de 2'03". Pour plus de sécurité, Pedersen s'était encore arrogé un sprint de bonifications. Le coureur de «Carrera» se retrouve, ainsi, maillot jaune, avec 14" d'avance sur Van der Velde déchu.

VICTOIRE À LA PYRRHUS?

Joergen Pedersen est né à Copenhague, le 8 octobre 1959, et affectionne le Tour de France. En deux ans de professionnalisme, le coéquipier d'Urs Zimmermann a remporté trois victoires, dont deux étapes de la «Grande Boucle».

L'an dernier, en effet, outre la 1ère étape du Tour d'Aragon, Pedersen s'était imposé lors de la 10e étape du Tour, à Pontarlier. Il ne faut pas confondre le nouveau maillot jaune avec son homonyme Dag-Erik Pedersen, qui est Norvégien, ni avec son compatriote Steen Peetersen.

L'équipe «Carrera» chassait le paletot jaune depuis deux jours. Guido Bontempi, vainqueur de l'étape de la veille, puis courant toutes les bonifications, hier, n'avait pas fini de tenter sa chance que le pain lui fut enlevé de la bouche par son coéquipier.

Officiellement, il n'y aura rien à redire à la façon d'agir de Pedersen, qui n'aura fait que suivre une échappée pour le compte de ses deux leaders Roche et Zimmermann.

À 25 KM DU BUT

L'échappée décisive, s'est produite à quelque 25 km de l'arrivée. Sous l'impulsion d'Eric Caritoux, ils se sont retrouvés à huit en tête: outre le coureur de chez «Fagor», il y avait là un Belge, Ludo Peeters; trois Espagnol d'équipes rivales, Antonio Esparza, Miguel Indurain et Jesus Blanco Villar; un Hollandais, Pieter Stevenhaagen; un Irlandais, le néo-professionnel Paul Kimmage, ainsi que Pedersen. Les huit ont été rejoints par quatre autres fugitifs, à quelques kilomètres de l'arrivée: Dirk De Wolf (Be), Maarten Ducrot (Ho), l'Américain Ron Kiefel et le Français Bruno Cornillet. Dès lors, Peeters faisait figure de favori du sprint, car, le Belge était le seul à pouvoir disposer d'un homme pour lui lancer le sprint (Ducrot).

A 33 ans, Ludo Peeters n'est plus un inconnu. Le palmarès de l'Anversois mentionne, désormais, une centaine de victoires. Personnage associé de près à l'histoire du Tour de France, il ne vient, pourtant, de remporter que son 3e succès dans la «Grande Boucle» après une étape en 1980 et une autre en 1982. A celles-ci, il faudrait ajouter les quelques succès qu'il a contribué à grapiller à la formation «Panasonic», on veut parler des contre-la-montre par équipe. Mais, lorsque Jan Raas formait son propre groupe sportif, Peeters le suivit chez «Kwantum», groupe pour lequel il a, notamment, remporté le Championnat de Zurich, l'an dernier.

FIGNON RÉPOND À HINAULT

Avant son dénouement clair et net, cette 7e étape, où les sprinters, une nouvelle fois ne furent pas à la fête, valait surtout par la réaction attendue de Laurent Fignon après l'attaque de la veille de son principal rival, Bernard Hinault.

L'ancien double-vainqueur du Tour de France appliqua la même recette que le «blaireau»: démarrage lors d'un «catch». Fignon remporta, en effet, le premier sprint à bonifications, termina second d'un autre. Le Parisien reprit donc 18 secondes au Breton, mais, jamais, il ne réussit à le décramponner. Dans la guerre psychologique, cependant, il a repris à Hinault le point perdu la veille.

SUISSES: PASSIFS OU SERVITEURS

Bonnes nouvelles du camp suisse, où le Lucernois Guido Winterberg, de très loin lanterne rouge du classement, va nettement mieux. Victime d'une chute lors du premier tronçon de la 1re étape, le coureur de «La Vie Claire» souffrait, par la suite, également d'ennuis intestinaux. Tout est terminé aujourd'hui, à l'approche des Pyrénées. Son compagnon de chambre, Niki Rüttimann, qui souffrait, lui aussi, de dysenterie, fut l'un des plus actifs coéquipiers de Bernard Hinault, lors de cette 7e étape, où le «blaireau» avait commandé aux siens la vigilance, s'attendant à la réplique de Fignon.

Robert Dill-Bundi s'est, lui aussi, montré en équipier exemplaire. Lors d'une attaque survenue au contrôle de ravitaillement (km 97), ses deux chefs de file, l'Italien Mario Beccia et le Portugais Acacio Da Silva, se laissèrent surprendre, et accusèrent très vite plus de cinq minutes de retard. Le Haut-Valaisan fut, alors, dépêché à leur côté par Dino Zandegù, son directeur sportif. Le passif à l'arrivée se montait encore à quatre minutes. Da Silva souffre, de surcroît, d'une angine.

Enfin, Gilbert Glaus, qui se sent en très bonne forme ces jours-ci, faisait partie d'un plan d'attaque de «Peugeot». Le Fribourgeois ne put saisir sa chance devant les attaques fusant de toutes parts.

CLASSEMENT DE L'ÉTAPE

7e étape, Cherbourg - Saint-Hilaire du Harcouët (201 km): 1. Ludo Peeters (B) 4 h 57'00" (40,606 kmh); 2. Ron Kiefel (USA); 3. Miguel Indurain (E); 4. Jörgen Pedersen (Dan); 5. Jesus Blanco-Vilar (E); 6. Peter Stevenhaagen (H); 7. Eric Caritoux (F); 8. Antonio Esparza (E); 9. Paul Klimmage (Irl); 10. Dirk De Wolf (B); 11. Bruno Cornillet (F); 12. Marc Gomez (F) tous même temps; 13. Maarten Ducrot (H) à 10"; 14. Michel Dernies (B) à 1'33"; 15. Thierry Claveyrolat (F) même temps; 16. Jos Lieckens (B) à 2'03"; 17. Eric Vanderaerden (B); 18. Jean-Philippe Vandenbrande (B); 19. Eddy Planckaert (B); 20. Régis Simon (F) suivi du peloton dans le même temps de Lieckens. **Puis les Suisses:** 26. Niki Rüttimann; 111. Beat Breu; 118. Jörg Müller; 121. Gilbert Glaus; 146. Urs Zimmermann; 158. Guido Winterberg; 161. Erich Mächler; 165. Bernard Gavillet, tous même temps; 189. Robert Dill-Bundi à 6'11". 191 coureurs au départ, 191 classés.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Jörgen Pedersen (Dan) 28 h 48'36"; 2. Johan Van der Velde (H) à 11"; 3. Guido Bontempi (I) à 27"; 4. Laurent Fignon (F) à 45"; 5. Dominique Gaigne (F) à 50"; 6. Thierry Marie (F) à 56"; 7. Charly Mottet (F) à 59"; 8. Joël Pelier (F) à 1'10"; 9. Eric Boyer (F) à 1'13"; 10. Yvon Madiot (F) à 1'16"; 11. Bruno Cornillet (F) à 1'24"; **12. Erich Mächler (S) à 1'42";** 13. Eric Vanderaerden (B) à 1'43"; 14. Stephen Roche (Irl) à 1'47"; 15. Bruno Leali (I) à 1?52"; **16. Urs Zimmermann (S) à 1'45";** 17. Francesco Rossignoli (I) à 1'56"; 18. Guy Nulens (B) même temps; 19. Davide Cassani (I) à 2'05"; 20. Eric Van Lancker (B) à 2'07". **Puis les autres Suisses:** 33. Müller à 2'52"; 48. Rüttimann à 3'17"; 63. Glaus à 3'55"; 119. Gavillet à 6'20"; 124. Breu à 6'24"; 184. Dill-Bundi à 13'33"; 191. Winterberg à 33'00". (si)

L'étape d'aujourd'hui

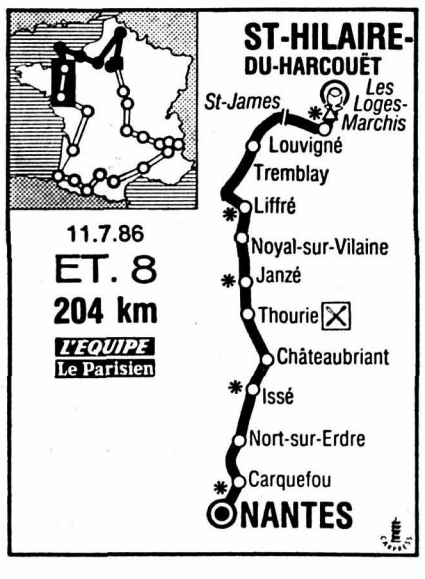

A propos de la selle de Thierry Marie
L'UCI change d'avis

Le Tour connaîtra, demain samedi, une autre importante explication contre la montre, après celle par équipes dans les Hauts-de-Seine. Au programme, figure en effet la première épreuve solitaire de 61,5 km, à Nantes. La selle révolutionnaire, utilisée par le vainqueur du prologue, Thierry Marie, ne sera plus admise.

Mais revenons à ce prologue, ayant eu lieu, voici une semaine, à Boulogne-Billancourt: le coureur français Thierry Marie se présente au départ avec un vélo, équipé d'une selle avec un espèce d'aileron, qui sert au coureur comme appui lombaire. Les commissaires le laissent partir. Marie gagne, avec une demi-seconde d'avance sur le Belge Vanderaerden.

Après le prologue, son directeur sportif, Cyrille Guimard, doit présenter le vélo avec la selle futuriste au jury, qui déclare réglementaire cet engin et sanctionne le résultat. Le rusé Guimard a surpris, une fois de plus, sa concurrence, les commissaires y compris. Et la chaîne des supermarchés, qui sponsorise l'équipe de Laurent Fignon, a sa bonne publicité et le «maillot jaune» au début de la «grande boucle», au dépens de l'électronicien japonais, qui sponsore la formation de Vanderaerden.

Cinq jours plus tard, l'organisation du jury propose au jury international, composé d'un Italien, d'un Luxembourgeois, d'un Colombien et d'un Français, de ne pas autoriser des nouveautés, telle la selle de Marie, pour la suite du Tour. Ce jury, qui avait admis cette selle au prologue, change d'avis et suit les organisateurs, en interdisant tous changements aux vélos habituels. Pour assurer l'égalité des chances.

Walter Grimm

Pour Roland Stadler au Swiss Open de tennis de Gstaad
La volonté a triomphé de la suffisance

Ce fut hier en quelque sorte la journée des dupes; car les quatre dernières rencontres donnant accès aux quarts de finale ne furent guère d'un niveau enthousiasmant. Mais le nombreux public accouru de nouveau dans la station de l'Oberland bernois put se consoler avec la surprenante victoire de Roland Stadler sur le fantasque Tchécoslovaque Milan Srejber, qui avait pourtant éliminé la veille la tête de série No 2 Joakim Nyström.

Si l'on sait que 380 rangs – pas un de moins – séparent les deux hommes au classement ATP, on exagère à peine en qualifiant cette victoire de sensation.

Le succès de l'Allemand Keretic aux dépens du Hollandais Schapers – tombeur de Heinz Günthardt – constitue aussi une relative surprise.

Par contre, les qualifications de Smid (Tch), qui dut quand même batailler trois sets pour se défaire de Osterthun (RFA), et de la tête de série No 1 Edberg, qui n'a laissé que les deux premiers jeux au malheureux Argentin Ingaramo, avant d'en aligner douze d'affilée, sont dans la logique des choses.

La victoire de Roland Stadler a été acquise à la force du poignet – c'est le moins qu'on puisse dire – mais aussi à la force du mollet.

À LA VOLONTÉ

Son marathon a été payant: n'a-t-il pas transformé une trentaine d'amortis de son adversaire en autant de points gagnants, alors que ce dernier persistait dans son aberrante tactique? Le Tchécoslovaque a de très longues jambes mais ne sait pas s'en servir, comme de sa cervelle d'ailleurs. Sa seule arme fut son service, ce qui n'empêcha pas Stadler de réussir trois breaks et surtout de gagner le tie break du premier set par 7-0.

Le Tchécoslovaque donna l'impression d'avoir sous-estimé son adversaire, et lorsque les choses tournèrent en sa défaveur il n'eut ni la force, ni la volonté de se battre; à tel point qu'il donna en cadeau la balle de set. S'il n'avait eu qu'une once de la rage de vaincre de Stadler, le cours du match aurait pu changer.

UN RÉGAL EN PERSPECTIVE

Aujourd'hui, avec les quarts de finale, ce sera le régal. Les rencontres s'annoncent passionnantes, et surtout très ouvertes avec les deux Suisses qui auront à faire à forte partie certes, mais qui ont toutes leurs chances. Le duel suédois ne sera pas piqué des vers avec un Pernfors, qui attire toujours la foule, alors que Edberg se souviendra que Keretic l'a battu à Hambourg en 1984. Les jours passent et ne se ressemblent pas...

RÉSULTATS

Simple messieurs, deuxième tour: Stefan Edberg (Sue, No 1) bat Marcelo Ingaramo (Arg) 6-2 6-0; Damir Keretic (RFA) bat Michiel Schepers (Hol) 6-2 6-4; Tomas Smid (Tch, 8) bat Ricki Osterthun (RFA) 5-7 6-2 6-2; Roland Stadler (Sui) bat Milan Srejber (Tch) 7-6 (7-0) 6-4.

Double messieurs, premier tour: Casal et Sanchez (Esp) battent Glickstein et Perkiss (Isr) 2-6 7-6 6-4; Guy Forget et Jakub Hlasek (Fra, Sui) battent Heinz et Markus Günthardt (Sui) 6-7 (4- 7) 7-6 (7-4) 6-3. – **Deuxième tour:** Muster et Ostoja (Aut, You) battent Luza et Tiberti (Arg) 6-1 6-3; Edberg et Nyström (Sue) battent Dowdeswell et Edmondson (GB, Aus) 6-4 6-2.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

Court central (11 heures): Pernfors - Gunnarson, suivi de Hlasek - Sanchez, Edberg - Keretic et Smid - Stadler.

Gérard Bersier

Championnats suisses juniors
De l'or pour une Neuchâteloise

Les titres distribués à l'occasion des championnats suisses juniors, à Horw, sont revenus au Zurichois Richard Farda (No 2) et à Emanuela Zardo (Giubiasco/1), 16 ans seulement, dans la catégorie des 17/18 ans, ainsi qu'Emmanuel Marmillod (Pratteln/No 1) et Sandrine Bregnard (Bôle/3) chez les 15/16 ans.

La plus grosse surprise de ces championnats est intervenue en quarts de finale, avec la défaite de Thierry Grin (Belmont), tête de série No 1, devant Aaron Matzinger, un garçon classé P3, vainqueur 4-6 6-3 6-3. Deux heures après son succès, Matzinger se défaisait encore en demi-finale de son camarade d'entraînement Urs Helfer 6-4 6-1, avant de s'incliner en finale devant Farda (6-4 7-5).

Juniors 1 (17/18 ans). – Quarts de finale: Aaron Matzinger (Bremgarten/P3) bat Thierry Grin (Delémont/A1/1) 4-6 6-3 6-3; Urs Helfer (Wettingen/P2/4) bat Nicolas Strit (Marly/B2) 6-1 6-1; Jean-Yves Blondel (Morges/P2/3) bat Alexis Bernhard (Rubigen/B1) 6-0 6-3; Richard Farda (Regensdorrf/P1 18/2) bat Nino Kjellmann (Anières/P3) 6-1 6-2. – **Demi-finales:** Matzinger bat Helfer 6-4 6-1; Farda bat Blondel 6-4 1-6 6-3. – **Finale:** Farda bat Matzinger 6-4 7-5.

Juniors 2 (15/16 ans). – Demi-finales: Emmanuel Marmillod (Pratteln/P3/1) bat Marc Rosset (Genève/P3/3) 7-6 6-3; Carlos Fresnada (Winterthour/P3/2) bat Pierre-André Genillard (Gilly/P3/4) 6-3 6-1. – **Finale:** Marmilloud bat Fresnada 6-3 6-1.

Filles 1. – Demi-finales: Emanuela Zardo (Giubiasco/P1 11/1) bat Cornelia Marty (Zurich/P2) 6-1 6-1; Michèle Strebel (Zurich/P1 12/2) bat Sandrine Jaquet (Grand-Lancy/P1 13/3) 6-4 4-6 6-2. – **Finale:** Zardo bat Strebel 7-6 6-3.

Filles 2. – Demi-finales: Mareke Plocher (Jona/P2/1) bat Michaela Hosek (Horgen/P2/4) 7-5 6-1; **Sandrine Bregnard (Bôle/P2/3) bat Gabrielle Villiger (Herrliberg/P2/2) 7-5 5-7 6-2. – Finale: Bregnard bat Plocher 7-6 6-3.**

(si)

Meeting d'athlétisme à Cortaillod
Chaux-de-Fonnières en pleine forme

Mercredi soir, sur le terrain de la Rive, à Cortaillod, l'internationale de l'Olympic Nathalie Ganguillet a réalisé la meilleure performance suisse de la saison au lancer du disque avec un jet mesuré à 50 m 56. Il y va également d'un nouveau record neuchâtelois de la spécialité où deux autres Chaux-de-Fonnières se sont encore mises en évidence avec des performances de bonne valeur nationale: Sylvie Stutz a envoyé son engin à 46 m 12, alors que Barbara Kullmann (cadette) expédiait le sien à 36 m 34.

Au jet du poids, Nathalie Ganguillet confirmait son niveau national avec un jet de 15 m 21, imitée à l'échelon des cadettes par Barbara Kullmann avec 10 m 46. Bonne performance aussi de Roland Jenni, de l'Olympic, dans cette spécialité avec un meilleur jet à 13 m 11. Quant à Jean-René Feuz, après avoir une nouvelle fois franchi 4 mètres au saut à la perche, on le retrouvait avec 10 m 42 au poids, 30 m 22 au disque et 6 m 05 en longueur.

CÉLINE JEANNET GAGNE À DÔLE

Mercredi également, un groupe d'athlètes chaux-de-fonniers a participé à une réunion à Dôle. Ce fut l'occasion pour Céline Jeannet de remporter le 400 mètres en 60" 9, après avoir couru le 100 m haies en 15" 9.

La talentueuse Marianne Barben a connu une étape importante de sa jeune carrière en parcourant le 1500 m en 4' 59" 1, soit pour la première fois sous les cinq minutes. Il s'agit là d'une des meilleures performances suisses chez les cadettes B.

D'autres satisfactions pour l'Olympic avec Douglas Gaillard, 2e du 200 mètres en 22" 4 et Gabrielle de Torrente également 2e du 200 mètres en 27" 2. Record personnel au disque des cadets pour Christophe Kolb qui était mesuré à 36 m 44, alors qu'il ne s'était pas affiché à son meilleur niveau au marteau avec un lancer à 52 m 48.

Jr.

B Basketball

Championnats du monde
Deux k.-o. pour le Brésil

Le Brésil a réussi deux k.o. en un seul match, à Saragosse, lors du dernier tour des poules éliminatoires. Première victime, l'Espagne, jusqu'à présent invaincue. L'équipe d'Antonio Diaz-Miguel a été totalement dominée sous les panneux par Vitalino et Andrade et a dû trouver refuge dans des tirs à distance ou à mi-distance. Mais l'adresse n'était pas au rendez-vous, malgré Candido Sibilio (19 points) et José-Maria Margall (18 points).

Seconde victime probable, la France, que seul un miracle, une victoire de la Corée du Sud sur la Grèce en l'occurrence, pourrait sauver de l'élimination.

Groupe A: France - Panama 91-88 (50-48). Brésil - Espagne 86-72 (44-37).

Groupe B: URSS - Australie 122-92 (45-46). Uruguay - Angola 83-81 ap.prol.(29-35, 73-73).

Groupe C: RFA - Chine 81-80 (46-41). Porto-Rico - Côte d'Ivoire 91-55 (43-23).

Groupe D: Yougoslavie - Canada 83-80 (45-42). Hollande - Malaisie 110-66 (56-28). (si)

D Divers

Pari mutuel romand

Ordre d'arrivée de la course du jeudi 10 juillet à Enghien:

16 - 8 - 19 - 6 - 15 - 1 - 7 - 5.

Non partant: 12.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer immédiatement à Saint- Imier rue Baptiste-Savoye:

appartement 2 ½ pièces

au rez-de-chaussée (conviendrait pour personnes âgées) entièrement rénové, cuisine aménagée, salle de bains/WC, chauffage central, eau chaude, coin-cave, machine à laver.

Location mensuelle: Fr. 450.–
+ charges

Premier mois gratuit!

✆ 039/41 29 88

GECO
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET DROZ - 2300 LA CHAUX DE FONDS
TEL. 039/23 26 55 56

MAGNIFIQUE DUPLEX A LOUER
Quartier Place du Marché

1er niveau: 3 chambres, 1 cuisine avec coin à manger, 1 salle de bains + douche, WC séparés.
2e niveau: 1 salon couvrant tout l'étage, cheminée de salon, poutres apparentes.
Finition au choix du locataire.
Chauffage individuel au gaz.
Loyer: Fr. 1000.–, sans charge.
Date d'entrée à convenir.

A louer au Port de Bevaix/NE
pour ceux qui aiment la voile, les sports nautiques ou tout simplement le lac de Neuchâtel

magnifique villa neuve

5 pièces, tout confort, avec terrain aménagé et garage pour 2 voitures.

Ecrire sous chiffre 87-55 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, Fbg du Lac 2001 Neuchâtel

---

Le Locle

à vendre, dans un immeuble rénové, appartement de

3 pièces

Situation privilégiée, jardin potager, balcon, cave et chambre haute.

dès Fr. 94 700.-

Visite et renseignements:
✆ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: rue des Moulins 51,
2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

---

soldes 1-21.07

SOLDES!
Venez voir et choisir!

RADIO TV STEINER

---

3 heures de vidéo: pas cher!
CASSETTES VIDÉO MEMOREX E 180
~~9.50~~ **8,90**

Portable et avec télécommande, parfait!
ET EN PLUS, C'EST UN TV COULEUR avec 51 cm. d'écran: ORION RC 151
~~890.–~~

799.-

RADIO TV STEINER

Le magnétoscope "SLIM": hauteur 95 mm.
TOUS LES PROGRAMMES PAL EN COULEUR VHS, TOSHIBA V 73, avec télécommande et programmable.
~~1290.–~~ **990.–**

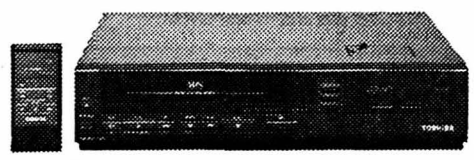

Un ensemble fumant!
"HOT-SET 2" de COMMODORE:
C 64 + unité disquette 1541 + moniteur PHILIPS CM 8500
~~1770.–~~

1270.-

RADIO TV STEINER

Voici votre Nikon compact et tout automatique...
NIKON L 35 TW AF, 24×36, mise au point automatique AutoFocus.
~~585.–~~

549.-

RADIO TV STEINER

C'est aussi la clé d'un système
CANON T 80 AVEC OBJECTIF 1,8/50 mm. AutoFocus, il peut aussi utiliser les autres objectifs de Canon (sans AF)
~~1140.–~~

790.-

RADIO TV STEINER

Radio cassette stéréo
ALLORGAN RR 101 S ondes L.M.FM., système de 4 HP, micro incorporé, piles et secteur.
~~129.–~~

99.-

RADIO TV STEINER

Communiquez!
EMETTEUR-RÉCEPTEUR ROADSTAR GTX 85 3 canaux, approuvé PTT.
~~179.–~~

149.-

RADIO TV STEINER

Incroyable!
LECTEUR DE DISQUE COMPACT FUNAÏ, laser, programmable.
299.–

Le vrai sportif!
WALKMAN AVEC RADIO M.FM.
SONY WM-F75, autoreverse, Dolby B.
~~349.–~~ **299.–**

Et dans votre magasin RADIO TV STEINER, un grand choix de TV, Vidéo, HiFi de retour de location, à des prix imbattables et avec 6 mois de garantie.

LA CHAUX-DE-FONDS:
53, av. Léopold-Robert (sous les arcades)

RADIO TV STEINER

EN PRIME LE CARRÉ D'AS EN DIRECT

Tout supporter ayant payé sa carte pour la saison 86/87 avant le 31.08.86 participe au tirage au sort de 20 places assises pour le 1er match de coupe d'Europe du FC Xamax.

XA MARCHE, JE FAIS LE DOUZIÈME !

COTISATIONS 86/87

CARTES	
Supporter tribune-sud	*Fr. 350.–*
Passif pesage (couvert)	*Fr. 170.–*
Passif pelouse (non-couvert)	*Fr. 125.–*
Passif jeunesse pesage (couvert)	*Fr. 105.–*
Passif jeunesse pelouse (non-couvert)	*Fr. 75.–*
Tribune-nord avancée	*Fr. 250.–*
COTISATIONS:	
Juniors	*Fr. 60.–*
Anciens membres, actifs, vétérans	*Fr. 100.–*

Venez choisir votre place au secrétariat de la Maladière, 038/25 44 28

Envoyer ce coupon au secrétariat de Xamax, case postale 78 2000 Neuchâtel 8

Envoyez-moi _____ carte(s):

_____ *à Fr.* _____

Nom: _____ *Prénom:* _____

Rue/N°: _____

NPA/Localité: _____

MAV

SPORTS

Championnat suisse de football saison 1986-1987 (premier tour)

La commission du calendrier de Ligue nationale a pu compter, une fois encore, sur les services du Bâlois Lucien Schmidlin Jr pour l'élaboration de son calendrier. Elle a tenu compte en priorité, des desiderata exprimés par Daniel Jeandupeux, l'entraîneur de l'équipe nationale, dont le match contre la France, conclu au dernier moment (19 août) a bouleversé le calendrier qui avait été définitivement prévu.

Trois clubs (Bâle, Grasshopper et Lausanne) ont demandé par ailleurs à jouer leur deux premiers matchs à l'extérieur en raison de la réfection de la pelouse de leur stade. On note par ailleurs que les clubs de ligue nationale A qui ne se qualifieront pas pour les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse seront au repos pendant trois semaines (1er au 22 novembre) période au cours de laquelle ont été prévus un tour de Coupe de Suisse et le match Italie - Suisse.

Equipe nationale

19 août: Suisse - France (amical à Lausanne).
27 août: Autriche - Suisse (amical).
8-10 septembre: camp d'entraînement.
24 septembre: Suède - Suisse (Championnat d'Europe).
14-15 octobre: camp d'entraînement.
29 octobre. Suisse- Portugal (Championnat d'Europe).
6-9 novembre: camp d'entraînement.
15 novembre: Italie - Suisse (Championnat d'Europe).
1er-12 décembre: tournée de l'équipe nationale.

Super Coupe

3 août: Young Boys - Sion.

Coupe de Suisse

20 septembre: 32es de finale avec l'entrée des clubs de ligue A.
18-19 octobre: 16es de finale.
11 novembre: 8es de finale.

Coupes européennes

17 septembre: premier tour (matchs aller).
1er octobre: premier tour (matchs retour).
22 octobre: deuxième tour (matchs aller).
5 novembre: deuxième tour (matchs retour).
26 novembre: troisième tour de la Coupe de l'UEFA uniquement (matchs aller).
10 décembre: troisième tour de la Coupe de l'UEFA uniquement (matchs retour).

Premier choix de Jeandupeux

On sait que l'équipe nationale participera pour la première fois à la Coupe Philips, qui en sera à sa dixième édition à la fin du mois. Elle affrontera le PSV Eindhoven (champion de Hollande) le mardi 29 juillet au Wankdorf. Ce match aura été précédé, de la deuxième demi-finale entre Young Boys et les Brésiliens de Gremio Porto Alegre. Les finales auront lieu le jeudi 31 juillet.

L'entraîneur national Daniel Jeandupeux a formé une sélection-cadre de 21 joueurs pour le camp d'entraînement qui sera organisé à l'occasion de ce tournoi (28 au 31 juillet).

LES JOUEURS RETENUS

Gardiens: Erich Burgener (Servette), Martin Brunner (Grasshopper), Urs Zurbuchen (Young Boys).

Défenseurs: René Botteron (Bâle), André Egli (Grasshopper), Alain Geiger (Servette), Charly In Albon (Grasshopper), Claude Ryf (Neuchâtel Xamax), Martin Weber (Young Boys), Roger Wehrli (Lucerne).

Milieu de terrain et avants: Georges Bregy (Sion), Dominique Cina (Sion), Michel Decastel (Servette), André Halter (Lucerne), Heinz Hermann (Neuchâtel Xamax), Marcel Koller (Grasshopper), Erni Maissen (Bâle), Christian Matthey (Grasshopper), Marco Schällibaum (Bâle), Alain Sutter (Grasshopper), Dario Zuffi (Young Boys). (si)

LIGUE NATIONALE A

9-10 AOÛT	30-31 AOÛT	13-14 SEPTEMBRE	8 OCTOBRE	1-2 NOVEMBRE
Aarau - NE Xamax	Locarno - Aarau	Locarno - Lausanne	**Aarau - La Chaux-de-Fonds**	**Bellinzone - La Chaux-de-Fonds**
Bellinzone - Saint-Gall	Lucerne - Bâle	Lucerne - Young Boys	Bâle - Grasshopper	Lausanne - Bâle
La Chaux-de-Fonds - Wettingen	**NE Xamax - Young Boys**	**NE Xamax - Bâle**	Lausanne - Servette	**NE Xamax - Locarno**
Servette - Lucerne	**St-Gall - La Chaux-de-Fonds**	Saint-Gall - Servette	Locarno - Saint-Gall	Servette - Aarau
Sion - Bâle	Sion - Servette	Sion - Grasshopper	Lucerne - Vevey	Sion - Vevey
Vevey - Lausanne	Vevey - Grasshopper	Vevey - Bellinzone	**NE Xamax - Wettingen**	Wettingen - Lucerne
Young Boys - Locarno	Wettingen - Bellinzone	Wettingen - Aarau	Young Boys - Bellinzone	Young - Boys - Grasshopper
Zurich - Grasshopper	Zurich - Lausanne	**Zurich - La Chaux-de-Fonds**	Zurich - Sion	Zurich - Saint-Gall
16 AOÛT	**3 SEPTEMBRE**	**27-28 SEPTEMBRE**	**11-12 OCTOBRE**	**22-23 NOVEMBRE**
Locarno - La Chaux-de-Fonds	Aarau - Sion	Aarau - Zurich	Bellinzone - Lausanne	Aarau - Bellinzone
Lucerne - Aarau	Bâle - Zurich	Bâle - Wettingen	**La Chaux-de-Fonds - Bâle**	Bâle - Servette
NE Xamax - Lausanne	Bellinzone - Locarno	Bellinzone - Lucerne	Grasshopper - Aarau	**Chaux-de-Fonds - Young Boys**
Saint-Gall - Grasshopper	**Chaux-de-Fonds - NE Xamax**	**La Chaux-de-Fonds - Sion**	Saint-Gall - Lucerne	Grasshopper - Lausanne
Sion - Bellinzone	Grasshopper - Wettingen	**Grasshopper - NE Xamax**	Servette - Young Boys	Locarno - Wettingen
Vevey - Bâle	Lausanne - Lucerne	Lausanne - Saint-Gall	**Sion - NE Xamax**	Lucerne - Sion
Wettingen - Young Boys	Servette - Vevey	Servette - Locarno	Vevey - Locarno	**Saint-Gall - NE Xamax**
Zurich - Servette	Young Boys - Saint-Gall	Young Boys - Vevey	Wettingen - Zurich	Vevey - Zurich
23-24 AOÛT	**6-7 SEPTEMBRE**	**4-5 OCTOBRE**	**25 OCTOBRE**	**29-30 NOVEMBRE**
Aarau - Saint-Gall	Bâle - Aarau	Locarno - Grasshopper	Aarau - Lausanne	Bellinzone - Bâle
Bâle - Locarno	**Grasshopper - Chaux-de-Fonds**	**Lucerne - La Chaux-de-Fonds**	Bâle - Young Boys	**Lausanne - La Chaux-de-Fonds**
Bellinzone - NE Xamax	Lausanne - Young Boys	**NE Xamax - Servette**	**La Chaux-de-Fonds - Servette**	**NE Xamax - Vevey**
La Chaux-de-Fonds - Vevey	Locarno - Lucerne	Saint-Gall - Bâle	Grasshoppers - Bellinzone	Servette - Grasshopper
Grasshopper - Lucerne	**NE Xamax - Zurich**	Sion - Young Boys	Locarno - Zurich	Sion - Locarno
Lausanne - Sion	Saint-Gall - Vevey	Vevey - Aarau	**Lucerne - NE Xamax**	Wettingen - Saint-Gall
Servette - Wettingen	Servette - Bellinzone	Wettingen -Lausanne	Saint-Gall - Sion	Young Boys - Aarau
Young Boys - Zurich	Wettingen - Sion	Zurich - Bellinzone	Vevey - Wettingen	Zurich - Lucerne

LIGUE NATIONALE B

9-10 AOÛT	30-31 AOÛT	27-28 SEPTEMBRE	11-12 OCTOBRE	16 NOVEMBRE
Baden - Bienne	Bienne - Bulle	Baden - Winterthour	Etoile Carouge - CS Chênois	Bienne - Winterthour
Bulle - Chiasso	CS Chênois - Martigny	Bulle - Renens	Granges - Martigny	Chiasso - CS Chênois
Granges - Olten	Chiasso - Baden	Granges - SC Zoug	Kriens - Bulle	Etoile Carouge - Renens
Kriens - CS Chênois	Etoile Carouge - Granges	Kriens - Chiasso	Lugano - Malley	Kriens - Lugano
Lugano - Etoile Carouge	Olten - Lugano	Lugano - CS Chênois	Olten - Winterthour	Malley - Bulle
Malley - Renens	Renens - Schaffhouse	Malley - Etoile Carouge	Renens - Chiasso	Martigny - Baden
Martigny - SC Zoug	Winterthour - Malley	Martigny - Olten	Schaffhouse - Baden	Olten - SC Zoug
Schaffhouse - Winterthour	SC Zoug - Kriens	Schaffhouse - Bienne	SC Zoug - Bienne	Schaffhouse - Granges
16-17 AOÛT	**3 SEPTEMBRE**	**4-5 OCTOBRE**	**25-26 OCTOBRE**	**22-23 NOVEMBRE**
Bienne - Malley	Baden - SC Zoug	Bienne - Kriens	Baden - Malley	Baden - Lugano
CS Chênois - Baden	Bulle - Etoile Carouge	CS Chênois - Granges	CS Chênois - Bienne	CS Chênois - SC Zoug
Chiasso - Granges	Granges - Bienne	Chiasso - Schaffhouse	Chiasso - Winterthour	Chiasso - Olten
Etoile Carouge - Schaffhouse	Kriens - Renens	Etoile Carouge - Martigny	Etoile Carouge - SC Zoug	Etoile Carouge - Bienne
Olten - Bulle	Lugano - Chiasso	Olten - Malley	Granges - Kriens	Granges - Bulle
Renens - Martigny	Malley - CS Chênois	Renens - Baden	Martigny - Bulle	Martigny - Kriens
Winterthour - Kriens	Martigny - Winterthour	Winterthour - Lugano	Renens - Olten	Renens - Winterthour
SC Zoug - Lugano	Schaffhouse - Olten	SC Zoug - Bulle	Schaffhouse - Lugano	Schaffhouse - Malley
23-24 AOÛT	**13-14 SEPTEMBRE**	**8 OCTOBRE**	**1er-2 NOVEMBRE**	**29-30 NOVEMBRE**
Baden - Etoile Carouge	Bienne - Martigny	Baden - Renens	Bienne - Chiasso	Bienne - Renens
Bulle - Winterthour	CS Chênois - Bulle	Bienne - Olten	Bulle - Schaffhouse	Bulle - Baden
Granges - Renens	Chiasso - Malley	Bulle - Lugano	Kriens - Baden	Kriens - Schaffhouse
Kriens - Olten	Etoile Carouge - Kriens	CS Chênois - Renens	Lugano - Granges	Lugano - Martigny
Lugano - Bienne	Olten - Baden	Chiasso - Etoile Carouge	Malley - Martigny	Malley - Granges
Malley - SC Zoug	Renens - Lugano	Malley - Kriens	Olten - CS Chênois	Olten - Etoile Carouge
Martigny - Chiasso	Winterthour - Granges	Martigny - Schaffhouse	Winterthour - Etoile Carouge	Winterthour - CS Chênois
Schaffhouse - CS Chênois	SC Zoug - Schaffhouse	Winterthour - SC Zoug	SC Zoug - Renens	SC Zoug - Chiasso

Les transferts en ligue nationale A

Aarau

Entraîneur: Ottmar Hitzfeld (RFA, depuis 1984).
Etrangers: Jens-Jörn Bertelsen (Dan), Flemming Christensen (Dan), Herberth (RFA), Wassmer (RFA).
Arrivées: Tschuppert (Saint-Gall), Hächler (Wettingen), Rindlisbacher (Baden), Thomas Wyss (Lucerne).
Départs: Fregno (Saint-Gall), Meyer (?), Richner (retrait).

Bâle

Entraîneur: Helmuth Benthaus (Sui, 1985).
Etrangers: Strack (RFA), Süss (RFA), Hauser (RFA), François (Fra).
Arrivées: Mäder (Schaffhouse), Hänni (Oensingen), Füri (Concordia), François (Concordia), Bützer (Young Boys), Ghisoni (Longeau).
Départs: Jeitziner (Young Boys), Beat Sutter (Neuchâtel Xamax), Laydu (Locarno), Irizik (Saint-Gall), Lüthi (Granges).

Bellinzone

Entraîneur: Peter Pazmandy (Sui, 1984).
Etrangers: Fargeon (Fra), Fagot (Bel), Chröis (Dan).
Arrivées: Rodriguez (Etoile Carouge), Aeby (Etoile Carouge), Bordoli (Ascona), Urs Schönenberger (Zurich).
Départs: Bertoli (Saint-Gall), Franceschi (Chiasso), Tomasini (Taverne).

La Chaux-de-Fonds

Entraîneur: Bernard Challandes (Sui, 1985).
Etrangers: Bridge (Can), Noguès (Arg).
Arrivées: Rappo (Bienne), Paduano (Yverdon), Burgisser (Yverdon), Béguin (Le Locle), Sylvester (Bure).
Départs: Racine (Etoile Carouge), Morandi (Bienne), Huot (Bienne), Läubli (Neuchâtel Xamax), Ripamonti (Noiraigue), Wildisen (départ à l'étranger), Tacchella (départ à l'étranger), Capraro (?), Mauron (Stade Lausanne).

Grasshopper

Entraîneur: Timo Konietzka (RFA, 1985).
Etrangers: Pierre Larsen (Dan), Andracchio (Ita), Gren (Sue).
Arrivées: De Siebenthal (Vevey), Larsen (KB 1903 Copenhague), Sforza (Wohlen).
Départs: Grimm (Embrach), Marchand (Saint-Gall), Schepull (SC Zoug), Sulser (Lugano), Borchers (RFA), Elmar Landolt (SC Zoug).

Lausanne

Entraîneur: Radu Nunweiler (Rou, 1984).
Etrangers: Thychosen (Dan), Seramondi (Ita), Kaltaveridis (Gre), El-Haddaoui (Mar).
Arrivées: Schürmann (Vevey), Facchinetti (Locarno), Léger (Martigny).
Départs: Zappa (Lugano), Dario (Saint-Gall), Thaty (Fribourg).

Locarno

Entraîneur: Tonio Chiandusi (Ita, 1983).
Etrangers: Niedermayer (RFA), Schönwetter (RFA), Tami (Ita), Gianfreda (Ita).
Arrivées: Laydu (Bâle), Arrigoni (Winterthour), Tedeschi (Lugano), Paolo Bernasconi (Lugano).
Départ: Facchinetti (Lausanne).

Lucerne

Entraîneur: Friedel Rausch (RFA, 1985).
Etrangers: Torfason (Isl), Gretarsson (Isl), Mohr (RFA).
Arrivée: Mohr (Eintracht Francfort).
Départs: Hegi (Saint-Gall), Fischer (retrait), Thomas Wyss (Aarau).

Neuchâtel Xamax

Entraîneur: Gilbert Gress (Fra, 1981).
Etrangers: Stielike (RFA), Dodds (Eco), Urban (Tch), Jacobacci (Ita), Givens (Irl).
Arrivées: Beat Sutter (Bâle), Läubli (La Chaux-de-Fonds), Lei-Ravello (Servette), Fluri (Granges), Dodds (Dundee United).
Départs: Engel (Lugano), Nielsen (CS Chênois), Schmidlin (Laufon), Elsener (Vevey?), Zaugg (Vevey?), Salvi (?).

Saint-Gall

Entraîneur: Uwe Klimaschefski (RFA, nouveau).
Etrangers: Irizik (Tur), Jurkermik (Tch), Hörmann (Aut), Metzler (Aut).
Arrivées: Irizik (Bâle), Roland Moser (Vaduz), Bertoli (Bellinzone), Fregno (Aarau), Hegi (Lucerne), Moscatelli (Bienne), Piserchia (Laufon), Dario (Lausanne), Marchand (Grasshopper).
Départs: Urban (Neuchâtel Xamax), Claudio Taddei (Bienne), Alex Germann (Wettingen), Zwicker (Wettingen), Tschuppert (Aarau), Signer (retrait), Ritter (Admira Dornbirn, Aut), Fimian (Granges), Pellegrini (Zurich), Madlener (?), Gort (?).

Servette

Entraîneur: Jean-Marc Guillou (Fra, 1985).
Etrangers: Genghini (Fra), Eriksen (Dan), Kok (Hol), Pavoni (Ita).
Arrivées: Genghini (Monaco), Eriksen (Feyenoord), Mutter (Lalden), Pavoni (Vevey), Caciapaglia (Vevey), Mancinelli (Etoile Carouge), Palombo (CS Chênois).
Départs: Magnussen (Malmö), Lei-Ravello (Neuchâtel Xamax), Christensen (Bröndby Copenhague), Gilles Besnard (Etoile Carouge).

Sion

Entraîneur: Jean-Claude Donzé (Sui, 1981).
Etrangers: Aziz Bouderbala (Mar), Lopez (Esp).
Arrivée: Bregy (Young Boys).
Départ: aucun.

Vevey

Entraîneur: Guy Mathez (Sui, nouveau).
Etrangers: Sengör (Tur), Abega (Can), Fernandez (Esp), Tlokinski (Pol).
Arrivées: Elsener (Neuchâtel Xamax?), Zaugg (Neuchâtel Xamax?), Tlokinski (CS Chênois).
Départs: Schürmann (Lausanne), Pavoni (Servette), Cacciapaglia (Servette), Vodoz (Châtel-Saint-Denis), Puippe (Montreux), De Siebenthal (Grasshopper), Rémy (Malley?).

Wettingen

Entraîneur: Marcel Cornioley (Sui, nouveau).
Etrangers: Dupovac (You), Christofte (Dan), Brian Bertelsen (Dan).
Arrivées: Zwicker (Saint-Gall), Alex Germann (Saint-Gall), Heuberger (Red Star).
Départs: Aebischer (Baden), Roth (Winterthour), Graf (Winterthour), Hächler (Aarau), Killmaier (?).

Young Boys

Entraîneur: Alexander Mandziara (RFA, 1984).
Etrangers: Siwek (RFA), Lunde (Dan), Prytz (Sue).
Arrivées: Jeitziner (Bâle), Hänzi (Longeau).
Départs: Bregy (Sion), Bützer (Bâle), Schönenberger (Bümplitz), Radi (Etoile Carouge).

Zurich

Entraîneur: Hermann Stessl (Aut, nouveau).
Etrangers: Gretschnig (Aut), Berger (Tch), Salvo et Antonio Paradiso (Ita), Romano (Ita), De Almeida (Bré).
Arrivées: Berger (Sparta Prague), Pellegrini (Saint-Gall), De Almeida (Granges), Hedinger (Munich 1860), Stoob (Rüti), Studer (Soleure), Zweifel (Amriswil), Schlumpf (Wallisellen).
Départs: Kraus (Eintracht Francfort), Markus Schneider (Winterthour), Schönenberger (Bellinzone), Mautone (Granges), Krebs (Baden).

Elsener à Vevey

Le Vevey-Sports a confirmé hier en dernière minute, le transfert de l'ex-international Rudi Elsener, venant de Neuchâtel Xamax, qui a signé un contrat d'une année. D'autre part, Rolf Zahnd, venant des Young Boys, portera également les couleurs veveysanes. Le talentueux demi fait l'objet d'un prêt pour une année. (si)

Suite des informations sportives ► 14

SPORTS

Tirage au sort hier à Genève des Coupes européennes de football

Gilbert Gress: «On aurait pu tomber plus mal»

Des clubs suisses engagés dans les trois Coupes européennes de football, Neuchâtel Xamax n'apparaît pas au prime abord le moins bien loti des quatre. En effet, tant les Young Boys que Sion ou Lucerne sont tombés sur des «os», puisqu'ils affronteront respectivement Real Madrid, Aberdeen et Spartak Moscou.

Pour sa quatrième participation à la Coupe de l'UEFA, Neuchâtel Xamax en découdra quant à lui avec les Danois de Lyngby BK. Actuellement au dixième rang d'un championnat qui commence au printemps pour se terminer à la fin de l'automne, ce club de Copenhague comptabilise six points en sept matchs. Exceptionnellement interrompue pour permettre à l'équipe nationale danoise de préparer la campagne mexicaine, la compétition reprendra en fait pleinement ses droits le 23 de ce mois au Danemark.

CINQ INTERNATIONAUX

Quoique ne possédant plus de rescapé du récent «Mundial» – le dernier d'entre eux n'était autre que l'attaquant Flemming Christensen qui vient de signer à Aarau – Lingby n'en compte pas moins de cinq internationaux appartenant à la sélection de moins de 23 ans.

L'an dernier, les Danois avaient été éliminés par Etoile Rouge Belgrade au deuxième tour de la Coupe UEFA (2 à 2 à domicile et défaite sur le score de 3 à 1 en Yougoslavie), après s'être défait des Irlandais du Sud de Galway United (3 à 0 et 3 à 2). S'appuyant sur un contingent dont la moyenne d'âge avoisine les 21 ans, Lingby participera pour la cinquième fois à une compétition européenne.

DANS L'INCONNUE

Présent à Genève, Gilbert Facchinetti analysait sereinement et calmement les chances de qualifications de ses protégés.

On est un peu dans l'inconnue en ce qui concerne les clubs danois. Il faut s'en méfier. C'est une formation de valeur moyenne, qui peut être à notre portée. Elle mérite toutefois le respect, ne serait-ce par le fait qu'elle est une habituée du football international et de par ses internationaux.

Contacté par téléphone peu après le tirage au sort, Gilbert Gress se faisait le porte-parole de ses joueurs en regrettant une fois de plus amèrement que le titre 85-86 leur ait échappé.

Cela nous aurait permis de prendre notre revanche contre Real!: Puis d'aborder l'énigme danoise: **«On aurait pu tomber plus mal! La plupart des joueurs talentueux danois s'expatrient, les équipes de clubs sont donc moins fortes. Cela dit, il faudra toutefois être sur nos gardes. Lingby repose sur une base de travail saine; c'est une équipe d'avenir.»**

Cette fois, Hugo Sanchez ne trouvera pas Thévenaz ou Küffer sur son passage, mais Conz et Cie... (Bélino AP)

De notre envoyé spécial:
Pierre ARLETTAZ

CONFIANCE DE MISE

Du côté danois, l'optimisme était de rigueur. Président et de Lyngby et de l'Association danoise de football, M. Hans Petersen ne cachait en tout cas pas sa confiance.

Les équipes suisses nous conviennent bien. Nous avons affronté Lucerne, Saint-Gall et Zurich pour le compte du championnat international d'été, à chaque fois, nous l'avons emporté. Pour nous, c'est un très bon tirage; j'estime nos chances à 60%.

Notre stade ne disposant que d'une capacité de 15.000 places, il est possible que nous jouions à l'Idratspark, prévu pour recevoir 45.000 spectateurs.

RÉDUIRE L'ÉCART

Un petit mot encore sur la réaction de l'entraîneur sédunois Jean-Claude Donzé a l'annonce de leur futur adversaire qui porte nom Aberdeen.

Nous avions été humiliés en 1982 face à cette même équipe (7 à 0 en Ecosse et 4 à 1 chez nous). Nous avons maintenant la possibilité de réduite le goal-average en notre faveur. Le FC Sion 86-87 a mûri; il dispose d'arguments plus compétitifs sur le plan européen que son prédécesseur.

Il est vrai qu'avec l'apport de Bouderbala, le retour de Brigger et l'éventuel acquisition d'un défenseur de talent yougoslave à l'essai ces jours, le vainqueur de la Coupe suisse peut faire bonne figure.

En Italie

Nouveau scandale

Udinese, Naples et Bari (1re division) figurent parmi les douze clubs italiens désignés, jeudi, par M. Corrado di Biase, chef du bureau spécial de la Fédération italienne, à comparaître devant la commission de discipline, à la fin du mois de juillet, au sujet du nouveau scandale du «Totonero» (paris clandestins sur les matchs de football italien).

Cette nouvelle affaire a éclaté le 14 avril dernier, lorsque le juge d'instruction de Turin, M. Giuseppe Marabatto, sur la base d'interceptions téléphoniques, découvrit l'existence de paris clandestins, comprenant plusieurs clubs de première et deuxième divisions.

D'après les rumeurs circulant dans les milieux spécialisés, Udinese, sérieusement impliquée, serait la plus menacée et pourrait être condamnée à la relégation en deuxième division. En revanche, Naples ne semble pas en principe courir de grands risques. La formation de Diego Maradona devrait normalement, et sauf surprise, s'en tirer avec une forte amende. (si)

NE Xamax – Lyngby

Avancé au mardi

Selon l'horaire établi par l'Union européenne de football, les rencontres Young-Boys – Real Madrid et Neuchâtel Xamax – Lyngby devraient toutes deux se dérouler le mercredi 17 septembre, comme toutes les autres rencontres des Coupes européennes d'ailleurs.

Le règlement stipulant qu'en cas de distance inférieure à 50 kilomètres entre deux stades concernés il y a matière à redistribution des données, *Neuchâtel Xamax* n'a pas manqué de faire valoir ses droits.

Partant du fait que le match opposant le champion de Suisse au finaliste de la Coupe UEFA constitue une concurrence trop vive pour eux, les dirigeants xamaxiens se sont arrangés avec leurs homologues de Lyngby pour avancer la date du match aller. Celui-ci se déroulera donc le mardi 16 septembre.

Goodwill Games à Moscou

Médaille d'or pour la Suisse

La piste en bois de Sibérie du vélodrome Krilatskoye, à Moscou, s'est une deuxième fois tapissée d'or pour la Suisse: six ans après la victoire dans la poursuite olympique des Jeux de 1980 de Robert Dill-Bundi, Barbara Ganz y a en effet gagné elle aussi une médaille d'or, dans le cadre des Goodwill Games.

La recordwoman mondiale de l'heure, qui est âgée de 21 ans, a remporté la finale de la poursuite 3 kilomètres, dans l'excellent temps de 3'49"98, battant en finale d'une demi-seconde l'Américaine Melinda Mayfield.

Pour la troisième place, une autre Suissesse, Edith Schönenberger, a par contre dû s'incliner devant la Soviétique Galina Supron.

Pour le reste, les épreuves de la piste ont été dominées, comme prévu, par les spécialistes soviétiques. A noter par ailleurs le succès, en gymnastique rytmique et sportive, de la Soviétique Tatiana Druchinina, avec le total... idéal de 40,0.

Cyclisme messieurs, poursuite par équipes, 4000 m. Finale 1ère place: URSS (Ekimov, Krasnov, Spundov, Umaras) en 4'12"41 bat Tchécolovaquie 4'18"03. **3e place:** Australie 4'17"51 bat Pologne 4'21"27.

Dames, poursuite 3000 m. Finale 1re place: Barbara Ganz (S) en 3'49"98 bat Melinda Mayfield (EU) 3'50"48. **3e place:** Galina Supron (URSS) 3'52"34 bat Edith Schönenberger (S) 3'56"78.

Vitesse: 1. Erika Saluniae (URSS); 2. Galina Tsareva (URSS); 3. Natalia Kruchelitskaia (URSS).

Plongeon dames, haut-vol: 1. Brita Baldus (RDA) 493,02; 2. Lin Jianqin (Chine) 492,24; 3. Channa Tsirulnikova (URSS) 476,64.

Gymnastique rytmique et sportive, dames: 1. Tatiana Druchinina (URSS) 40,0; 2. Marina Lobach (URSS) 39,90; Galina Beloglasova (URSS) 39,85.

Finales aux engins, balle: 1. Beloglasova et Druchinina. **Ruban:** 1. Druchinina. **Corde:** 1. Bianka Dittrich (RDA); 2. Lobach et Druchinina. **Massue:** 1. Lobach (URSS)

Le tirage au sort

Coupe des champions

Seizièmes de finale:

PSV Eindhoven (Ho) - Bayern Munich (RFA)
FC Porto (Por) - Rabat Ajax (Malte)
Avenir Beggen (Lux) - Austria Vienne (Aut)
Juventus Turin (It) - Valur Reykjavik (Isl)
Etoile Rouge Belgrade (You) - Panathinaïkos Athènes (Gre)
Beroe Stara Zagora (Bul) - Dynamo Kiev (URSS)
Young Boys - Real Madrid (Esp)
Anderlecht (Be) - Gornik Zabrze (Hon)
Broendbyernes (Da) - Honved Budapest (Hon)
Besiktas Istanbul (Tur) - Dynamo Tirana (Alb)
Hapoel Nicosie (Chy) - HJK Helsinki (Fin)
Rosenborg BK (Nor) - Lindield (Irl)
Oergryte IS (Su) - Dynamo Berlin (RDA)
Shamrock Rovers (Eire) - Celtic Glasgow (Eco)
Paris Saint-Germain - TK Vitkovice (Tch)
Stenaua Bucarest, tenant du trophée, est exempté du premier tour.

Coupe des vainqueurs de Coupe

Seizièmes de finale:

Rapid Vienne (Aut) - CS Brugeois (Be)
AS Roma (It) - Real Saragosse (Esp)
Benfica Lisbonne (Por) - Lilleström (Nor)
Nentori Tirana (Alb) - Dynamo Bucarest (Rou)
Aberdeen FC (Eco) - FC Sion (S)
Bordeaux (Fra) - Waterford United (Eire)
Malmoe FF (Su) - Apollon Limassol (Chy)
Bursaspor (Tur) - Ajax Amsterdam (Hol)
Wrexham United (Galles) - Zurrieq (Malte)
Valkeakosken (Fin) - Torpedo Moscou (URSS)
Olympiakos Pirée (Gre) - Union Sport Luxembourg (Lux)
VFB Stuttgart (RFA) - Spartak Trnava (Bul)
Katowice (Pol) - Fram (Isl)
BK 1903 Copenhague (Da) - Vitocha Sofia (Bul)
Glentroan Belfast (Irl) - Lokomotiv Leipzig (RDA)
Vasas Budapest (Hon) - Velez Mostar (You)

Coupe de l'UEFA

32e de finale:

Lens (Fr) - Dundee United (Eco)
FC Groningue (Ho) - Galway United (Isl)
Sporting Lisbonne (Por) - Akranes (Isl)
Atletico Bilbao (Esp) - FC Magdebourg (RDA)
Atletico Madrid (Esp) - Werder Brême (RFA)
Jeunesse Esch (Lux) - La Gantoise (Be)
Pecsi Muncas (Hon) - Feyenoord Rotterdam (Ho)
Sparta Prague (Tch) - Vitoria Setubal (Por)
Dukla Prague (Tch) - Heart of Midlothian (Eco)
Torino (It) - Nantes (Fr)
Bayer Leverkusen (RFA) - Kalmar FF (Su)
Dynamo Minsk (URSS) - Raba Vasas Eto Györ (Hon)
IFK Göteborg (Su) - Sigma Olomouc (Tch)
Coleraine (Irl) - Stahl Brandenburg (RDA)
Legia Varsovie (Pol) - Dniepropetrovsk (URSS)
Glasgow Rangers (Eco) - Ilves Tampere (Fin)
Bayer Uerdingen (RFA) - Carl Zeiss Iena (RDA)
ASK Linz (Aut) - Widzew Lodz (Pol)
Neuchâtel Xamax - Lyndby Boldklub (Da)
Beveren (Be) - Valerengens Oslo (Nor)
OFI Crète (Gre) - Hajduk Split (You)
Flamurtari Vlora (Alb) - FC Barcelona (Esp)
Fiorentina (It) - Boavista Porto (Por)
Hibernians (Malte) - Trakia Plovdiv (Bul)
Swarowski Tyrol (Aut) - Sredets Sofia (Bul)
Inter Milan (It) - AEK Athènes (Gre)
Borussia Mönchengladbach (RFA) - Partizan Belgrade (You)
Omonia Nicosie (Chy) - Sportul Studentesc (Rou)
Galatasaray (Tur) - Uni Craiova (Rou)
Rijeka (You) - Standard Liège (Be)
Napoli (It) - Toulouse (Fr)
Lucerne (S) - Spartak Moscou (URSS)

Matchs aller: 17 septembre – Matchs retour: 1er octobre

A adversaires

REAL MADRID

Pour sa trentième participation à une compétition européenne, le Real Madrid tentera une septième Coupe des champions. Les Madrilènes restent sur deux victoires consécutives en Coupe de l'UEFA. Ils ont remporté le championnat d'Espagne 85-86 avec onze points d'avance sur le FC Barcelona.

Par rapport à la saison dernière, le Real a conservé la même ossature. Il compte dans ses rangs neuf joueurs qui ont participé au Mundial mexicain, les défenseurs Maceda, Camacho et Chendo, les demis Michel, Gordillo et Gallego et les attaquants Butragueño, Sanchez et Valdano.

Sur le banc, Luis Molowny a passé le relais au technicien hollandais Leo Benhakker.

ABERDEEN

«Tombeur» du FC Servette l'an dernier en huitièmes de finale de la Coupe des champions, Aberdeen a dû s'effacer la saison dernière dans le championnat d'Ecosse derrière Celtic, Heart et Dundee United.

Dirigé par Alex Ferguson, Aberdeen a perdu deux titulaires à l'intersaison, Black est parti à Metz et Cooper transféré à Aston Villa. Alex Ferguson, qui a également entraîné l'Ecosse au Mundial, misera pour passer l'obstacle sédunois sur sa défense de fer, avec le gardien Leighton, le libero Miller et le stoppeur McLeish, dont le duel avec Brigger s'annonce particulièrement «musclé».

En attaque, l'ailier gauche Peter Weir, un homme qui avait réussi un véritable festival devant Servette, représentera le principal danger pour les Valaisans. Weir, âgé de 28 ans, avait déjà été de la partie en 1982 au côtés de Strachan et McGhee, deux joueurs qui n'ont plus été remplacés au «Pittodrie Stadium».

Après avoir éliminé difficilement Servette, Aberdeen était tombé la saison dernière en quart de finale de la Coupe des champions devant les Suédois d'IFK Göteborg.

SPARTAK MOSCOU

Spartak Moscou se retrouve pour la deuxième fois en Coupe d'Europe sur la route d'une formation helvétique. En 1970, les Moscovites avaient été éliminés en Coupe des champions par le FC Bâle.

Quatre joueurs de Spartak ont disputé le Mundial: Dassaev, Rodionov, Bubnov et Morosov. Parmi ce quatuor, seul Dassaev était titulaire dans le «onze» soviétique à forte coloration ukrainienne.

En championnat, Spartak Moscou a pris la seconde place à deux points seulement de Dynamo Kiev. En Coupe de l'UEFA, les Moscovites ont été éliminés en huitièmes de finale par le FC Nantes (0-1 et 1-1). Des Nantais qui avaient eu l'avantage de jouer leur match en URSS non pas à Moscou mais à Tbilissi où le Spartak avait été copieusement sifflé. Les Lucernois n'auront pas cette chance. Ils joueront leur match retour à Moscou.

I impressions

Walter Eichenberger (directeur technique des Young Boys): «Je suis très satisfait de ce tirage. En Coupe des champions, il n'y a pas d'adversaire facile. Nous aurions pu tomber sur un club moins renommé que le Real et être éliminés sans gloire.

Avec ce tirage, nous avons l'assurance de jouer dans un Wankdorf comble et, pourquoi pas, de créer la grande surprise de ce premier tour... Je suis certain que nous possédons une chance de qualification».

José Luis Serrado (membre du comité du Real Madrid): «Nous nous réjouissons de revenir en Suisse après notre expérience neuchâteloise du mois de mars. Je crains beaucoup plus Young Boys que Xamax. Le champion national est bien plus fort qu'une équipe qualifiée pour la Coupe de l'UEFA.

Je connais bien les deux étrangers des Young Boys, Prytz et Lunde. Ces deux hommes sont dangereux. Notre nouvel entraîneur, le Hollandais Leo Benhakker, viendra début août en Suisse pour superviser notre adversaire».

Friedl Rauch (entraîneur de Lucerne): «Dans ma carrière d'entraîneur et de joueur, j'ai été aux quatre coins du monde, sauf à Moscou. Je ne suis pas déçu de ce tirage.

Lucerne n'était pas tête de série, il fallait s'attendre à tirer un tel morceau. Avec le visage que les Soviétiques ont montré au Mundial, nous devrions faire une belle recette au match aller à Lucerne. Spartak Moscou est un adversaire attractif».

Ian Donald (secrétaire du FC Abeerden): «Nous sommes enchantés de revenir à Sion. Cette fois, notre tâche ne sera pas aussi facile qu'en 1982. Sion a, semble- t-il, progressé depuis. Nous aborderons cette rencontre certes avec confiance, mais les Sédunois, avec notamment Azziz l'un des meilleurs joueurs du Mundial, imposent le respect».

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle	(039) 31 33 31	Cernier	(038) 53 22 72
Fleurier	(038) 61 35 75	Saint-Imier	(039) 41 11 83
Neuchâtel	(038) 41 35 15	Tramelan	(032) 97 54 47
		Canton du Jura	(032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Vivre autrement

«Dans la vie il faut échouer jeune et si possible plusieurs fois»... prétendent les partisans du Nouvel âge, un mouvement né sur la côte californienne au début des années 80, des gens de tous âges et de toutes provenances ayant déjà «expérimenté» ce principe devenu philosophie, puisque vivre c'est apprendre et que l'échec, à leurs yeux, est encore la meilleure façon de s'instruire et de se former.

Ils sont aujourd'hui encore quelques milliers, quelques dizaines de milliers peut-être, à San Francisco, capitale du mouvement, à pratiquer un mode de vie où le travail n'est plus une fin en soi, mais doit procurer du plaisir dans son exécution, à partager compétences, informations, et biens matériels avec autrui, finalement à rendre de multiples services aux membres et à la communauté en général.

Hôte du Centre du Louverain, Dominique Felder, sociologue genevois et auteur d'un livre sur ces «mutants de l'intérieur», a donné un intéressant aperçu de Nouvel âge lors de la semaine de formation consacrée au thème de «Vivre autrement», des mutants parce que la peur du gigantisme ne les a pas fait opter pour la marginalité, mais pour une vie active différente au sein de la société au travers des réseaux créés entre ceux qui pensent la même chose.

Aux Etats-Unis, le nombre aidant certainement, ces réseaux ont dépassé le stade de la coopérative ou de la communauté pour devenir une organisation œuvrant sur deux fronts essentiellement: l'économie, avec la participation de commerçants et artisans qui ne recherchent plus le profit et ont ouvert leurs comptes à tous, et le social, par la mise sur pied d'une aide juridique ou de structures permettant aux gens de résoudre leurs conflits hors tribunaux et sans l'aide de la police ou des services publics.

Le but ultime étant en fait d'établir une nouvelle qualité de communication entre les êtres.

Mode nouvelle, donc condamnée à disparaître, ou phénomène profond aboutissant à un monde nouveau, pensé et organisé, le Nouvel âge paraît difficilement exportable dans des sociétés où les solutions alternatives ne demandent qu'à être récupérées politiquement et échappent ainsi souvent au contrôle de leurs initiateurs. La semaine de réflexion du Louverain a entre autres permis de constater que chez nous, vivre autrement, n'était possible qu'à titre individuel et qu'il n'existait aucune structure organisée fonctionnant vraiment, même si beaucoup sont à la recherche de leurs pairs à un échelon plus large.

Mario SESSA

PCV dans les cabines de téléphone: l'Amérique à l'œil

Les coups de fil volés!

Facile, les coups de fil volés! Le truc: vous convenez avec l'ami américain qu'il vous appelle en PCV dans une cabine publique. Le risque: voir la Sûreté frapper à la porte et abréger la conversation. En 1985, la supercherie a duré en Suisse plus de 190.000 minutes. A 4 fr. 80 la minute, la perte flirte avec le million. La combine circule à La Chaux-de-Fonds. D'aucuns l'ont essayée. C'est si facile. Mais le filon s'épuise et gare au retour du... combiné.

L'affaire est un jeu d'enfant. Vous lancez un bref coup de fil à votre interlocuteur pour lui donner le numéro de la cabine où il pourra vous atteindre dix minutes plus tard en PCV. La conversation terminée, vous quittez les lieux. Les PTT resteront avec la facture sur les bras, le destinataire de l'appel étant parti sans laisser d'adresse.

A ce tarif, les conversations s'éternisent. «Le temps de parler du dernier Woody Allen et de mille autres choses», raconte un pratiquant. Le temps aussi pour la Sûreté d'être dépêchée sur place pour vous accueillir à la sortie et vous demander s'il fait beau là-bas...

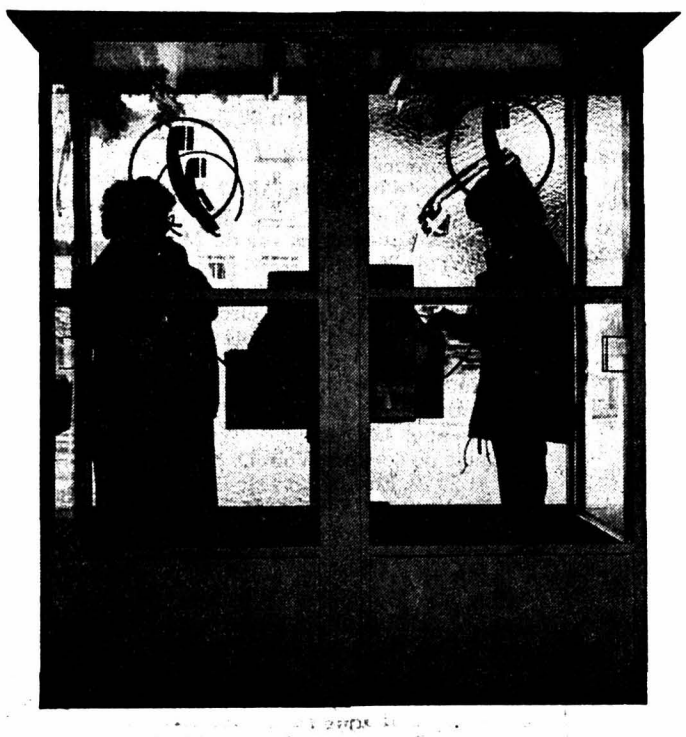

Au bout du fil, l'Amérique à l'œil! (Photo Impar-Gerber

FALLAIT VÉRIFIER

Comment la combine est-elle possible? La majorité des appels frauduleux proviennent des Etats-Unis, quelques-uns de Grande-Bretagne. «Deux pays où les compagnies de téléphone sont privées», relève la direction générale des PTT. Dans les cas litigieux, ces compagnies négligent de vérifier la nature du destinataire de l'appel en PCV. Il devrait être refusé s'il aboutit dans une cabine ou un établissement public se terminant respectivement par les numéros 99 et 98.

L'an dernier, ce sont plus de 190.000 minutes qui furent ainsi volées. Les PTT renvoient à leur expéditeur les factures aboutissant sur leurs propres cabines, les vérifications d'usage n'ayant pas été effectuées. «On se rend compte que la plupart des appels proviennent aussi de stations publiques, empêchant de rien percevoir. C'est une perte pour les deux administrations», constate la direction générale.

BLOCAGES

A la fin de l'année passée, les PTT prenaient les choses en main avec l'introduction sur les centraux internationaux d'un software destiné à bloquer les appels en PCV aboutissant à des numéros se terminant par 99 et 98. L'opération a commencé l'automne dernier avec l'adaptation du central de Zurich. Les PTT comptent avoir équipé les sept centraux internationaux du pays d'ici la fin de l'année. Un filtrage qui a nettement infléchi la courbe des minutes dérobées: plus de 17.000 minutes par mois de janvier à octobre 85, puis 10.000 en novembre, 8000 en décembre et... 800 en juin 1986. Parallèlement, les PTT cherchent à mettre la main sur ceux qui profitent des carences du réseau. Retrouver les individus au bout des coups de fil interdits n'est pas facile, s'accordent à reconnaître les responsables. «D'autant qu'ils sont prudents et sautent d'une cabine à l'autre», observe-t-on. Les informations dont disposent les PTT sont maigres, admet le département juridique de la direction générale: «L'administration étrangère nous donne les deux numéros de téléphone, l'heure, la durée et le montant de la communication. Avec ça les PTT doivent faire leur enquête.»

SUR ÉCOUTE? NON, SOUS SURVEILLANCE

Si les appels volés convergent vers une cabine, la régie peut déposer plainte contre inconnu et mettre la station sous surveillance de la police.

L'appareil est-il mis sur écoute? «Non, c'est strictement interdit!» affirme la direction, section juridique. «Il faut pour cela l'autorisation du juge. Ce n'est envisagé que pour les cas criminels, mais pas pour les PTT. On surveillera la cabine, mais pas le téléphone.»

Le service juridique évalue à environ 70 à 80 le nombre de personnes arrêtées l'an passé en flagrant délit de vol de communications. Elles doivent s'acquitter du montant des appels qui leur sont imputés. Ça monte vite à quelques milliers de francs.

A quoi s'ajoute une peine d'amende pouvant atteindre 30.000 francs ou l'emprisonnement pour un an au plus, selon l'art. 14 du droit pénal administratif – «escroquerie en matière de prestations et de contributions» – dont relève l'infraction.

«En moyenne, les amendes s'établissent entre 500 et 1500 francs. Le montant est fixé en rapport avec le salaire et la fortune du coupable», confie le service juridique. Les PTT sont compétents pour sanctionner ce type d'infraction. Le condamné peut toutefois faire recours et demander à être jugé par un tribunal. «En cas de récidive, si une mesure privative de liberté est envisagée, nous transférons le dossier directement au juge», explique le même service.

C'est pour celui qui se fait pincer le tarif de ces communications qu'il croyait avoir à l'écoute et... à l'œil. P. F.

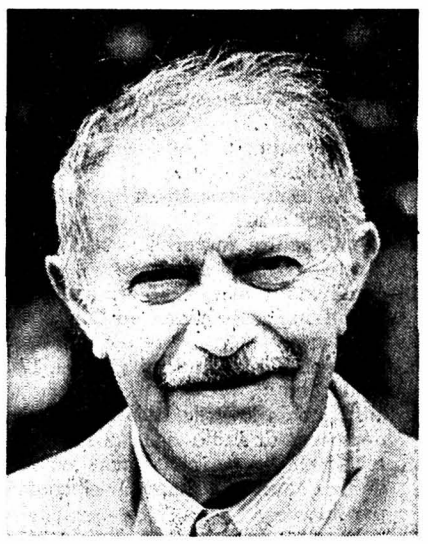

Q

quidam

Que l'on se rassure tout de suite: Robert de Valdor, attaché principal de l'administration centrale au ministère français de l'Economie et des Finances, ne vient pas en Suisse en quête de capitaux évadés.

Il est en vacances et a oublié un peu son travail d'études de statistique sur l'aide aux pays en voie de développement. C'est la deuxième fois qu'il passe des vacances en Suisse. Pourquoi La Chaux-de-Fonds? Parce qu'un jour de décembre, sur une plage d'Amérique centrale, ce nom fut lâché à sa fille et à son beau-fils par des amis rencontrés sous ces cieux lointains.

En vacances, Robert décroche et se laisse entraîner par sa famille. Touriste idéal, totalement réceptif, curieux de tout et sensible aux marques d'intérêt. Un intérêt amical qu'il a ressenti chez nous: «C'est la première fois que je découvre le Jura, j'y vois un côté authentique, une ambiance ville - campagne et des gens extrêmement accueillants; un pays vert et propre».

Samedi dernier, à la Kermesse du Bois-Noir, il a valsé au son de l'accordéon. Il aime la danse, avoue une prédilection pour les jeux intellectuels (mots croisés), et en technicien du cheval, peut palabrer des heures sur des courses auxquelles... il ne mise pas.

Chez nous, il a pratiqué le tennis tous les jours et attend le chaud soleil pour s'embarquer, bon marcheur, sur les crêtes.

La semaine prochaine déjà, il rejoindra sa banlieue parisienne de Colombes: plein de souvenir dans la tête et dans les mains; nul doute qu'il va se fendre de quelque poème sur cette région: c'est encore l'un de ses hobbies. (ib - Photo Impar - Gerber)

couac on en dise

En route pour le paradis?

Titre «perlé»: le «Courrier neuchâtelois» mériterait une perle... noire. S'agissant de la sortie annuelle des personnes âgées de Fontainemelon, le «Courrier» titre cette semaine: «La dernière course des personnes âgées en voiture». Que les anciens du village ne tremblent pas, on ne les enverra pas directement au paradis après cette sortie annuelle. Simplement, l'année prochaine, ils devront prendre le car au lieu de voyager avec des automobilistes bénévoles. A condition d'avoir plus de 70 ans: le Conseil communal veut limiter la participation puisque jusqu'à présent les 65 ans constituaient le critère d'admission à cette journée de détente. (AO)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. – Une page d'histoire est tournée. **PAGE 17**

LE LOCLE. – Votre impression? «Elle était froide!». **PAGE 18**

Au crématoire de Neuchâtel

Un stimulateur cardiaque a explosé

Les cadavres dotés de stimulateurs cardiaques présentent un certain danger pour les crématoires. Les appareils peuvent en effet exploser et endommager les briques réfractaires des fours.

Le dernier numéro du bulletin des médecins suisses rapporte qu'un stimulateur cardiaque a explosé le 7 mars dernier au crématoire de Neuchâtel, provoquant des dommages assez considérables.

Pour éviter de pareilles surprises, le crématoire de Berne veille à ce qu'aucune pile cardiaque ne subsiste dans les cadavres qui doivent être incinérés. (ap)

Contre la Transjurane à quatre pistes

Pétition déposée à Berne

● LIRE EN PAGE 25

Maison Homedor à Sonvilier

Un nid d'abeilles dans la cheminée

● LIRE EN PAGE 23

Couvet et Noiraigue

Vols et casses de voitures

Deux voitures volées et pas retrouvées; quatre autres cambriolées; du butin abandonné près de la frontière, à Meudon: les voleurs n'ont pas pris de vacances la nuit dernière à Couvet et Noiraigue.

A Noiraigue, c'est un bus vert, de marque Toyota, appartenant à l'entreprise Hamel, qui a disparu. Une autre voiture a été «visitée». En repartant, les voleurs ont encore fait un crochet par la buvette du Centre sportif où la caisse aurait disparu. Le vélomoteur d'un Néraoui était introuvable hier matin. On pense qu'il a été embarqué dans la camionnette volée.

A Couvet, une Citroën GS rouge appartenant à M. Wildy Bouquet et parquée à la rue de Flamme était aussi portée disparue aux petites heures de la matinée. Dans le même quartier, les portes et les fenêtres de trois autres automobiles ont été fracturées. Les filous sont repartis avec différents papiers et deux bourses; l'une contenant 100 fr suisses, l'autre 700 fr français.

Durant la journée, la police a retrouvé du matériel de varape rangé dans la GS volée. Il avait été abandonné près du poste frontière de Meudon, aux Verrières.

Les recherches d'une piste avec des chiens policiers n'ont pas abouti. JJC

billet

Il y avait la nouvelle vague, l'art nouveau, la nouvelle cuisine et le Beaujolais. Cuvée en voie d'obsolescence, l'homme nouveau, émergence d'un personnage ambivalent, fier et malheureux tout à la fois. Personnage délicieux, émouvant de désarroi.L'homme nouveau, c'est celui qui fait la vaisselle, les courses, la cuisine et s'en déclare satisfait, heureux du devoir accompli.Il est insomniaque aussi à tant s'accuser de n'avoir point su percevoir, comprendre et magnifier l'abîme de sensibilité écorchée émis par sa douce compagne, laquelle éperdue dans les bras de Morphée, accompagne ses nuits blanches à lui de solides ronflements.

L'homme nouveau n'affiche plus son avantage ventripotent en étendard de sa réussite sociale. L'homme nouveau chipote dans son assiette, se nourrit de salades et grillades. Egards pour sa douce compagne encore. Il ne fume plus le cigare. Il s'épile parfois, de peur que cet apanage de sa virilité n'agresse trop la délicatesse féminine.

L'homme nouveau ne débouche plus la bouteille, ni ne propose de dévisser le couvercle du bocal à cornichons. De peur d'afficher sa mâle prérogative musculaire, trop chargée des symboles de l'oppression séculaire.

L'homme nouveau, nouvelle victime expiatoire de la guerre des sexes inversée, patauge dans le désarroi et l'incertitude, alors que les nouvelles midinettes recommencent à convoiter le nouveau nouvel homme, et repartent sereinement à la chasse au macho.

Ch. O.

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo le chat et les félins.
Musée d'histoire et médaillier: 14-17 h, expo L'image du chat dans l'histoire et les arts.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo le chat dans l'œuvre de La Fontaine, «Chats par-ci, chats par-là».
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.
Ludothèque: fermée.
Ménageothèque: rens. ✆ 28 14 46.
Piscine des Mélèzes: 9 h - 20 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10 h-20 h, me-je-ve 10 h-21 h, di 9 h-18 h.
Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.
Informations touristiques: ✆ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, ✆ 28 56 56, lu, 12-18 h, ma et ve, 15-18 h, me, 15-19 h.
Consultations conjugales: Collège 9, ✆ 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, ✆ 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: ✆ 26 87 76 et 23 10 95.
Parents information: ✆ (038) 25 56 46.
Information allaitement: ✆ (039) 28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou (038) 33 53 95.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ✆ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ✆ 26 87 77.
Garderie La Farandole, Paix 63: ✆ 23 00 22, lu 13 h 30-17 h 30, ma-ve 9-11 h 30, 13 h 30-17 h 30.
Services Croix-Rouge: ✆ 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ✆ 28 41 26.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ✆ 28 54 55.
Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ✆ 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence, dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Marché 4, ✆ 28 83 28.

Le Locle

Cinéma Casino: fermé.
Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, me 16-20 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): fermée.
Piscine du Communal: 9-20 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, de la Poste. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ✆ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 17 h - 18 h, lu, ve ✆ 31 20 19, ma-me-je ✆ 31 11 49, 17-18 h 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ✆ 31 52 52.
La Main-Tendue: ✆ No 143.
AVIVO: ✆ 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.
Service aide familiale: ✆ 31 82 44, 9-10 heures.
Planning familial: ✆ 28 56 56.
Consult. conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: ✆ 31 62 22.
Ass. familles monoparent.: fermée.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ✆ 28 70 08.
Crèche pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: ✆ 31 85 18.
Société protectrice des animaux: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: fermé.

Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: ✆ 37 18 62.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo nationale suisse de Patchwork contemporain. De 14 h 30-17 h 30.

Boutique 3e âge: fermée.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: fermée.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Boutique et Bouquiniste CSP: fermés.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ✆ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ✆ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ✆ 26 53 48 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat, ✆ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ✆ 28 52 42.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ✆ 23 16 23.
Alcooliques Anon.: ✆ 23 24 06.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ✆ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ✆ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ✆ 28 70 08.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Bertallo, L.-Robert 39. Ensuite, police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h, ✆ 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, ✆ 28 37 31.
Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, ✆ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ✆ 23 45 65, 17-19 heures.
Police secours: ✆ **117.**
Feu: ✆ **118.**

CINÉMAS

Corso: 20 h 45, Joyeuses Pâques.
Eden: 20 h 45, Les zéros de conduite; 23 h 30, Pulsions érotiques.
Plaza: 16 h 15, 20 h 15, Taxi boy; 18 h 30, 22 h, I love you.
Scala: fermé.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.
Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie rens., ✆ 53 21 33.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ✆ 53 15 31.
Aide familiale: ✆ 53 10 03.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.
Protec. des animaux: ✆ 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Garçon choc pour nana chic.
Couvet, Vieux-Collège, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h.
Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.
Baby-sitting: ✆ 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ **61 14 23**
Police (cas urgents): ✆ **117.**
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ✆ 118.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences ✆ 61 10 81.
Hôpital de Couvet: ✆ **63 25 25.**
Ambulance: ✆ **61 12 00 et 61 13 28.**
Aide familiale du Val-de-Travers: ✆ 61 16 72.
Fleurier, infirmière visit.: ✆ 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ✆ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ✆ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ✆ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ✆ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, juridique et sociale sur rendez-vous, ✆ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ✆ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: ✆ 143.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 21 h, Un homme nommé cheval.
Galerie Espace Noir: Cate Nowas.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
Ludothèque: fermée.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ✆ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: fermé.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ **41 25 66.**
Police municipale: ✆ **41 20 47.**
Ambulance: ✆ **42 11 22.**
Pharmacie de service: Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ 111.
Hôpital: ✆ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ✆ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
Aide familiale: ✆ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 032/41 44 41 et 039/23 24 06.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ **44 10 90.**
Administration district: ✆ 44 11 53.
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ✆ (039) 44 11 42 – Dr Ennio Salomoni ✆ (032) 97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, ✆ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ✆ (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h 30, Papa est en voyage d'affaires.
Ludothèque: fermée.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ✆ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu : ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ 97 40 69.
Police municipale: ✆ 97 51 41; en dehors heures bureau ✆ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28. Dr Geering ✆ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
Aide familiale: ✆ 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, ✆ 97 66 71.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ✆ 97 62 45.

Bellelay

Abbatiale: expo artistes neuchâtelois, 10-12 h, 14-18 h.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h 30, Missing in action.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h 30, Patrouille de nuit.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ 93 18 18.
Police cantonale: ✆ 93 38 31.
Police municipale: ✆ 93 33 03.
Hôpital: ✆ 93 61 11.
Ambulance: ✆ 93 40 40.
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: ✆ 93 18 69.
Centre de puériculture: ✆ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ✆ 93 26 96 ou 93 18 71.

Neuchâtel

Patinoire du Littoral: 19 h, soirée disco et concert par le Heartbeat band (fête jeunesse).
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Menus neuchâtelois, suisses et étrangers du XIXe au XXe siècle, lu-ve de 8-20 h.
Plateau Libre: 22 h, Bossa Tres (Brésil).
Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h, expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie de l'Orangerie: expo aquarelles et céramiques de Valentine Mosset, 14-18 h 30.
Galerie Ditesheim: expo peintures de Miklos Bokor, 10-12 h, 14-18 h 30.
Pharmacie d'office: du Trésor, rue du Seyon. Ensuite ✆ 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ✆ (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 25 19 19.
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ✆ 143.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ✆ (039) 28 70 08.
SOS futures mères: ✆ (038) 66 16 66.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, ✆ 25 56 46.

CINÉMAS

Apollo: fermé pour transformations.
Arcades: 18 h 30, 20 h 10, 22 h 10, Police academy 3, instructeur de choc.
Bio: 18 h 15 (v. o.) 20 h 10, L'histoire officielle; 22 h 15, Escalier C.
Palace: 18 h 30, 21 h, On ne vit que deux fois.
Rex: Fermé pour cause de transformations.
Studio: 18 h 30, 21 h, Aigle de fer.

Cortaillod

Galerie Jonas: expo patchworks de Maryline Collioud-Robert, me-di 14 h 30 - 18 h 30.

Auvernier

Fête du Port: dès 18 h, animation; 21 h, jazz avec le «Old Fashion Jazz Band» et le pianiste Jean Bionda.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ✆ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
SOS futures mères: tél (066) 22 26 26.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois de 14 h 30 à 17 h 30, salle école ménagère.

Le Noirmont

Cinéma: fermé.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: fermé.
Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Café du Soleil: dès 20 h 30, Jazz avec «Third Kind of blue».
Ludothèque: fermée.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Préfecture: ✆ **51 11 81.**
Police cantonale: ✆ **51 11 07.**
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ **51 22 44.**
Hôpital, maternité: ✆ **51 13 01.**
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: ✆ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ✆ (039) 51 11 50.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h 30, Gotcha.
Bibliothèque de la ville: (Wicka 2): lu-ma-je 15-19 h, me 16-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: fermée.
Ludothèque: (rue du Fer 4), ma-me et je 14-17 h 30, ve 15 h 30-20 h, sa 9-11 heures.
Centre culturel régional: fermé.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa 14-18 h, ve 15 h 30-18 h.
Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.
Bureau de renseignements: ✆ 22 66 86.
Services industriels: ✆ 22 17 31.
Service du feu: ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ **21 53 53.**
Police municipale: ✆ **22 44 22.**
Hôpital et ambulance: ✆ **21 11 51.**
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Cattin-Gare, ✆ 22 10 06.
Service soins à domicile: ✆ 22 16 60.
Centre de puériculture: ✆ 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 21 h, Tenue de soirée.
Cinéma Colisée: 21 h, Les compères.
Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.
Bibliothèque municipale: (Hôtel-Dieu), ma 16-19 h, me, je, ve 16-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: (Hôtel-Dieu), ma 16-19 h, me 14-18 h.
Ludothèque: fermée.
Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ **118.**
Police cantonale: ✆ **66 29 22.**
Police municipale: ✆ **66 10 18.**
Hôpital et ambulance: ✆ **65 11 51.**
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Desbœufs, ✆ 66 25 64.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Cartes de visite: Imprimerie Courvoisier SA

C Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 21 11 35

L'IMPARTIAL
La voix d'une région

Tarifs de publicité
Valables dès le 1er janvier 1986

	le mm. local et cantonal	*le mm. suisse*
Annonces	–.76	–.90
Offres d'emploi		
Immobilier	–.82	–.96
Réclames	3.35	3.35
Avis urgents	3.90	3.90
Avis mortuaires	1.12	1.12
Avis de naissance	1.12	1.12

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Organisation des classes de l'Ecole primaire

10 + 107 = 1900... Le casse-tête

Posez l'équation: près de 1900 élèves entre les degrés 1 et 5 de l'école primaire, 10 collèges répartis en ville (ceux des environs sont chapitre à part) et 107 classes dont les effectifs, selon l'arrêté cantonal, oscillent entre 16 et 22 élèves.

Ajoutez les considérations suivantes: une jeune population, entre la 1re et la 3e, pas tout à fait autonome ni responsable; lui éviter autant que possible les dangers des grands axes de circulation et des trajets par trop longs.

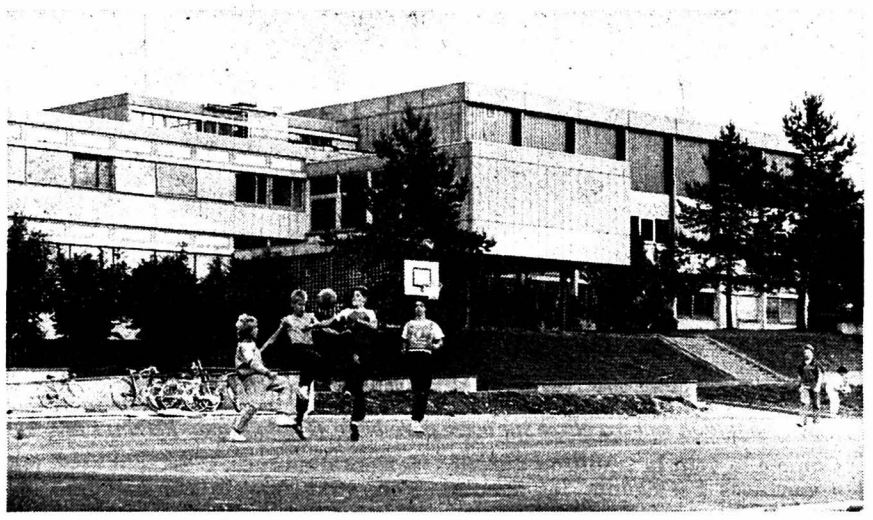

Collège des Foulets: des pointes aigües d'effectifs à prévoir. (Photo Impar-Gerber)

Au printemps 86, pour apporter une donnée objective au casse-tête, l'école primaire envoyait 2000 questionnaires aux parents: une centaine de projets de déménagements ont été annoncés, dont peu de départs. Toutefois une forte migration interne à la ville qui confirme bien que la répartition ne sera pas aisée, et que l'évolution démographique, se moque bien de l'emplacement des collèges.

Normal. Pourtant nos aînés les ont construits en des lieux de besoin. Par exemple, le collège des Endroits, destiné à être intégré en pleine ville et plein à craquer il y a vingt-cinq ans, vit une hémorragie de ses effectifs; le quartier garde de vieux habitants, mais n'attire pas de nouvelles familles.

Ces dernières préfèrent la vieille ville et ses rénovations; ou bien deviennent propriétaires de villas aux quartiers des Montagnons dont un lotissement futur laisse entrevoir une belle floppée d'écoliers. Huit classes sont prévues pour la rentrée aux Foulets, dont trois de première: un record. Des pointes aigües pour un proche avenir et puis, le calme et le vide peut-être, dans les décennies suivantes. Car, le phénomène enregistré à la Citadelle pourrait se répéter: quartier de villas au nord du collège, dont les habitants-propriétaires sont devenus des pépés et mémés et le petit collège déserté.

«On ne peut déplacer les collèges», commente J.-M. Kohler qui a eu à résoudre 5 problèmes cruciaux de répartition d'effectifs. «Les autorités ont pris des décisions remarquables» dit-il encore. Exemple: Les Gentianes avec 24 enfants en 1ère et 26 enfants en deuxième. Trop pour une classe par degré, pas assez pour deux classes par degré. Innovation alors avec l'institution d'une classe à deux degrés (1ère et 2e) fait unique en ville alors que c'est la règle aux environs.

Autre équation en Est de la ville: le chemin de l'école aura l'allure d'une course de relais, les plus éloignés rejoignant Bellevue, et les autres la Promenade. Il faut accepter et comprendre qu'être voisin d'une école n'implique pas d'en devenir l'usager. Dur, parfois, tout comme pour cet élève habitant vis-à-vis des Gentianes que l'on envoie aux Foulets, la direction de l'Ecole n'assumant pas la responsabilité de lui faire traverser le Boulevard de la Liberté. Les parents, eux, peuvent se porter garants. L'esprit de la répartition assure en priorité un postulat pédagogique et la moyenne d'effectif prévue est plutôt faible, avec 18 élèves par classe. La vérité se fera à la rentrée, avec les chiffres exacts. Pour l'heure, la Direction de l'Ecole primaire estime avoir assuré au mieux le difficile problème de la répartition.

Que les parents en soient conscients: les quelques mètres de plus à franchir parfois sont foulés dans l'intérêt général; et les effectifs réguliers ainsi définis le sont dans l'intérêt particulier de chaque élève. (ib)

Coup de fil de la commune

Marché 18: «On a pas choisi!»

9 h 15, hier matin. Coup de fil du directeur des Travaux publics et locataire de Marché 18. «Sachez que nous n'avons rien choisi!», souligne M. Alain Bringolf. Rien choisi? Et de préciser l'allusion à la fresque murale fraîchement peinte sur la façade est de l'immeuble. Un projet attribué dans notre dernière édition au choix délibéré des édiles de la ville.

Le conseiller communal tient à ne pas mêler l'exécutif à ces traits de couleurs. «Nous avons d'abord refusé ce projet. Il ne nous plaisait pas». Et les autorités locales de passer pour ringardes, selon M. Bringolf, les autres villes cédant à la mode de tout colorer.

«Nous avons alors repris la discussion et admis de laisser cette surface à disposition d'artistes s'ils prenaient en charge les coûts. L'accord ne nous donne aucune obligation de conserver l'œuvre», précise M. Bringolf. Il s'agit d'une expérience picturale. Une forme d'aide à la culture – concrétisée par une enveloppe financière des affaires culturelles – qu'il ne faut pas confondre avec le choix d'un projet pour la décoration d'une façade.

L'acte de la commune consistait à mettre la façade à disposition. «A partir de là, on ne voulait pas savoir ce qu'on y faisait. Le Conseil communal a refusé de se prononcer sur le projet», indique M. Bringolf. Et d'envisager de poursuivre l'expérience: «Si d'autres artistes souhaitent s'y exprimer, on peut imaginer de leur céder l'espace à leur tour». Intéressante, l'idée d'une exposition temporaire au cœur de la ville. Une couche de blanc... et on repeint autre chose à chaque saison.

Si l'immeuble devait être maintenu dans le projet définitif d'affectation et d'aménagement de la place Sans Nom, il est certain que le problème de la façade sera à revoir. Structure et apparence.

Un débat qui devrait encore faire couler beaucoup de peinture.

PF

La villa Le Corbusier a changé de propriétaire

Une page d'histoire locale est tournée

La villa Le Corbusier, rue du Doubs 167, a changé de propriétaire le 26 juin dernier. Le parcours qu'ont mené là, pendant trente ans, Elvire et Philippe Braunschweig, témoigne d'une réelle passion pour cette maison.

Ils s'y installèrent, jeunes mariés, en 1956. De ce qui ne fut d'abord qu'un environnement de maître, va naître une véritable vocation. Dans la même intelligence des volumes, des espaces, dans le respect de l'œuvre, ils vont donner à la villa Le Corbusier, une vie nouvelle.

Ils demandèrent à leur ami, Angelo Mangiarotti, célèbre architecte italien, de développer une conception intérieure dans le respect de l'esprit du Corbusier. Mangiarotti réussit cette mission infiniment délicate. Après avoir lu un numéro de la revue «Domus», dans laquelle plusieurs pages étaient consacrées à cette habitation, Le Corbusier écrivit à l'architecte italien pour lui signifier son approbation.

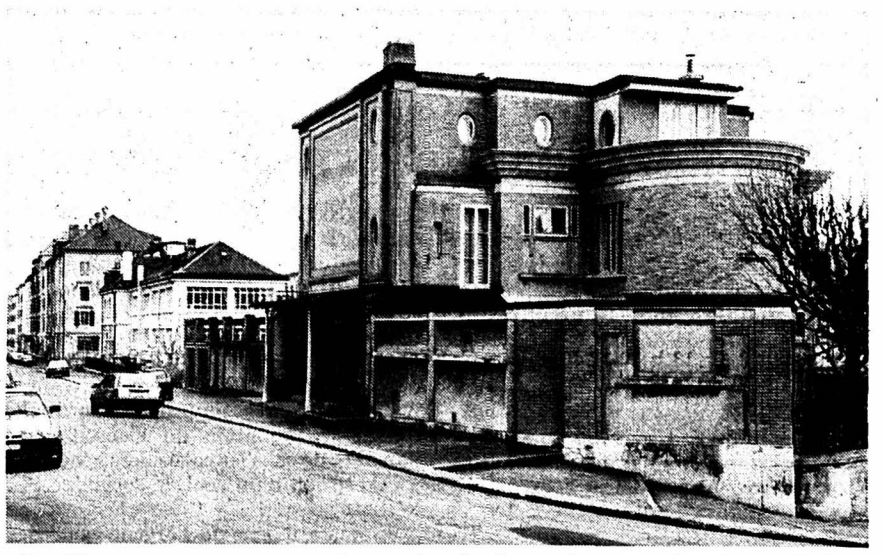

La villa turque: un rayonnement international qui se prolongera. (Photo Impar-Gerber)

Au fil des ans, la maison est apparue aux propriétaires, non plus comme une simple villa, mais comme une œuvre unique dont l'esprit devait être respecté à tout prix. Par la suite, le publications développèrent sa renommée et les demandes de visites affluèrent de partout.

Mme Braunschweig s'est fait un devoir de recevoir les architectes du monde entier qui parfois arrivaient sans tambour ni trompette. Elle eut à cœur de ne jamais refuser l'entrée de sa maison à un architecte. Il est même arrivé qu'un dimanche matin, sans préambule, 50 personnes de l'Ecole polytechnique de Darmstadt, frappent à la porte! Mme Braunschweig avait à ce point l'intelligence de l'œuvre du Corbusier, qu'elle rassemblait les visiteurs par groupe de dix, afin qu'ils n'occultent pas l'espace.

LE TOURNANT

L'âge venant, les enfants partis, M. et Mme Braunschweig se rendent à l'évidence, la maison devenait trop grande pour deux personnes seules et il s'est agi de trouver une solution pour l'avenir de l'œuvre du Corbusier.

Dans un premier temps, une offre fut faite à la ville de La Chaux-de-Fonds, offre qui n'eut pas de suite. Un groupe de travail fut créé dans le but d'étudier des solutions possibles, telles que musée, centre d'accueil, séminaire en relation avec l'architecture contemporaine, travaux qui, après quinze mois, n'aboutirent pas à des propositions concrètes.

C'est alors que M. Philippe Braunschweig fit part à M. Pierre-Alain Blum des problèmes d'avenir de la villa. Il s'est trouvé que le patron d'Ebel, à ce moment-là, en pressentit dans le sens souhaité, une utilisation adéquate.

La solution envisagée permettra de continuer de donner à la villa un rayonnement international, dans le respect de l'œuvre du Corbusier.

D. de C.

A 20 heures hier au soir

Sur le toit!

Hier soir, aux alentours de 20 heures, une violente collision s'est produite au carrefour de la rue Numa-Droz et de la rue des Armes-Réunies.

Cet accident qui, selon toutes vraisemblances, est dû à un stop non respecté aurait fait deux blessés.

(Imp- photo Impar-Gerber)

Youth of America choir

La comédie dans le sang!

Office du tourisme La Chaux-de-Fonds **Estiville**

Un chapeau, un garçon, une fille, quelques pas dansés et hop, ils transforment là, sous vos yeux, vos oreilles, une chanson en comédie musicale, avec une aisance qu'on admire.

Le Youth of America choir, 65 jeunes exécutants, chantaient hier soir à la salle de Musique, dirigés par Mme Grace V. Reidy, qu'année après année, on a plaisir à revoir à La Chaux-de-Fonds.

Gospels, chants traditionnels en première partie, comédie musicale ensuite, dynamisme, couleurs, invention, jolies voix, un programme comme on les aime.

Un bel auditoire pour applaudir ces jeunes hier soir. (DdC photo Impar-Gerber)

● Prochain concert Estiville, dimanche 13 juillet à 20 h 30, salle de Musique, US Collegiate wind band, 103 exécutants.

Les joutes des polices

Récemment s'est déroulée la 43e rencontre d'athlétisme et de tir des polices neuchâteloises. Les nombreux corps de police du canton y ont pris part. Voici les résultats des meilleurs:

Challenge Marius Collin, 1er athlétisme, cat. élite: Alain Devaud, PC. – **Challenge Jacques Cuche, 1er athlétisme, cat. senior:** André Roulin, NE. – **Challenge Frédéric Tripet, 1er combiné, cat. élite:** Alain Devaud, PC. – **Challenge Daniel Berger, 1er combiné, cat. senior:** André Roulin, NE. – **Challenge Olivier Kramer, 1er combiné, cat. vétérans:** Marcel Mesot, PC. – **Challenge Gilbert Kuffer, 1er tir, toutes catégories:** Michel Dubois, NE. – **Challenge André Roulin, classement interclubs:** PC, moyenne 2406 pts; LL, moyenne 1777 pts; NE, moyenne 1718,3 pts; CF, moyenne 1859,3 pts.

Vétérans, classement général: 1. Marcel Mesot, PC; 2. Jean-Pierre Kunz, PC; 3. Bernard Lingg, CF; 4. André Richard, LL; 5. Henri Oberson, CF.

Classement combiné athlétisme et tir: 1. Alain Devaud, PC; 2. Bruno Guerne, PC; 3. André Roulin, NE; 4. Jean-François Junod, PC; 5. Jean-Pierre Krebser, PC.

Classement combiné athlétisme: 1. Alain Devaud, PC; 2. André Roulin, NE; 3. Bruno Guerne, PC; 4. Jean-François Junod, PC; 5. Frédéric Salm, ER.

Classement tir 50 mètres: 1. Michel Dubois, NE; 2. Georges Ofzky, ER; 3. Frédéric Zahnd, PC; 4. Bruno Guerne, PC; 5. Archedio Ferrara, ER.

Classement 1500 mètres: 1. Marc Pauchard, ER; 2. Guido Salm, ER; 3. Alain Devaud, PC; 4. Jean-François Junod, PC; 5. Mario Geiser, LL.

Classement jet du boulet: 1. Gilbert Leuenberger, ER; 2. André Roulin, NE; 3. Frédéric Zahnd, PC; 4. Alain Devaud, PC; 5. Guido Salm, ER.

Classement saut en hauteur: 1. André Roulin, NE, et Alain Devaud, PC; 3. Guido Salm, ER; 4. Jean-Pierre Krebser, PC, et Jean-Pierre Zehnder, PC.

Classement saut en longueur: 1. Alain Devaud, PC; 2. Jean-François Junod, PC; 3. André Roulin, NE; 4. Jean-Pierre Zehnder, PC; 5. Bruno Guerne, PC.

Classement 100 mètres: 1. André Roulin, NE; 2. Jean-Pierre Zehnder, PC; 3. Alain Devaud, PC; 4. Thierry Tschanz, PC; 5. Christian Kernen, PC.

(comm)

Collision

Hier à 12 h 15, un conducteur de Lausanne, M. M. K., circulait sur la rue Avocat-Bille en direction ouest. Au carrefour avec la rue de Bel-Air, il entra en collision avec un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. P. C., qui circulait normalement sur la rue Bel-Air en direction nord. Dégâts matériels.

ÉTAT CIVIL

Mariages

De Carvalho Delfim et Hügli Jeanine Alice. – Colosov Eugène et Dziedzinski Wanda. – Jeanrenaud Patrick André et Humbert-Droz-Laurent Laurence Denise. – Wolf Laurent Jules Olivier et de Albuquerque Leila.

PUBLICITÉ

ÉGARÉ

Chiot caniche abricot foncé

Tatouage NE 399256

3 doigts à patte arrière droite

Récompense

✆ 039/23.74.81 ou 51.18.12

17243

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Vieille tradition des disciples de Gutenberg
Votre impression?: «Elle était froide!»

Le temps était plutôt frais et le ciel couvert. En fait des conditions n'incitant guère à la baignade. C'est pourtant à un bain , en respect d'une vieille tradition en cours chez les typographes que Teddy Müller a dû se soumettre. Il n'avait guère le choix. Arrivé pieds et mains liés sur une petite charette, entourés de ses collègues de son lieu d'apprentissage il a été gentiment mais fermement plongé dans le bassin de la fontaine de la rue du Pont hier matin.

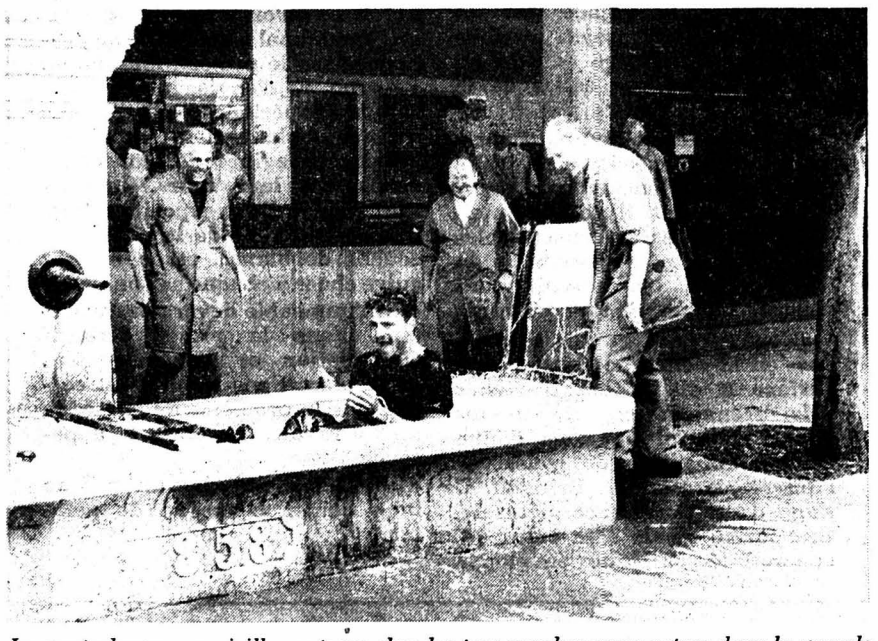

Le gautschage: une vieille coutume chez les typographes pour entrer dans la grande famille de Gutenberg. (Photo Impar-Perrin)

C'était la vieille coutume du gautschage! Chaque apprenti arrivé au terme de sa période de formation dans la branche des arts graphiques «subit» le même sort; un sort que les «candidats» connaissent d'avance et acceptent avec bonne humeur. Quelles que soient les conditions météorologiques.

Quelques spectateurs amusés ont assisté à la scène au moment où l'ex-apprenti est arrivé entouré de ses collègues de travail et de formation.

Il a alors entendu la déclaration suivante: «Nous disciples de Gutenberg, recevons Teddy Müller dans la haute branche de notre profession, après avoir terminé son apprentissage de conducteur-offset en l'Imprimerie Glauser du Locle.

Il reçoit en ce jeudi 10 juillet de l'an de grâce 1986 le baptême des frères de Gutenberg en la fontaine de la rue du Pont, au Locle.

Par ce baptême, il est admis dans la grande famille de Gutenberg et a le droit d'exercer le noble art de la typographie».

Le nouvel employé fut alors mouillé à l'aide d'un arrosoir, saisi par ses confrères et plongé dans la fontaine. Auparavant, pour avoir droit à ce rite il avait offert une verrée à tous les employés de l'atelier qui l'ont aidé dans sa formation.

(jcp)

Durant la période des vacances horlogères
La zone bleue... se met au vert

Déchirez votre disque de zone bleue durant ces vacances! Aucun désagréable papillon ne sera glissé sur votre pare-brise. (Photo Impar-Perrin)

Comme le veut la tradition durant les vacances horlogères, les agents de police ne contrôleront plus les zones bleues. Cette période portera du 14 juillet au 2 août. Dès le lundi 4 août, date de la reprise du travail dans les entreprises de la région, cette suspension sera abandonnée.

Laurent Brossard, commandant de police s'est voulu très clair. «La fleur que nous faisons aux automobilistes dictée il est vrai par une certaine logique, ne doit pas entraîner un laissez-aller de la part des automobilistes. Les autres règles de la circulation restent bien sûr en vigueur et les éventuels excès seront punis comme il se doit.»

La suspension de la zone bleue entre dans le domaine de la plus pure logique. Le Locle durant cette période verra sa population très nettement diminuée. C'est tous ceux qui s'en vont que le commandant de police veut mettre en garde. Les recommandations sont d'usage. «Chacun au moment de s'en aller doit vérifier qu'il laisse un appartement où tous les éviers sont fermés, toutes les lampes éteintes et la porte d'entrée verrouillée. Cela semble bête à dire, mais chaque année, nous constatons des oublis, qui sans intervention peuvent avoir des conséquences graves. Autant prévenir que guérir.»

Les vacances sont arrivées. Il n'y avait aucune raison pour que la zone bleue ne prenne pas les siennes. Un problème où passera-t-elle ses vacances? Dans les Montagnes neuchâteloises, elle est devenue momentanément indésirable. (nic)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Vogel Olivier Richard, fils de Vogel Roberto et de Helen, née Franklin. – Oberson Frédéric Bernard, fils de Oberson Bernard Michel et de Isabelle Françoise, née Geiser.

Promesses de mariage

Lanz Paul et Personeni Marisa Ornella. – Erard Charles-Henri et Touzalin Sylvie Chantal Nathalie. – Tritten Jean Pierre et Robert-Charrue née Pellaton Jeannine Paulette.

Mariages

Fischer Bernhard Urs et Zanesco Sonja. – Andrié Didier et Castella Josianne Berthe Irène.

Halle de gymnastique au Conseil général des Brenets
Cinq sages pour un terrain d'entente

La population et les sociétés locales veulent-elles d'une nouvelle halle de gymnastique? Certainement! Mais où sera-t-elle implantée? C'est là en fait que réside le nœud de la question. Pour le démêler, le Conseil général qui siégeait mercredi soir a décidé de nommer une commission dont le large mandat consistera surtout à réunir les avis de toutes les personnes intéressées à ce projet et à trouver un terrain ou plutôt en «emplacement» d'entente.

Radicaux et libéraux-ppn étaient d'accord avec la création de cette commission suggérée par le Conseil communal. Les socialistes en revanche ne l'étaient de prime abord pas.

«La nomination d'une commission va retarder le projet» estima Ph. Léchaire. «D'autre part, c'est une fuite de responsabilités que de déléguer nos pouvoirs à une telle commission» lança-t-il. Ces remarques lui valurent une verte réponse de la part du président de commune, Gilbert Dehon: «Nous n'acceptons pas de tels propos laissant entendre que le Conseil communal fuit ses responsabilités. Lorsque le Conseil général devait les prendre, à l'occasion d'une séance d'information, seuls quelques membres du législatif étaient présents».

Cet incident clos, en réponse à MM. Guignot et Chammartin socialistes, le conseiller communal F. Zürcher précisa que cette commission avait essentiellement pour mandat «d'obtenir l'avis de tous» et si possible de le concilier. Cette commission de cinq membres acceptée par 11 voix contre quatre sera formée des libéraux-ppn Roger Esseiva et Willy Gerber, du radical François Eisenring et des socialistes Christophe Guignot et Philippe Léchert.

CRÉDITS ACCEPTÉS, VOIRE DOUBLÉS

La demande de crédit de 21.500 francs relative à la remise en état d'un tronçon de route ainsi que des places de parc sis devant le Tennis-Club, au Champ-Nauger a été acceptée à l'unanimité moins une voix. Le conseiller communal Guinand a précisé, en réponse à une question du socialiste Guignot, les délimitations du secteur considéré d'une surface de quelque 520 mètres carrés.

Autre crédit de 13.000 francs destiné à agrandir la place de parc de la Grande-Rue.

Finalement, sur proposition du radical Gilbert Nicolet, cette somme a été portée à 30.000 francs de manière à pouvoir doubler la surface de cette place de parc, de façon aussi à mettre la totalité de la place du village (et non plus la moitié comme prévu initialement) sous le régime de la zone bleue.

Le projet du Conseil communal apparaissait aux yeux de M. Nicolet comme une demi-mesure. Sa proposition a rencontré l'approbation du Conseil communal et de tous les conseillers généraux, à l'exception d'un seul, le socialiste Ph. Léchert.

«Comme il y a de l'argent pour des places de parc et des voitures, n'y en aurait-il pas aussi pour construire un trottoir de 100 mètres au bas du village afin que les élèves de ce quartier gagnent l'école et le centre avec une meilleure sécurité» a demandé M. Léchert. Le Conseil communal a enregistré cette demande, assurant qu'il se mettra en rapport avec les services de l'Etat à ce sujet puisque le terrain bordant la route cantonale n'est pas propriété de la commune. (jcp)

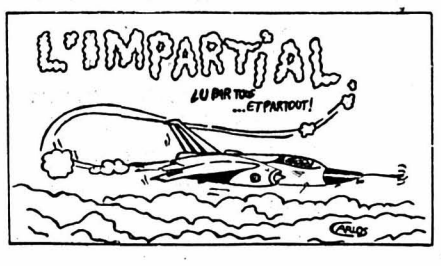

FRANCE FRONTIÈRE

Le chêne qu'on n'abat pas

Le Tribunal administratif de Besançon a demandé de surseoir à l'exécution du roi de la forêt de l'Abergement (Jura), vieux de quelque 350 ans et véritable fierté des habitants de cette minuscule commune, a-t-on appris jeudi.

Le Tribunal s'appuie sur un texte de donnation datant de 1293. En effet, l'abbaye d'Acey avait alors consenti aux villageois de l'Abergement un don perpétuel sous la forme de 25 hectares de bois où se trouve actuellement ce chêne doyen.

Depuis, mais il y a fort longtemps, l'Abergement a été rattaché administrativement à la petite commune de Malange. Or, le 1er avril dernier, le Conseil municipal de Malange a décidé de faire abattre le vénérable chêne.

Les villageois de l'Abergement se sont rebiffés, d'autant qu'en sus de la donation du 13e siècle, une ordonnance du 22 novembre 1824 signée du roi Charles X – ils s'en sont souvenus – stipule que les parties composant la nouvelle commune de Malange «continueront à jouir séparément des droits d'usage ou autres qui pouvaient leur appartenir».

En clair, la commune de Malange ne peut s'arroger un quelconque droit sur le chêne. D'ailleurs, le Tribunal administratif a estimé que la décision des élus de Malange était litigieuse et «de nature à justifier une annulation». (ap)

«Le Progrès», une caisse-maladie en pleine évolution

- **Fidélité à la doctrine mutualiste**
- **Des finances saines et équilibrées**
- **Des prestations nouvelles, sans cesse améliorées**

Fondée en 1905, la caisse-maladie «Le Progrès» a connu régulièrement un essor réjouissant, l'obligeant il y a quelques années à développer et à installer ses services administratifs dans des locaux fonctionnels au No 19 de la rue D.-J. Richard.

Mais quelles que soient aujourd'hui ses structures, «Le progrès» reste fidèle à ses origines et à la doctrine mutualiste qui fut celle de ses fondateurs, l'institution se voulant avant tout au service de ses sociétaires, en luttant avec eux et pour eux contre les effets redoutables de la maladie.

Néanmoins, les mutuelles, de plus en plus, sont confrontées à la très forte concurrence des grandes compagnies d'assurance, lesquelles pourtant n'offrent pas d'avantages particuliers.

Anonymes et impersonnelles, elles n'ont pas la chaleur des contacts directs d'entreprises plus modestes, ces dernières poursuivant en priorité le but d'offrir à leurs membres les meilleures et les plus larges prestations, tout en s'efforçant d'équilibrer leurs comptes et en limitant les frais généraux au strict minimum.

C'est ce qui ressort essentiellement du rapport de gestion du «Progrès» présenté à l'assemblée générale bisannuelle qui s'est tenue récemment à la Salle des Musées, sous la présidence de M. Fritz Golay.

Comme ce dernier l'a démontré, l'effectif est stable, mais un effort de recrutement doit être entrepris, notamment lors des naissances et auprès des familles venant s'installer dans les Montagnes neuchâteloises.

EGALISATION DES COTISATIONS

La loi neuchâteloise sur l'assurance-maladie obligatoire a été longuement évoquée, ainsi que les révisions entraînées par les expériences réalisées lors de son application.

Ainsi dorénavant, les cotisations entre hommes et femmes seront égalisées et la limite de 720 jours en cas d'hospitalisation sera supprimée pour tous les assurés, la prise en charge des séjours étant illimitée.

Il faut aussi relever avec satisfaction que l'assurance-maladie reste du domaine des caisses mutuelles qui doivent l'appliquer selon les principes de la mutualité.

Les lois fédérales sur l'assurance-maladie ont fait, elles aussi, l'objet d'exposés clairs et précis de M. Golay, démontrant qu'elles sont sans cesse modifiées et complétées en faveur d'une meilleure protection de la population contre la maladie et ses tristes conséquences.

L'ASSURANCE SUR MESURE

C'est une évolution que «Le Progrès» suit avec attention, son comité en particulier, appliquant les ordonnances au fur et à mesure de leur entrée en vigueur au bénéfice des assurés qui lui font confiance. Par conséquent, le très vaste éventail des prestations offertes par «Le Progrès» permet à ses membres de façonner, dans chaque cas, une assurance sur mesure. Mais il est néanmoins recommandé à chacun de vérifier périodiquement quels sont les risques et dépenses pris en charge par la caisse afin d'éviter, lors de la maladie ou d'un accident, de graves difficultés.

DES FINANCES SAINES

La sagesse a prévalu, au «Progrès» en réajustant les cotisations régulièrement et progressivement, mais toujours modestement, pour que les comptes soient équilibrés.

Aujourd'hui, non seulement ils le sont, mais ils ont accusé en 1984 une excédent de recette de 11'846,40 francs et de 221'320,50 francs en 1985. Les indemnités journalières versées aux membres malades ou accidentés ont été de 270'217,80 francs en 1984 et de 296'282,65 francs en 1985, alors que les dépenses pour les frais pharmaceutiques et médicaux, pour ces deux mêmes exercices, furent respectivement de 7'162'749,75 francs et de 7'764'571,30 francs .

La gestion du «Progrès», on le constate, fait l'objet des soins les plus attentifs du comité, soucieux également d'emboîter le pas aux nouveautés techniques, notamment en confiant à l'informatique la majorité de ses travaux administratifs.

Il est tout naturel, dès lors, que l'assemblée générale ait accordé sa confiance au comité en lui permettant d'adapter les cotisations, si nécessaire, en fonction des augmentations éventuelles découlant des revendications des dispensateurs de soins. Des discussions sont en cours à ce sujet.

Bien qu'ayant manifesté le désir de se retirer, M. Fritz Golay a accepté de conserver la présidence, mais c'est M. José Hirt qui assumera dès lors l'administration du «Progrès» dont les statuts ont également fait l'objet de révisions partielles.

Signalons enfin l'interpellation d'un membre qui déplore l'absence dans la région, d'un spécialiste en homéopatie. Les bienfaits d'une telle médecine sont indéniables et il a souhaité que les caisses-maladies fassent un effort pour reconnaître une prise en charge de médicaments peu coûteux. (sp)

Cyclomotoriste renversé

Hier à 14 h 40, un cyclomotoriste des Brenets, M. Florian Tharin, né en 1971, montait la rue sans nom sise au nord-ouest de la place du village aux Brenets avec l'intention de traverser la route principale et d'emprunter la rue de la Gare. Arrivé au carrefour des deux premières rues susmentionnées, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. A. M. de Hauterive qui descendait normalement la route principale en direction des Pargots. Sous l'effet du choc, M. Tharin fut projeté sur le capot de la voiture. Blessé, il a été transporté à l'hôpital du Locle par ambulance.

PUBLICITÉ

Concerts
Le Grand-Cachot-de-Vent

DUO
MARIE SIROT
OLIVIER SOERENSEN

3 sonates de Beethoven

DIMANCHE 13 JUILLET
à 17 h 30

17071

JOURNAL L'IMPARTIAL
Du 14 juillet au 1er août
FERMETURE DE NOTRE BUREAU DU LOCLE
À 16 HEURES

LE LOCLE

ÉPICERIE MIATTO

Rue des Tourelles 1 - ✆ 039/31 16 08
Jeanneret 17 - ✆ 039/31 26 63

FERMETURE ANNUELLE du 13 juillet au 6 août

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

Garage-Carrosserie Willy Burkhalter

Jaluse 2 Le Locle ✆ 31 82 80 – 31 10 50

Occasions-Expertisées-Garanties

Fiat Regata Weekend 1986, 1600 ccm 5000 km
Fr. 16 500.–

Fiat Panda 1982, 900 ccm, 39 000 km
Fr. 5600.–

Subaru Super Station 1985, 1800 ccm, 21 000 km
Fr. 17 500.–

Subaru Station 1983, 1800 ccm, 24 000 km
Fr. 12 900.–

Profitez: Encore quelques **Subaru 1800 break neuf sans cataliseur en stock**

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets

Deux truites Maison pour **Fr. 12.–** - Cuisses de grenouilles **Fr. 7.–** la douz. Feuilleté aux morilles **Fr. 9.50.**
Tous les soirs, fondue chinoise à gogo Fr. 17.–

Veuillez réserver svp: ✆ 039/32 10 91.
ouvert 7 jours sur 7

Restaurant de la Place
Les Brenets
Jambon de campagne
Gratin dauphinois
salade
Fr. 9.50
Entrecôte aux morilles
Fr. 22.–
prière de réserver
✆ 039/32 10 01
Famille J.-P. Robert

CE SOIR:
LA PORCHETTA
Chez
Sandro
Gare 4 - **Le Locle** - ✆ 039/31 40 87

Le Locle, à vendre
appartement
complètement rénové, dans petite copropriété, 6 pièces, cuisine agencée.

Ecrire sous chiffre 87-36 à ASSA Annonces Suisses SA, case postale 148, 2000 Neuchâtel.

Vendeuses
Une vendeuse plein temps et **une auxiliaire** sont engagées, au Locle pour le 1er septembre 1986 dans équipe sympathique.

Faire offre sous chiffre TZ 51762 au bureau de L'Impartial du Locle

PTT
Vacances horlogères 1986
Service postal au Locle

Ouverture des guichets du 14 juillet au 2 août 1986

Du lundi au vendredi: 07 h 30 à 12 h, 14 à 17 h
Samedi: 08 h à 11 h
Vendredi 1er août: 7 h 30 à 12 h

Les télégrammes, envois exprès ou urgents peuvent être déposés ou retirés au guichet spécial à partir de 6 heures et jusqu'à 20 heures (samedi jusqu'à 12 h 30)

A louer au Locle
Jeanneret 24 - Tour du Parc
appartement 3½ pièces
appartement 2 pièces
Libres tout de suite.
✆ 039/31 51 14
heures repas

Cherchons
jeune fille ou dame
pour s'occuper d'un enfant à domicile, 2 à 3 matins par semaine, tout de suite pour une durée d'un mois.
Ecrire sous chiffres GH 51764 au bureau de L'Impartial.

Vincent Jacot
Pédicure
absent
du 14 juillet au 6 août

PHYSIOTHÉRAPEUTE
A. GIRARD
ABSENT
du 14 au 28 juillet 1986
✆ 039/31 19 13

Renseignements et inscriptions:
André Stauffer, Le Locle
✆ 039/31 49 13
Michel Bailly, St-Imier,
✆ 039/41 43 59

vacances horlogères 1986

Dimanche 13 juillet ½ jour **Les Paccots – Lac des Joncs**	Fr. 26.–
Mardi 15 juillet 1 jour **Kandersteg – Le Lac Bleu,** entrée, promenade en bateau et visite de la pisciculture comprises. Dîner libre	Fr. 34.–
Vendredi 18 juillet ½ jour **Riggisberg – Schwarzenburg**	Fr. 26.–
Dimanche 20 juillet ½ jour **Le Signal de Bougy**	Fr. 26.–
Mardi 22 juillet ½ jour **Gruyères**	Fr. 26.–
Mercredi 23 juillet 1 jour **Tour du Léman – Yvoire** dîner libre à Yvoire. Carte d'identité	Fr. 36.–
Jeudi 24 juillet ½ jour **Tour d'Ajoie, avec souper à Lucelle** Carte d'identité Menu: jambon chaud, frites, salade	Fr. 36.–
Dimanche 27 juillet ½ jour **Romont**	Fr. 26.–
Lundi 28 juillet 1 jour **Le Tessin – Mélide,** visite de La Suisse miniature. Entrée comprise, repas libres	Fr. 57.–
Mercredi 30 juillet ½ jour **Le Passwang**	Fr. 26.–
Vendredi 1er août ½ jour **Jolie promenade du 1er Août** avec souper filets de perches feux à Neuchâtel	Fr. 44.–
Dimanche 3 août 1 jour **L'Alsace, Kintzheim,** la montagne des singes (300 singes en liberté), entrée comprise. Dîner libre à Riquewihr. Carte d'identité	Fr. 46.–
Mercredi 6 août ½ jour **le Zoo de Servion** entrée comprise	Fr. 30.–

Rabais AVS

Vendredi 25 juillet **OFFRE SPÉCIALE**

Le Valais-Le Col du Grimsel

Magnifique course d'une journée qui vous fera parcourir le Valais dans toute sa longueur. C'est aussi l'occasion de franchir le Col du Grimsel qui n'est ouvert que depuis mi-juin

En plus, chaque participant à ce voyage recevra un joli cadeau.
Repas de midi à Sion compris

Adultes	Fr. 69.– par personne
Enfants	Fr. 49.– par personne

Pour la rentrée d'août, inscrivez votre enfant dès maintenant à

l'«Atelier des Confettis»
Rue M.-A.-Calame 5
Le Locle

Expression et création enfantine dès 3 ans.

Renseignements et inscriptions:
Marie-Christine Compagny,
✆ 039/31 89 30.

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHATEL
038 33.69.70

VIDÉOPLAISIR
Votre vidéo-club qui vous offre un grand choix de cassettes à des conditions avantageuses
Ouvert pendant les vacances

ferme bressanne
sur 2000 m²
Prix FrS 35 000.–
tél. 0033/85 74 02 07
tél. 0033/85 74 81 41

A vendre
Peugeot 104 ZS
1980, expertisée
prix à discuter
✆ 039/36 11 51

Votre journal: L'IMPARTIAL

COIFFURE LUIGI
39, rue des Envers - Le Locle - ✆ 039/31 35 53

VACANCES HORLOGÈRES

Le salon pour dames sera **ouvert tous les jours de 8 à 17 heures.**

Le salon pour messieurs sera **fermé du 15 au 26 juillet.**

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances.

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 70

Mary Higgins Clark

La Nuit du Renard

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

«Où allez-vous comme ça, Lally?» La voix était sèche. Lally laissa échapper un cri de frayeur et failit tomber à la renverse. Elle reprit son équilibre et, pour gagner du temps, se retourna lentement avant de faire face à la silhouette menaçante l'Olendorf. Ainsi, il l'avait gardée à l'œil, juste comme le craignait Rosie, il avait essayé de l'avoir en faisant semblant d'aller déjeuner. Elle fit glisser subrepticement la clé dans son sac. L'avait-il vue?

«Je vous ai demandé où vous alliez, Lally?»

Près d'elle, les générateurs vrombissaient. Un train s'engageait en hurlant sur un quai quelque part au-dessus de sa tête. Elle restait sans un mot, impuissante.

Soudain, un crachement strident, un miaulement féroce, jaillit d'un coin d'ombre. Et l'inspiration frappa Lally. Les chats! D'une main tremblante, elle désigna les formes squelettiques et fuyantes. «Regardez, ils sont affamés! J'étais venue leur apporter quelque chose à manger. J'allais le leur donner.» Elle tira vivement de son sac la serviette déchirée pleine des restes de beignets.

Le garde jeta un œil dégouté sur le vieux chiffon graisseux, mais sa voix était un peu moin hostile quand il continua. «Je suis désolé pour eux, mais vous n'avez rien à faire ici, Lally. Jetez-leur votre fourbi et fichez-moi le camp.» Son regard la dépassa, monta le long des escaliers, s'attarda pensivement sur la porte de la pièce. Le cœur de Lally battait à tout rompre. Elle ramassa son sac, clopina à la rencontre des chats, leur secoua les quelques miettes, et les regarda se ruer dessus.

«Vous voyez comme ils ont faim.» Elle tentait de l'amadouer. «Vous avez des chats chez vous, monsieur Olendorf?» Elle faisait mine de partir, espérant qu'il la suivrait. Si jamais il entrait dans la pièce avec son passe-partout? S'il y trouvait la fille, ils changeraient sûrement la serrure, peut-être même la condamneraient-ils.

Il hésita, haussa les épaules, se décida à la suivre. «J'en avais, mais ma femme ne veut plus de chats, plus depuis qu'on a perdu celui dont elle était folle.»

De retour dans la salle d'attente, Lally réalisa que son cœur battait encore violemment. Voilà. Une fois de plus, elle ne pouvait pas se rendre dans sa pièce. Il faudrait attendre ce soir, quand Olendorf rentrerait chez lui. Rendant grâce aux chats d'avoir fait tout leur ramdam, elle fouilla dans une poubelle et s'empara de vieux numéros de magazines et de journaux chiffonés.

32

Neil savait que Sharon avait mal. Elle ne s'était pas moquée de lui en disant qu'elle était tombée. L'homme devait l'avoir poussée. Il voulait parler, mais le bâillon était si serré sur sa bouche qu'il voulait dire à Sharon qu'il la touvait très courageuse d'avoir tenté d'attaquer l'homme. Neil avit eu trop peur pour l'attaquer quand il avait fait mal à sa maman. Mais même Sharon, qui était presque aussi grande que l'homme, n'était pas assez forte pour le battre.

Sharon lui avait dit qu'elle allait essayer de prendre le revolver de l'homme. Elle avait dit: «N'aie pas peur si tu m'entends lui dire que je vais te laisser. Je ne te laisserai pas. Mais si j'arrive à prendre ce revolver, nous pourrons peut-être le forcer à nous faire sortir. Nous nous sommes trompés tous les deux et nous sommes les seuls qui puissions sauver Ronald Thompson,»

La voix de Sharon faisait un drôle de bruit enroué quand elle parlait, tout comme la sienne, mais il avait quand même réussi à lui raconter... que Sandy disait qu'il aurait dû défendre maman; qu'il rêvait tout le temps de ce jour; que Sandy disait que les Lufts allaient probablement l'emmener en Floride; que les enfants lui demandaient s'il voulait que Ronald Thompson grille.

Même s'il avait du mal à parler à travers le bâillon, il respirait mieux après. Il comprenait ce que voulait dire Sharon. On allait tuer Ronald Thompson pour avoir attaqué maman et ce n'était pas lui qu'il l'avait fait. Mais Neil avait dit que c'était lui. Neil n'avait pas voulu mentir. C'était ce qu'il avait essayé de dire à papa dans le message.

(à suivre)

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Institutions de soins du Val-de-Travers

Un petit plus pour l'hôpital

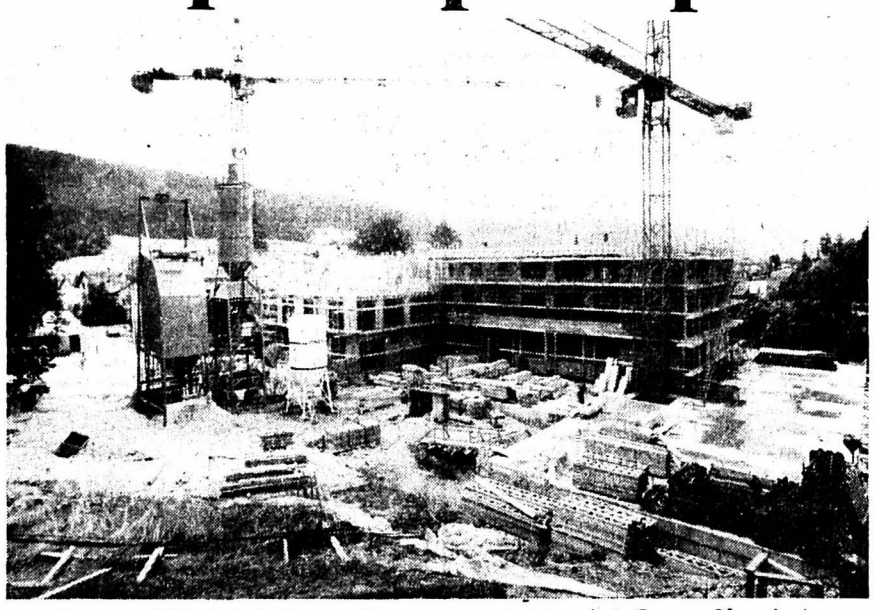

Le nouvel Hôpital de Couvet. Le gros œuvre est terminé. (Impar-Charrère)

Si, au Val-de-Travers, la réorganisation du secteur hospitalier a pris dix ans, la construction du nouvel hôpital de Couvet avance rapidement. Après une année de travaux, le gros œuvre est pratiquement terminé. Une modification apportée à l'aile nord du nouveau bâtiment permettra de disposer d'un peu plus d'espace. C'est le petit plus de dernière minute. A Fleurier, le home médicalisé, dont la construction a été entreprise à partir du mois d'octobre 1985, est sous toit. La «levure» a été fêtée hier soir.

Avec deux hôpitaux distants de 6 km et pratiquant les mêmes disciplines, le Val-de-Travers était sur-équipé. Trop de lits pour les soins aigus et rien pour la gériatrie. D'où l'idée, accouchée aux forcepts, de créer un seul hôpital et de construire un home médicalisé. Ceci en mettant à profit les bâtiments existants. Pour réduire les coûts et trouver une affectation à ces immeubles fruits du mécennat.

Les travaux, entrepris l'an dernier, ont démarré sur la base suivante: 70 lits pour la gériatrie à Fleurier; 50 pour les soins aigus, maternité comprise, à Couvet.

Depuis, le Val-de-Travers a redressé sa démographie, la natalité est la hausse, et la nouvelle équipe médicale a conquis la confiance des vallonniers qui avaient pris, ces dernières années, le chemin d'autres hôpitaux.

Ainsi, il est apparu que la surface disponible à Couvet était calculée un peu juste. Profitant des travaux, le maître d'œuvre a modifié l'aile nord pour y créer deux chambres et des locaux techniques. Quand le bâtiment sera inauguré, en automne 1987, il comprendra 25 lits pour le service de médecine, 25 pour la chirurgie et 5 pour la maternité.

JJC

Noiraigue

Conseil communal décimé

Le Conseil communal de Noiraigue se rétrécit comme peau de chagrin. Après le départ à Travers de M. Eugène Christen, vice-président, chef du dicastère des forêts et de l'agriculture, qui n'a pas été remplacé, M. Maurice Dumont à lui aussi présenté sa démission.

Responsable de la police et des Travaux publics, il quitte l'exécutif pour des raisons professionnelles. Le Conseil général devra encore prendre acte de sa démission et nommer son successeur.

Un troisième conseiller communal, M. Jean-Claude Schick (domaines et bâtiments), en conflit avec le président de commune, Rémy Hamel, avait menacé de se retirer. Il a pourtant siégé lundi à l'exécutif et nous a confirmé son intention d'y rester.

A l'heure actuelle, le Conseil communal de Noiraigue ne compte donc plus que trois membres. C'est un peu juste pour mener les affaires d'une commune. D'autant que les candidats ne semblent pas se bousculer au portillon. (jjc)

Robotique à Neuchâtel

Sulzer va acquérir la majorité d'Automelec

La fabrique de machines Sulzer Frères SA, Winterthour (ZH), va prendre une participation majoritaire dans la société Automelec SA, à Neuchâtel, et renforcer ainsi sa position dans le secteur de la robotique. Comme l'indique Sulzer Frères, jeudi dans un communiqué, cette nouvelle collaboration, qui sera prochainement ratifiée officiellement, permettra aux deux entreprises de renforcer notablement leur compétitivité dans le domaine.

Interrogé par l'ATS, M. Daniel Poitry, directeur d'Automelec, a précisé que cette opération débouchera sur un renforcement du potentiel financier de l'entreprise neuchâteloise. Fondé en 1981, Automelec compte actuellement une quarantaine de collaborateurs. Son chiffre d'affaires pour 1985 se monte à 4 millions de francs. Un résultat qui devrait aller en augmentant et avoisiner les cinq millions de francs en 1986.

Selon M. Poitry, la collaboration avec Sulzer devrait en effet permettre une meilleure adaptation des produits aux besoins du marché. Autolelec, développe et fabrique essentiellement des robots industriels destinés à l'assemblage de composants micro-techniques, au montage de composants de surface (SMT) par exemple. (ats)

Du mazout dans la Thielle

Hier à 11 h 30, M. R. Z., de Hinterkappelen, après avoir vidé la cale d'un bateau amarré au port du Landeron, a versé dans une grille son contenu, soit 3 à 4 litres d'eau mélangée à des souillures de mazout. La canalisation rejoignant la Nouvelle Thielle, une pollution s'est produite. Les pompiers du Landeron ainsi que le bateau des polices de la navigation des lacs de Neuchâtel et de Bienne sont intervenus. Un barrage flottant d'une longueur de 100 mètres a été mis en place. Les résidus ont été récupérés au moyen d'une pompe. (Photo Chaboudez)

Remise des CFC de l'Ecole professionnelle commerciale du Littoral

«Un vrai Purgatoire, ces examens»

M. Cyrille Brunner, président de la Commission locale d'organisation et de surveillance des examens de fin d'apprentissage a ouvert la cérémonie de remise des CFC de l'Ecole professionnelle commerciale, hier à la Cité universitaire.

M. André Buhler, conseiller communal directeur de l'Instruction publique de la ville et président de la Commission de l'enseignement professionnel, a prononcé une allocution, évoquant les «évidences» de la vie, qui passaient par une fable de bouchons, de vin, de colliers... Puis, après un intermède musical, M. Jean-Claude Chatelain, secrétaire de la Commission des examens, a proclamé les résultats de fin d'apprentissage. M. François Burgat, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, a remis les prix scolaires.

Parmi ceux-ci, un prix de français a récompensé Renaud de Pury, qui avait demandé à prendre la parole. Son discours intégrait les noms des professeurs, experts, etc. Ses jeux de mots, ont beaucoup amusé l'auditoire. «Un vrai Burgatoire», que ces examens, a affirmé Renaud de Pury. Mais «enfin, Chatelain le but tant espéré»...

Autre incident, un superbe clown-boulanger, qui a interrompu la cérémonie, à la recherche de son diplôme. Il s'était simplement trompé de bâtiment, la remise des certificats de boulangers ayant lieu au «CPLN». Il ne se sera pas maquillé pour rien: il n'est pas passé inaperçu... (ao)

Liste des prix scolaires 1985-1986

Section commerce

TROISIÈME ANNÉE (CFC)

Meilleure moyenne générale G: Brigitte Wilhelm. Prix offert par: Winterthour vie, assurance familiale, Neuchâtel; Crédit Suisse, Neuchâtel.

Meilleure moyenne générale S: Line Gertsch. Prix offert par: Crédit Foncier Neuchâtelois, Neuchâtel; Schweiz assurances, A. Furrer, Neuchâtel; Crédit Suisse, Neuchâtel.

Deuxième meilleure moyenne générale G: Francine Perriard. Prix offert par: Fabriques de tabac réunies SA, Neuchâtel; SA Fiduciaire Suisse, Neuchâtel; Continentale assurances, Neuchâtel.

Deuxième meilleure moyenne générale S: Valérie Schumacher. Prix offert par: Câbles Cortaillod SA, Cortaillod; Administration communale, Marin; CPLN Neuchâtel; Bolomey-Monbaron SA, Marin; Etude Pierre A. Micol, Neuchâtel.

Arithmétique-comptabilité: Eliane Jornod. Prix offert par: Métaux Précieux SA, Metalor, Neuchâtel.

Français G: Renaud de Pury. Prix offert par: Maison de santé de Préfargier, Marin.

Français S: Anne Favarger. Prix offert par: Amann & Cie SA, Neuchâtel.

Allemand G: Roger Schmid. Prix offert par: Winterthur assurances, direction régionale, Neuchâtel.

Allemand S: Claudia Schlub. Prix offert par: Electricité Neuchâteloise SA, Corcelles; Suchard-Tobler SA, Neuchâtel.

Anglais: Hubert Hirschi. Prix offert par: Direction d'arrondissement des télécommunications Mikron-Haesler SA, Boudry.

Italien: Anne-Lise Feuz. Prix offert par: Electrona SA, Boudry; E. Egger & Cie SA, Cressier.

Sténodactylographie: Patricia Lauper. Prix offert par: Section de Neuchâtel de l'ASSAP.

Culture générale: Christian Jenzer. Prix offert par: Société de Banque Suisse, Neuchâtel; Etude Dardel & Meylan, Neuchâtel.

Meilleur apprenti administration: Philippe Ruedin. Prix offert par: Administration communale, Le Landeron; Administration communale, Boudry.

Meilleur apprenti assurances: Thierry Hutzli. Prix offert par: Zurich assurances, Neuchâtel; Mobilière Suisse assurances, Neuchâtel; La Neuchâteloise assurances, Neuchâtel.

Meilleure apprentie avocats-notaires: Judith Ciprietti. Prix offert par: Etude Michel Merlotti, Peseux; Etude J. et G. Biétry, Neuchâtel.

Meilleure apprentie fiduciaires: Graziella Durini. Prix offert par: Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA, Neuchâtel; Société de financement Progressa SA, Neuchâtel.

Meilleur apprenti de banque: Cédric Portmann. Prix offert par: Union de Banques Suisses, Neuchâtel; Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel.

Meilleure apprentie de banque: Christine Schwarz. Prix offert par: Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel; Comina Nobile SA, Saint-Aubin.

Meilleure apprentie de Peseux: Daniela Leone. Prix offert par: Administration communale, Peseux.

Mérite: Maria A. Evangelista. Prix offert par: La Neuchâteloise assurances, Neuchâtel; Etude Huguenin, Meylan, Lorenz, Neuchâtel.

DEUXIÈME ANNÉE (CFC)

Meilleure moyenne générale: Corinne Roulin. Prix offert par: Administration communale, Service des écoles, Neuchâtel; Saficam, Serre 4, Neuchâtel; Administration communale, Cortaillod.

Deuxième meilleure moyenne générale: Nadia Perez. Prix offert par: S. Facchinetti SA, Neuchâtel; Banque Populaire Suisse, Neuchâtel.

Français: Mary-Claude Meyer. Prix offert par: Piersa SA, Marin.

Arithmétique-comptabilité: Florence Froidevaux. Prix offert par: Bonhôte & Cie, banquiers, Neuchâtel.

Culture générale: Nathalie Jeandupeux. Prix offert par: Fiduciaire Schenker Manrau SA, Peseux.

Dactylographie-technique de bureau, connaissances professionnelles: Ariane Agazzi. Prix offert par: Administration communale, Les Geneveys-sur-Coffrane; Juracime SA, Cornaux.

Sténographie: Evelyne Moulin. Prix offert par: Comité central de l'ASSAP, 2801 Rossemaison.

Section vente

DEUXIÈME ANNÉE

Meilleure moyenne générale: Eliane Favre. Prix offert par: H. Hassler SA, Neuchâtel; Laiterie B. Versel, Bevaix; Uniphot SA, La Chaux-de-Fonds; Bureau F. von Buren, Neuchâtel.

Deuxième meilleure moyenne générale: Thierry Tschanz. Prix offert par: Quincaillerie A. Rochat, Cernier; Au Louvre SA, Neuchâtel; Coop Neuchâtel.

Arithmétique et connaissances professionnelles: Claude Tollet. Prix offert par: Grand Garage Robert, Neuchâtel; Garage Apollo SA, Bevaix.

Français: Catherine Matthey-Dupraz. Prix offert par: Garage A. Waldherr, Neuchâtel; Jaggi Electricité SA, La Neuveville; L. Carrard, «Bernina», Neuchâtel; Bourquin papetier, Neuchâtel.

Connaissance des marchandises et technique de vente: Véronique Jaquet. Prix offert par: Centrale laitière Neuchâtel SA.

Mérite: Jacqueline Aebi. Prix offert par: Hildenbrand & Cie SA, Neuchâtel.

CFC employés du commerce de détail

Meilleure moyenne générale: Corinne Gasser. Prix offert par: Garage du Roc SA, Hauterive; Esco Mode masculine, Neuchâtel; Pfaff bijoutier, Neuchâtel; Migros Neuchâtel, Marin; Bureau F. von Buren, Neuchâtel.

Arithmétique-comptabilité, économie d'entreprise et technique de vente: Olivier Marty. Prix offert par: Haefliger & Kaeser SA, Neuchâtel; Garage Inter, Boudry; Sunier & Cie, Cressier; Voyages Kuoni, Neuchâtel.

Français, correspondance et dactylographie: Jean Beuchat. Prix offert par: Parfumerie Kindler, Neuchâtel; Boulangerie Ami Bayard, 2516 Lamboing; Voyages Kuoni, Neuchâtel.

L'IMPARTIAL
lu par tous... et partout !

CANDIDATS OBTENANT LE CFC D'EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE OPTION GESTION

Jornod Eliane, 5,60; Wilhelm Brigitte, 5,60; De Pury Renaud, 5,40; Ruedin Philippe, 5,40; Christen Jean-Luc, 5,30; Mast Alain, 5,30; Perriard Francine, 5,30; Portmann Cédric, 5,30; Bryois Catherine, 5,20; Durini Graziela, 5,20; Hirschi Hubert, 5,20; Lavanchy Claude, 5,20; Pellaton Danièle, 5,20; Schmid Véronique, 5,20; Bugnon Natacha, 5,10; Jenzer Christian, 5,10; Keller Nadia, 5,10; Narduzzi Gianni, 5,10; Schmid Roger, 5,10; Schwarz Christine, 5,10; Vaucher Laurent, 5,10; Bertoni Claudio, 5,00; Betschen André, 5,00; Botteron Marlène, 5,00; Bregnard Nathalie, 5,00; Ceppi Natacha, 5,00; Loeffel Marc, 5,00; Péquignot Hubert, 5,00; Alonso Maria, Balmer Natascha, Barrue Patricia, Bertschi Pascale, Biehly Laurent, Bosch Christian, Burgdorfer Claude-André, Chautems Fabienne, Cosandier Jacqueline, Facchinetti Rodrigue, Gattolliat Sylvie, Herencia Isabel, Hugi François, Huguenin Jocelyne, Hutzli Thierry, Jeanneret Evelyne, Jobin Nathalie, Leuba Raoul, Meregnani Christophe, Meyer Muriel, Meyer Jean-Michel, Monnier Isabelle, Muriset Denis, Peer Jean-Martin Linard, Pellaton Nathalie, Pettavel Jacqueline, Québatte Cosette, Richard Tania, Robert Nathalie, Rocchetti Claude, Schaer Pascale, Schneider Danielle, Sermet Jeanne, Trazza Sandra, Wyssenbach Jeannine, Zemp Evelyne

CANDIDATS OBTENANT LE CFC D'EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE OPTION SECRÉTARIAT

Gertsch Line, 5,60; Schumacher Valérie, 5,50; Evangelista Maria Antonietta, 5,30; Favarger Anne, 5,20; Rognon Isabelle, 5,20; Couchoud Valérie, 5,00; Doessegger Myriam, 5,00; Lauper Patricia, 5,00; Lebet Valérie, 5,00; Margot Jocelyne, 5,00; Besancet Ariane, Brechbuehler Corinne, Ciprietti Judith, Clot Carole, D'Agostino Stefania, Dos Santos Celia, Dubois Janique, Ducommun Laurence, Favali Fabienne, Feuz Anne-Lise, Fischer Isabelle, Focetola Francesca, Grob Karin, Guenot Christine, Guerrini Nicole, Haefliger Pascale, Haenger Monique, Huber Mary-France, Jacot Lysiane, Jeannin Agnès, Jordan Corinne, Leone Daniela, Maillard Dominique Esther, Matthey Nadia, Pascolo Marina, Rossmann Nadia, Schlub Claudia, Schweizer Ariane, Tissot Laurence, Uebersax Sabine, Vignocchi Virna, Vonnez Laurence, Zeder Caroline.

CANDIDATS OBTENANT LE CFC D'EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Moulin Evelyne, 5,20; Labis Valérie, 5,10; Meyer Mary-Claude, 5,10; Roulin Corinne, 5,10; Liberati Olivia, 5,00; Perez Nadia, 5,00; Agazzi Ariane, Battaglia Sonia, Clemençon Michèle, Decrauzat Nicole, Demierre Janique, Despland Pierre-André, Dravigney Fabienne, Froidevaux Florence, Humbert Manuela, Ignoto Rosario, Javet Mary, Javet Berangère, Jeandupeux Nathalie, Ledermann Sylvie, Ligonnet Josiane, Loeffel Patricia, Luca Patricia, Maurer Isabelle, Natali Valérie, Osorio Patricia, Papis Marie-José, Parata Sabina, Praz Mary-France, Robert Carine, Rollier Joelle, Roulin Muriel, Sanchez Ofelia, Savic Isabelle, Schmid Nathalie, Sommer Chantal.

CANDIDATS OBTENANT LE CFC D'EMPLOYÉ(E) DU COMMERCE DE DÉTAIL

Gasser Corinne, 5,60; Guyaz Jocelyne, 5,40; Marty Olivier, 5,40; Ackermann Nathalie, 5,30; Beuchat Jean, 5,30; Augsburger Francine, 5,20; Cripan Jésus-Xavier, 5,10; Fankhauser Monique, 5,10; Gagnebin Véronique, 5,10; Maître Brigitte, 5,10; Monnet Pierre-Alain, 5,10; Nicolas Philippe, 5,10; Egli Daniel, 5,00; Gerber Ueli, 5,00; Sauser Sandrine, 5,00; Schindler Béatrice, 5,00; Barzaghini Anne-Marie, Capt Marc-André, Catena Rosaria, Cochand Myriam, D'Haze Valérie, Geiser Frédéric, Graf Liliam, Losey Andreas, Manrau Olivier, Monnard Marie-Luce, Nydegger Christine, Pasquereau Véronique, Roth Michèle, Schena Marguerite, Vallat Thierry, Villard Patricia, Vuillaume Claude.

CANDIDATS OBTENANT LE CFC DE VENDEUR-VENDEUSE

Favre Eliane, 5,70; Clottu Raymond, 5,40; Monnier Yves, 5,40; Cotta Daniela, 5,30; Jaquet Véronique, 5,30; Kocher Béatrice, 5,30; Maire Cédric, 5,30; Matthey-Dupraz Catherine, 5,30; Perret Rosine, 5,30; Robert-Grandpierre Laurence, 5,30; Tschanz Thierry, 5,30; Antonelli Willy, 5,20; Flammia Pasqualina, 5,20; Melillo Antonio, 5,20; Béguin Micheline, 5,10; Béguin René, 5,10; Falik Vincent, 5,10; Monnard Chantal, 5,10; Perez Astrid, 5,10; Portone Rudolf, 5,10; Cornu Brigitte, 5,00; Juarez Fabiana, 5,00; Lack Corinne, 5,00; Meyer Catherine, 5,00; Roethlisberger Florine, 5,00; Aebi Jacqueline, Albano Corinne, Antonelli Anne-Marie, Atienza Carlos, Burri Joelle; Calame Jeanine, Calame Nicole, Caretti Maya, Cattin Fabrice, Claro Alcina, Corazzin Marie-Thérèse, Denervaud Annerose, Di Gregorio Yvonne, Dubois Nathalie, Duret Nathalie, Emery Anouk, Favre Laurence, Fernandez Antonio, Fluckiger Sandra, Gendre Claude, Glaenzer Laure, Gropetti Sandra, Hess Patricia, Hoffmann Heinz, Jordi Catherine, Kaufmann Vincent, Kneissler Marie-France, Lecci Graziella, Lièvre Rachel, Micci Paolo, Muller Valérie, Nowacke Gilles, Ribaux Fabienne, Roulin Laurence, Schroeter Christine, Tollet Claude, Vizzi Sara, Zuber Valérie.

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Remise des diplômes de l'Ecole technique de Neuchâtel

Apprendre, apprendre et apprendre encore

A la Cité universitaire à Neuchâtel, se sont déroulées deux séances de clôture hier. La première, dès 14 h, a été celle de l'Ecole technique. Après les souhaits de bienvenue du directeur de l'Ecole, les techniciens ET ont reçu leur diplômes. Intermède musical, puis M. Rénald Jeannet, chef du personnel et responsable du marketing de la maison Oscilloquartz à Neuchâtel, a prononcé une allocution. Brève parce qu'il se souvient qu'il y a plus de 20 ans, il avait trouvé les orateurs un peu longs lorsqu'il attendait lui-même son titre.

M. Jeannet a précisé aux nombreux diplômés qu'ils avaient de la chance, parce qu'ils arrivaient au terme de leur formation tandis que le canton relève la tête. «Nous venons presque vous chercher en classe, afin d'avoir du sang neuf dans nos industries», a-t-il affirmé. «Et cette transfusion, croyez-moi, nous fera du bien.» Il a aussi rappelé aux jeunes que leur apprentissage ne faisait que commencer: «Il vous faudra apprendre, apprendre et apprendre encore». Enfin, avant de leur souhaiter bonne route, il leur a fait remercier – par des applaudissements – ces enseignants qui leur ont donné le meilleur d'eux-mêmes... «Ils vous ont fait «tartir» mais ils vous ont donné tout ce qu'ils avaient».

Les certificats de l'Ecole Technique, ont ensuite été distribués au terme de trois ans de cours complémentaires (à raison d'une demi-journée par semaine) ils récompensent des jeunes qui ont perfectionné, après leur apprentissage, maths, physique, informatique et anglais. Un nouvel intermède musical a précédé la remise des CFC, qui clôturait la cérémonie.

Ecole Technique

DIPLÔME DE TECHNICIEN ET

Orientation mécanique: Jean-Daniel Kung (5,2); Joël Hirschy (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Jean-Luc Cressier, Patrick Dubochet, Hervé Moncany, Claudio Vivian.

Orientation électrotechnique: Samuel Grilli (5,5); Magdalena Sanchez (5,2).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Franck Guignier, Roger Pedimina, Christian Vaucher, Tuan Kiet Vo, Tuan Tai Vo.

Orientation électronique et micro-informatique: Pascal Deck (5,4); Denis Maurer (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Monique Barzaghini, Thierry Hug, Eddy Juillerat, Laurent Löffel, Pascal Moser, Olivier Muriset, Jacques Schnetz.

CERTIFICAT DE L'ÉCOLE TECHNIQUE

Après avoir suivi pendant 3 années les cours facultatifs et réussi l'examen final en mathématique, informatique, physique et anglais, les candidats ci-après obtiennent en plus de leur CFC le certificat de l'Ecole technique:

Luigi Margiotta (5,3); Olivier Locatelli (5,2); Claudio Novelli (5,2); Joaquim Da Costa (5,1); Steve Renaud (5,1); Nader Taha (5,1); Patrick Perrinjaquet (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Thierry Bousquet, Evans Buonomo, Jorge Caballero, Pascal De Cao, Tony Favre-Bulle, Daniel Gouvernon, Alex Krattiger, Philippe Meystre, Manuel Sanchez.

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ

Dessinateur de machines: Olivier Beutler (5,2); Jorge Cavallero (5,1); Béatrice Crettenand (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Patrick Andrey, Thierry Bousquet, Yves Burdet, Sandra Fischer, Daniel Gouvernon, Francesca Mascello, Dolorès Muñoz, Olivier Rochat, Laurent Tynowski.

Mécanicien et mécanicien de précision: Philippe Walter (5,3); Manuel Sanchez (5,3); Daniel Streit (5,1); Patrick Perrinjaquet (5,1); Jacques Dapples (5,1); Walter Kusch (5,1); Gilles Humbert (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Eric Aeberhard, Pierre Anker, Philippe Aubry, José Bellido, Thierry Bolle, Jean-Marc Buschini, François Ceppi, Laurent Dubied, Paolo Gradassi, Alfredo Ioia, Thai Tung Ly, Christian Pierrehumbert, Patrick Priolet, Michel Quayzin, Luis Ruiz, Nicolas Sigrist, Jean-Pierre Tellan, Thierry Valobonsi, Jean-François Verdon, François Viteri, Christian Voirol, Marc-Alain Zimmerli.

Mécanicien de machines à écrire: Nathalie Manzoni.

Mécanicien en automobile: Hervé Froidevaux.

Mécaniciens-électriciens: Olivier Locatelli (5,5); Philippe Meystre (5,3); Nader Taha (5,2); Evans Buonomo (5,2); Tuan Hung Vo (5,1); Giancarlo Rapone (5,0); Olivier Schüpbach (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Bertrand Amstutz, Pascal Brosssard, Frédéric Duvoisin, Olivier Favre, Benoît Fournier, Didier Gasser, Martin Llach, Patrick Petermann.

Electricien en automobiles: Claude Brosy (5,2); Christophe Bringolf (5,0); Antoine Feuz, Thierry Menoud.

Electricien en radio et télévision: Laurent Girod (5,5); Jean-Jacques Guinchard (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Pascal Courtet, Frédéric Dubois, Carlos Gonzales, Olivier Larcinese, Giovanni Musaro, Massimo Musumeci, Carmelo Oliveri, Luigi Orlando, Pierangelo Zanesco.

Electronicien en radio et télévision: Pascal Pierrehumbert.

Mécanicien-électronicien: Tony Favre-Bulle (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: Marco Albisetti, Bruno Ciullo; Joaquim Da Costa, Pascal Escassut, Fabrice Huguenin, Gonzalo Hundskopf, Olivier Kohler, Fernando Lopez, Marc Luscher, Luigi Margiotta, Claudio Novelli, Caryl Petermann, Alain Simonet.

Monteur d'appareils électroniques et de télécommunications: Dario Bello (5,0); Patrick Boegli (5,0).

Suivent dans l'ordre alphabétique: André Breguet, Pascal De Cao, Yvan Flury, Alex Krattiger, Michael Mosimann, Michel Simonet, Vincent Vuille.

Monteur en automation: Steve Renaud (5,0).

Laboratin(e) en chimie: Michel Maurer (5,0)

Suivent dans l'ordre alphabétique: Didier Froidevaux, Yves-Alain Fuchs, Claude-Alain Härri, Gilberte Marguet, Anne Orlandini, Lise Perret, Laurence Scheffel, Christine Talos.

Employée de laboratoire type D métallurgie: Priscille Bole (5,5); Viviane Droz.

Laborantin(e) en biologie: Pascale Impérato (5,2); Thierry Colin.

Technicien dentiste: Diane-Florence Conrad, Dag de Coulon, Alain Gerber, Yvan Jacquemettaz, Sabine-Andrée Nussbaum, Mirco Tachella, Corinne Trolliet.

Opticien: Fabienne Cornuz (5,2); Marielle Charpié, Antonio Hoyas, Walter de Rossi,

Laboriste en optique: Xavier Jobin, François Richard, Nicolas-Fred Stehlin.

Les prix

Technicien ET: Samuel Grilli, technicien ET en électrotechnique, meilleure moyenne générale (5,5) et meilleure note au travail de construction (6), Prix de Caractères SA, Prix des Compagnons du gai Mollet, Prix de la Société des anciens élèves de l'Ecole Technique; Joël Hirschi, technicien Et en mécanique, pour la meilleure moyenne d'anglais (5,5), Prix de Oscilloquartz SA.

Certificat de l'Ecole technique: Luigi Margiotta, ET-CPLN, pour la meilleure moyenne générale (5,3), Prix du CPLN, Prix Esco SA; Claudio Novelli, ET-CPLN, pour la meilleure moyenne d'anglais (5,7), Prix Oscilloquartz SA.

Dessinateur de machines: Olivier Beutler, de Mikron-Haesler, 1er du canton, moyenne générale (5,2), Prix Voumard machines; Jorge Caballero, de Favag SA, Prix Pozzo frères, Le Landeron; Béatrice Crettenand, de ETA Fontainemelon, Prix Dubied SA.

Mécanicien et mécanicien de précision: Philippe Walter, des FTR, meilleure moyenne générale (5,3) et meilleure moyenne aux travaux pratiques (6), Prix Voumard machines; Manuel Sanchez, de Mikron-Haesler, ex aequo, moyenne générale (5,3), Prix Métaux précieux; suivent avec la même moyenne générale de 5,1: Daniel Streit, de Favag, Prix de E. Egger, Cressier; Patrick Perrinjaquet, ET-CPLN, Prix Sferax SA; Jacques Dapples, de Mikron-Haesler, Prix FTR; Walter Kusch, de Favag SA, Prix Câbles de Cortaillod, Gilles Humbert, ET-CPLN, moyenne générale (5,0), Prix Câbles de Cortaillod.

Mécanicien-électricien: Olivier Locatelli, ET-CPLN, Meilleure moyenne générale (5,5) et meilleure moyenne aux travaux pratiques (5,4), Prix Caractères SA, Prix des Compagnons du gai Mollet, Prix de la Société des anciens élèves de l'Ecole technique; Philippe Meystre, ET-CPLN, moyenne générale (5,3), Prix de Caractères SA, Prix Comité du bal CPLN; suivent avec la même moyenne générale de 5,2: Nader Taha, ET-CPLN, Prix des Transports en commun; Evans Buonomo, ET-CPLN, Prix Suchard-Tobler SA.

Electricien en radio et télévision: Laurent Girod, de Jeanneret et Cie, 1er du canton, moyenne générale (5,5), Prix Radio TV Steiner, La Chaux-de-Fonds; Jean-Jacques Guinchard, de Hofer Radio-TV, moyenne générale (5,0), Prix Gilbert Frésard, La Chaux-de-Fonds, Prix Eric Robert, Le Locle.

Mécanicien électronicien: Tony Favre-Bulle, ET-CPLN, meilleure moyenne générale (5,0), Prix Nivarox FAR.

Monteur d'appareils électroniques et de télécommunications: Ex aequo, avec une moyenne générale de 5,0, Dario Bello, de Favag SA, Prix Electrona SA, Prix Compagnie industrielle Radio électrique; Patrick Boegli, de Favag SA, Prix Compagnie industrielle Radio électrique, Prix Oscilloquartz SA.

Monteur en automation: Steve Renaud, de la Raffinerie de Cressier, meilleure moyenne générale (5,0), Prix de la Raffinerie de Cressier.

Laborantin (e) en chimie: Michel Maurer, des FTR, 1er du canton, moyenne générale (5,0) et meilleure moyenne de culture générale (5,7), Prix FTR; Claude-Alain Härri, de l'institut de chimie, meilleure moyenne d'anglais (5,5), Prix Oscilloquartz SA.

Employée de laboratoire en métallurgie: Priscille Bole, de Métaux précieux, meilleure moyenne générale (5,5), Prix Métaux précieux SA.

Laborantine en biologie: Pascale Imperato, de l'Institut de botanique, meilleure moyenne générale (5,2), Prix laboratoire H. Dubois, La Chaux-de-Fonds.

Opticien: Fabienne Cornuz, de Optique Houlmann SA, Le Landeron, meilleure moyenne générale (5,2), Prix du groupement neuchâtelois des opticiens.

«Vous êtes le sang neuf de nos industries». (Photo Impar-AO)

L'heure des récompenses à l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel

Métiers de l'imprimerie: une excellente cuvée

A Neuchâtel, l'Ecole des arts et métiers distribuait hier elle aussi, les certificats fédéraux de capacité au terme des examens de fin d'apprentissage. Parmi les lauréats, de nouveaux professionnels de l'imprimerie qui forment une brillante cuvée.

Félicitations et recommandations de circonstance: la remise des CFC pour les métiers de l'imprimerie honorait des apprentis qui ont été particulièrement brillants cette année. Les orateurs, P. Besomi, vice-président de la sous-commission de l'AEM, Ch. Wolfrath, vice-président de la section neuchâteloise de l'ASAG et M. Vuille, président de Graphia ont aussi remercié les formateurs (employeurs, experts,professeurs). Après la remise des certificats et des prix spéciaux, la volée 86 s'en est allée une dernière fois sous le préau du CPLN, qui offrait le verre de l'amitié.

C. Ry

Palmarès

Compositeur typographe. – Claude-Evelyne Suter, 5,5, (Prix Graphia, Prix Courvoisier, Prix Baumgartner); Philippe Morselli, 5,1, (Prix Syndicat du livre); Thierry Brahier; Roberto Montagna (Prix Imprimerie Centrale); Anne-Catherine Roulin; Gérard-Joseph Zenhäusern.

Imprimeur typo-offset. – Eric Brechbühl, 5,1, (Prix Graphia); Thierry Châtelain, 5,0, (Prix de Meuron); Jean-Marie Frésard, 5,0, (Prix P. Attinger SA et Baumgartner-Papiers SA); Teddy Muller, 5,0, (Prix Syndicat du livre et du papier, La Chaux-de-Fonds); Frédéric Martin.

Imprimeur offset: Didier Charrière.

Photolithographe: Steve Dey.

Graphiste: Michel Muttner.

Sérigraphie: Valérie Imhof.

Couturière. – Monique Rey, 5,1, (Prix USM et De Meuron); Marie-Josée Canale, 5,1, (Prix Reymond et Matthey-Schoeck); Florence Dehé, 5,1, (Prix Matthey- Schoeck et ANMEP); Rose-Marie Bühler, 5,1, (Prix Louis-Favre, Aux Armourins et Librairie Payot); Elisabeth Alastruey, Sylvie Bärtschi, Sandrine Etter, Florence Lachat, Christine Wermeille, Sandra Zuccala, Monique Grimaître.

Fleuriste. – Mireille Marchand, 5,2, (Prix Fleuristes); Prisca Marti, 5,2, (Prix de Meuron); Monika Amstutz, 5,1; Muriel Fahrer, 5,1; Jean-Pierre Blanchet, 5,0; Stéphanie Bögli, Véronique Casella, Geneviève Doriot, Patricia Gagnebin, Florence Lambercier, Aline Perrenoud, Nicole Salomon.

Horticulteur «A». – Odile Borne, 5,2, (Prix Rössler, Geissler, Blank et Ass. cant. des ouvriers fleuristes et horticulteurs); Laurent Oppliger, 5,2, (Prix de l'Ass. hortic. neuch., Vatter, Geissler et Wyss); Anne-Marie Maffli, 5,1, (Prix Blank et Vatter); Fabrice Aubry, Stefano Ballestrin, Michel Bosshard (Prix Wyss, Ass. cant. des ouvriers fleuristes et hort. et Vatter), Sylvie Chanel, René Coquelin, Christian Friolet, André Helchit, Daniel Langenegger, Sylvie Leuenberger, Serge Marzetta, Daniel Meister, Nathalie Odiet, John Storni.

Horticulteur «B». – Christian Hurni, (Prix Felco et Prix Blank).

Horticulteur «D». – Jacques Lachat, 5,2, (Prix ouvriers fleuristes, Prix Blank, Prix Geissler); Silvio Mittempergher, 5,2, (Prix Blank, Prix maîtres jardiniers, Prix ETA); Jean-Pierre Ribeaud, 5,0; Stéphanie Vaucher, 5,0; Christophe Bachmann, Hubert Borloz, Nicolas Buchilly, Catherine Claude, Isabelle Folly, Frédy Friedli, Dominique Granato, Bertrand Hostettler (Prix Felco), Thierry Jacot, Nicolas Philippe (Prix ETA et Prix société horticultrice), Esther Sandoz, Didier Schürch, Pasqual Stadelmann.

Dessinateur en bâtiment. – Etienne Dubois, 5,1, (Prix ingénieurs et architectes et Prix Comm. des app. dessin.); Thierry Rousselot, 5,1, (Prix Group. architectes neuch. et Prix FSAI); Martine Urscheler, 5,0, (Prix ASCTE); Pierluigi Ghigna, 5,0, (Prix Electrona); Laurent Siliprandi, 5,0, (Prix ASCTE); Rose-Marie Bernd, Pierre-Alain Boivin, Stéphane Bulliard, Vito Frattianni, Yves Gigon, Florence Hippenmeyer, Cengiz Ipek, Christian Ludi, Valérie-Nicole Mathez, Françoise Renaud, Sébastien Robert, (Prix Ing. et arch.).

Dessinateur en génie civil. – Francisco Serrano, 5,1, (Prix E. Egger & Cie, Cressier); Luis Manuel Fernandez, 5,0, (Prix Féd. des entrepreneurs); Christian Lutz, 5,0, (Prix Féd. des entrepreneurs); Laurent Carraux, Catherine Castek, Nicolas Châtelain, Mario di Pietro, Frédéric Jacot (Prix S. Facchinetti SA).

Géomètre. – Didier Guyger, Maximilien Lauriol, Michel Reichenbach (tous trois Prix des géomètres).

Boulanger. – Walter Speck, 5,2; Alain Ferrari, 5,0, (tous deux Prix de l'Ass. cantonale des patrons boulangers); Dominique Barbey, Robert Bordera, Dominique Cosandier, Raymond Cosandier, Daniel Lehmann, Olivier Meuwly, Massimo-Andonio Senes.

Boulanger-pâtissier. – Serge Aubry, 5,5, (Prix patrons boul.); René Bel, 5,4, (Prix patr. boul.); Benjamin Cuche, 5,4, (Prix patr. boul. et AMNEP); Vincent Siegfried, 5,0, (Prix patr. boul.); Olivier Mentha, 5,0, (Prix patr. boul.); Christian Defferard, 5,0, (Prix patr. boul.); Fabian Bobillier, André Boillat, Jeannette Bôle, Mauro Bozzi, Philippe Despierre, Xavier Gentil, Olivier Golles, Michel Hunziker, Pascal Jacquin, André Maccabez, Serge Marchon, Serge Marquis, Stéphane Martin, Avelino Nora, Jean-François Straubhaar, Gilles Weber, Richard-Alain Weber.

Confiseur-pâtissier-glacier. – Karen Solderer, 5,6; Corinne Botteron, 5,4, (Prix Suchard); Laurent Buet, 5,4; Alain Portmann, 5,4; Daniel Hutmacher, 5,4, (Prix Suchard); Claude-Eric Maire, 5,4, (Prix Suchard); Philippe Allisson, 5,4, (Prix Louis-Favre); Stéphane Bonny, 5,1; Lydie Periat, 5,1; Sonia Matthey, 5,1; François Kolly, 5,1; Fabienne Banderet, 5,0; Mireille Corti, Chantal Gibilini, José Montéro, Pierre-Alain Gerber.

Cuisinier. – Christian Reber, 5,5, (Prix Gourmettes, Union Helvetia, Amicale des chefs de cuisine, Cafetiers-hôteliers-restaurateurs et Strautmann); Marisa Trevisani 5,3, (Prix Gourmettes, Union Helvetia et Amicale des chefs de cuisine); Eliane Jacot, 5,2, (Prix Amicale des chefs de cuisine et Strautmann); Daniel Anderegg, Laurent Béguin, Philippe Castek, Hervé Catellani, Olivier Chopard, Mario Corchia, Patrick Domon, Olivier Gerber, Paul-Martin Gibson, Pierre-Alain Gorgerat, Nicolas Huguenin, Tristan Humbel, Giorgio Krieger, Christian Mérillat, Emanuele Puglisi, Albert Thonon, Olivier Wenger, Philippe Wenger, Stéphane Othenin-Girard.

Sommelier. – Arlette Houncheringer, 5,3, (Prix Cafetiers et Prix Matthey-Schoeck); Florence Cruchaud, 5,0, (Prix Fabr. Tabac Réunies et Prix cafetiers-hôteliers-restaurateurs); Brigitte Kammermann, 5,0, (Prix Fabr. Tabac Réunies et Prix cafetiers-hôteliers-restaurateurs); Minas Bachar, Catherine Currit, Richard Fleury, Galia Grandchamp, Claudia Leoni, Corinne Maire.

Boucher-charcutier «A». – Lucien Tynowski, 5,5, (Prix des maîtres bouchers et du CPLN); Marcel Huguenin, 5,2, (Prix des maîtres bouchers); Claude-Alain Christen, 5,1, (Prix de la FCTA); Christian Monnet, 5,1, (Prix Bell); Denis Baumgartner, Thierry Christen, Yvan Daenzer, Stéphane Fumasoli, Olivier Girardin, Cédric Huguenin, Nicolas Paci, Hervé Schifferling, Claude-Alain Sommer.

Boucher-charcutier «B». – Xavier Boedts, Cécile Kuhn.

Employée de maison (rural): Pia Gwerder 5,4 (Prix ass. neuch. pour la form. prof. en économie familiale); Franziska Scheidegger 5,3; Sonja Furrer 5,3; Nadège Tagmann 5,1; Regula Niederberger 5,1; Karin Menzi 5,0; Rita Walthert.

Employée de maison (privé): Monika Schraner 5,4; Sybille Müller 5,3; Sybille Sigrist 5,2. Gaby Ehrler, Lucienne Holenwenger, Sarah Ramseier, Ines Zettel.

Employée de masion (collectif): Monika Matthys 5,4; Gisela Von Büren 5,0; Christine Berra, Christiane Poirier, Valérie Sydler.

Esthéticienne: Caroline Adatte, Sarah Cortinas, Nathalie Lemrich, Patricia Panzeri.

Forestier-bûcherons: Daniel Bise, Pierre-Alain Dick, Bernard Dubois, Massimo Faliva, Philippe Haussener, Stéphane Jeanjaquet, Leoni René-Claude, Stève Probst, Michel Reichlin, Patrick Renaud, Yvan Ryser, Luc Vermot, Stéphane Wütrich.

Maîtresse «employée de maison»: Jacqueline Maridor 5,5; Marisa Derron 5,3; Elisabeth Martin 5,2; Dominique Matthey 5,1; Béatrice Pierrehumbert 5,1; Jocelyne Kramer 5,0; Sylvianne Jacot, Marlène Rüegg, Manuela Droz- Dort, Lucienne Ducommun, Catherine Kaufmann, Elisabeth Léchot, Anne-Marie Mori.

Coiffeuses: Maria Paolino 5,1; Maria Tubio 5,1; Marylène Cosandier 5,0; Joséphine Ignoto 4,9; Catherine Aeschlimann; Marie-France Berger, Catherine Bilotta; Giusepina Bongiovanni; Daniel Cruciato, Francesca Fera, Corinne Gast, Carole Jucker, Lydia Manco, Janique Martinelli, Valérie Matthey, Luisa Pereira, Franco Ponzo, Anne-Christiane Pradel, Danielle Rollier, Yvana Santangeli, Joseph Talbi, Irène Tavarès.

Au Tribunal de police de Neuchâtel

Quand offrir est un délit

Dans certaines conditions, offrir est un délit. B. S. l'a appris hier au Tribunal de police de Neuchâtel. Sur dénonciation. Lors d'une semaine gastronomique tessinoise, le prévenu restaurateur proposait à ses clients de participer à un tirage au sort. Les prix: des bons de voyage, que B. S. avait lui-même reçus.

Il tombait sous le coup des articles 1 et 38 de la loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels.

En préambule de plaidoirie, l'avocat du prévenu citait un arrêt de la Cour de cassation pénale de 1975, où l'Etat de Neuchâtel figurait comme un exemple de vigilance tracassière dans ce type d'infraction. «B. S. a organisé de nombreux matches au cartes, toujours dans les règles. Par ce tirage au sort, il n'avait pas tant l'intention de faire oublier les prix de sa restauration, d'ailleurs non majorés, sinon que d'animer l'ordinaire et le quotidien. Personne ne l'a mis en garde, pas même le dénonciateur (absent lors de l'audience). Mon client l'a fait de bonne foi et sans mauvaises intentions».

Geneviève Joly ne l'a pas entendu de cette oreille mais l'erreur n'est pas grave. Il en coûtera donc à B. S. 40 francs d'amende, et 44 fr 50 de frais de justice.

Une solution de compromis, avec la leçon suivante: «big brother is wachting you...».

C. Ry

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Mariages

Reichert Heinrich, Allschwill, et Thüring Dominique Anne, Neuchâtel. – Mouttet Jacques Jean Raymond, Mühleberg, et Yazdanpanah Forouhar, Neuchâtel.

Suite des informations neuchâteloises ► 23

SAINT-IMIER et son vallon

Chemiserie Battarra
Saint-Imier
Ouvert

Bazar du Vallon
P. Lupo
Francillon 30 - St-Imier
Fermé du 12 juillet au 2 août inclus

Café Berna
Famille Ryser - Saint-Imier
Fermé du 20 juillet au 10 août inclus

Electro-TV
BORN SA
Saint-Imier
ouvert durant les vacances, sauf samedis

Brand Fleurs
Service Fleurop Interflora
Saint-Imier
Ouvert partiellement

Librairie-Papeterie
«Chez Claudine»
Dr-Schwab 8 - Saint-Imier
Fermé du 13 juillet au 4 août

Chiesa & Cie
Saint-Imier
Le magasin reste ouvert pendant les vacances

Coiffure Annelise
J.-David 9 - ✆ 039/41 33 23
Ouvert ma-ve, 8-11 h. 30 - 15-18 h. 30
sa 07. h. 30-12 h.

COLETTE COIFFURE
2610 St-Imier - Suze 8 ✆ 039/41 37 27
Fermé du 20 au 30 juillet

Coiffure Elle & Lui
Coiffures messieurs 039/41 19 43
Coiffures dames 039/41 32 40
Ouvert - Bonnes vacances à tous et à toutes

Coiffure Roland & Anita
St-Imier ✆ 039/41 27 90 - Dr Schwab 8
Ouvert pendant les vacances horlogères
de 7 h 30 à 14 h

Le Cristal
Mode et bijoux - Dr-Schwab 4 - Saint- Imier
Passage Central (derrière l'Hôtel de la Fontaine)
Ouvert normalement

De Angelis
Papeterie-Orfèvrerie - Objets d'art - 8.-Savoye 68 - St-Imier
Fermé du 14.7 au 4.8 à 13 h 45

Confiserie-Restaurant
Diener
Fermé à partir du 13 juillet
Réouverture le 4 août

Evro-Photocopies S.A.
Pl. du 16-Mars 4 - Saint-Imier
Fermé à partir du 14 juillet
Réouverture le 11 août

touring
GARAGE - CARROSSERIE
FIORUCCI & CIE - SAINT-IMIER - Tél. 039/41 41 71
est ouvert durant les vacances
A tous et à toutes, nous souhaitons de bonnes vacances
AGENCE OFFICIELLE Audi

IMPRIMERIE FAVRE S.A.
Fermé du 7 juillet au 2 août

Garage Gerster
Saint-Imier
Fermé du 14 juillet au 3 août
Villeret ouvert

Garage Merija
Saint-Imier
Ouvert pendant les vacances

Garage du Midi
Saint-Imier
Fermé du 19 juillet au 3 août

Hôtel-Restaurant Erguel
Saint-Imier
Fermé du 14 juillet au 5 août

Hôtel-Pizzeria de La Fontaine
Pl. du 16-Mars - ✆ 039/41 29 56
Pizzas à l'emporter - vacances ouvert

Horlogerie-Bijouterie-Optique
Jobin
Saint-Imier
Fermé du 21 juillet au 4 août

Hi-Fi Video-Disques
Nuncd
Dr-Schwab 5
Saint-Imier
✆ 039/41 37 41
Fermé du 14.7 au 2.8

Boulangerie Leuenberger
St-Imier - ✆ 039/41 12 31 - Ouvert
Courtelary ouv. me. sa après-midi
Villeret ✆ 039/41 40 30 ouvert matin
Cortébert ✆ 032/97 17 89 ouv. matin

Meyer Sports
Saint-Imier
Du 16 au 30 juillet, ouvert 9-12 h.
et 16-18 h. Sa après-m. et lundi fermé

Epicerie du Stand
A. Monastra
P.-Jolissaint 36 - St-Imier
Fermé du 14 juillet au 11 août

Confection Montorfano
Saint-Imier
Fermé du 14 juillet au 9 août

Pharmacie Liechti
Saint-Imier, fermé jusqu'au 21.7
Pharmacie du Vallon
J.-E. Voirol, Saint-Imier,
fermé du 21 juillet au 11 août

Quincaillerie du Vallon
J.-R. Küng, Saint-Imier.
Du 7/7 au 2/8; ouvert de
8 h. à 12 h., de 15 h. à 18 h.

VACANCES

Ramseyer-Sport
Saint-Imier
du 14 au 19/7 ouvert matin
du 21/7 au 4/8 fermé

Restaurant de l'Union
Famille Ruegg, Saint-Imier.
Fermé à partir du 20 juillet
Réouverture le 13 août

Rôtisserie de la Reine Berthe
Saint-Imier ✆ 039/41 14 77
Fermé du 4 au 11/8 inclus
Bonnes vacances à tous et à toutes

Services Techniques
Magasin de vente
Dr-Schwab 8, Saint-Imier.
Fermé du 14/7 au 2/8 inclus
S'adresser rue du Temple 19,
✆ 039/41 43 45

Société des Forces Électriques de la Goule
Magasin: Francillon 25 - St-Imier
Fermé du 14 juillet au 2 août
En cas d'urgence, s'adresser à notre magasin central, rte de Tramelan 16,
✆ 039/41 45 55

Semon-Musique SA
Saint-Imier.
Fermé du 21 juillet au 2 août y compris

Tissus-Shop
Bernina, Mme Mutti P.
Baptiste-Savoye 58, Saint-Imier.
Fermé du 21 juillet au 9 août.

Solarium Tropicana
Pl. du Marché 5 St-Imier
✆ 039/41 44 23
Fermé du 14/7 au 2/8

Photo-Studio
Titouille
Francillon 26, Saint-Imier,
✆ 039/41 33 37.
Fermé du 14 juillet au 2 août.

Boucherie-Charcuterie
Walter Steiner
Saint-Imier
ouvert normalement

Typo-Offset
Pierre Bovy - St-Imier
✆ 039/41 26 44
L'imprimerie sera ouverte

Uniphot SA
Photo-Ciné Moret, Saint-Imier
Fermé du 21 au 26 juillet.
Notre magasin de service: Uniphot
Photo-Ciné Nicolet, La Chaux-de-Fonds

Wolfender & Cie
Confection
Saint-Imier
Ouvert pendant les vacances

Zanella Frères
Matériaux de construction et combustibles.
Saint-Imier, ✆ 039/41 31 88.
Ouvert pendant les vacances

Cycles et motos
Rudolph Zimmermann
Dr-Schwab 20b, Saint-Imier.
Ouvert

Boulangerie Zoni
St-Imier: Jonchères fe 14/7-10/8
B.-Savoye, fe 21/7-10/8
Sonvilier: ouv. 7/11 h 14/7-10/8

Sport-Hôtel Mont-Soleil
OUVERT
tous les jours durant les vacances.
Menu du jour: Fr. 9.-
y compris un ballon de rouge.
✆ 039/41 25 55

Auberge Vert Bois
Famille J.-L. Pittet
2610 Mont-Crosin,
✆ 039/44 14 55
OUVERT

Hôtel-Restaurant des Pontins
s/St-Imier, ✆ 039/41 23 61. Ouvert pendant les vacances horlogères. Fermé le lundi. Fam. Aeschlimann

novac
Christian Kiener,
2616 Renan,
✆ 039/63 12 44.
Fermé du 21 juillet au 10 août

Garage S. Kocher
Agences Alfa- Romeo - Subaru
2616 Renan - Essence 24 h sur 24
ouvert partiellement

Garage Bedert
Sonvilier ✆ 039/41 44 52
Ouvert pendant les vacances horlogères
A toutes et à tous, nous souhaitons de bonnes vacances

Restaurant du
Cheval Blanc
Famille Chiofalo Nino, Sonvilier.
Ouvert pendant les vacances, fermé le mardi.

Boucherie-Charcuterie
Rémy-Jeanneret
Sonvilier ✆ 039/41 12 77
Fermé du 14/7 au 4/8

Institut de beauté Maguy
Villeret ✆ 039/41 25 39
Fermé du 14 juillet au 2 août

Garage René Geiser SA
Cormoret
Fermé du 14 juillet au 3 août

Liengme Radio - TV
Courtelary
Fermé du 10 juillet au 4 août

Garage-Carrosserie
Tschanz & Froidevaux SA
Courtelary ✆ 039/44 16 88
Ouvert pendant les vacances

Garage des Isles
Fritz Zbinden
✆ 039/44 11 33 - Courtelary
Fermé du 21/7 au 2/8

Fr. 30.000.–
c'est le montant
que nous vous prêtons
Rapidité - Discrétion
sans garantie
Finances Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
✆ 037/24 83 26
8 h.-12 h. - 13 h. 30 à 18 h.
mardi-jeudi, jusqu'à 19 h.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Maison Homedor à Sonvilier

Un nid d'abeilles dans la cheminée

Grosse affaire à Sonvilier: un important groupe d'abeilles s'était installé dans la cheminée de la maison Homedor et ne voulait plus s'en aller. Les locataires n'en pouvant plus de supporter ces visiteuses clandestines, il a fallu faire appel mercredi soir aux pompiers pour que l'apiculteur Philippe Houriet puisse dégager le nid. Le ramoneur, alerté il y a quelques jours, n'avait jamais vu ça et il n'avait rien pu faire.

«Les abeille n'aiment pas l'odeur de la fumée», explique M. Fritz Oppliger, de la commune de Sonvilier. «C'est dire à quel point c'est rare qu'un essaim vienne faire son nid dans une cheminée». A Sonvilier, il a y trois semaines de cela, c'est pourtant ce qui est arrivé.

Les locataites de la maison Homedor, à la rue de la Gare, n'ont d'abord pas su ce qui leur arrivait: leurs appartements étaient devenu de véritables ruches, ce qui, on le devine aisément, n'était pas du tout agréable.

L'une des locataire n'en pouvant plus a dans un premier temps appelé le ramoneur qui est resté les bras ballants. Il n'avait jamais vu une chose pareille, la cheminée était pleine d'abeilles. Face à un tel envahissemnt, le ramoneur ne put rien faire. Les locataires s'adressèrent alors à la commune. On alla voir sur place, avec M. Philippe Houriet, apiculteur, qui tenta d'enfumer l'essaim mercredi matin, mais sans succès.

Aux grands maux les grandes échelles! (Photo Impar-CD)

PARFUMÉES AU SOUFRE... PUIS AU ROMARIN

C'est alors que la commune, avec l'accord du maire, M. Frédéric Racheter décida de faire appel aux pompiers. Ces derniers arrivèrent sur place mercredi soir à 18 h avec leur grande échelle. Jusqu'à ce que l'échelle soit installée, ce fut toute une aventure, car de nombreux fils électriques compliquaient l'affaire. Après bien des efforts, l'apiculteur peut enfin monter sur le toit, un toit de pente, et accéder à la cheminée.

Dans un premier temps, M. Houriet a essayé de récupérer les abeilles à l'aide d'un puisoir en bois alors qu'il ramassait la cire à la main. Ainsi, il a sauvé environ un kilo et demi d'abeilles. Ne parvenant pas à retirer le reste, il a encore essayé de les soufrer, mais le résultat n'a pas donné satisfaction. Il a donc fallu se résoudre à les racler et les brler en bas dans la cheminée.

Toute l'opération a duré jusqu'à 21 h environ et a nécessité la présence d'une dizaine d'hommes des pompiers et de la commune. Mais, après des jours d'inquiétude, les locataires de la maison Homedor peuvent aujourd'hui se détendre: les abeilles ne sont plus leurs voisines, elles vont être installées dans une nouvelle ruche après avoir été aromatisées à l'essence de romarin afin d'être acceptées par leurs parentes.

C. D.

Commune de Sonvilier

On cherche officier d'état civil et suppléant

Pour des raisons d'âge, l'officier d'état civil et son suppléant quittent leurs fonctions à Sonvilier. L'officier d'état civil, M. Willy Courvoisier, a été quatre ans durant suppléant et 33 ans responsable de l'état civil. Agé de 74 ans, il rend aujourd'hui son tablier.

M. Gilbert Juillard, suppléant, à lui 67 ans, et il est aussi démissionnaire.

La commune de Sonvilier attend donc les candidatures de ceux qui sont intéressés à l'une ou à l'autre des fonctions, et ceci jusqu'au 11 août. Les candidatures, qui doivent comporter la signature manuscrite de dix électeurs au moins, sont à déposer auprès du préfet du district de Courtelary, M. Marcel Monnier. (cd)

La Constitution bernoise sera révisée

La révision totale de la Constitution bernoise de 1893 a recueilli une majorité de voix favorables au cours de la procédure de consultation menée par la Direction cantonale de la justice, annonce jeudi l'Office d'information du canton de Berne (OICB). Les tenants de la révision considèrent qu'il faut confier ce travail à un Conseil constitutionnel. (ats)

Chez les paysannes de Renan

La vulgarisation agricole, au cours des dernières décennies, a connu une forte évolution, du côté féminin aussi. Le dernier-né des groupes en économie familiale rurale (vulgarisation féminine) du Jura bernois, vient de se créer, pour Renan - Les Convers. Une quinzaine de paysannes de la commune, sur l'initiative de Mme Annemarie Hämmerli, ont décidé de se rencontrer, de discuter, de se divertir et surtout d'apprendre.

Ce groupe est le vingt-quatrième de l'association des groupes d'études rurales du Jura bernois, qui compte plus de mille membres dont 670 agriculteurs et 350 épouses ou filles d'agriculteurs.

Pour leur première saison de cours, hiver 86-87, le choix du groupe de Renan s'est porté sur les thèmes suivants: mets économiques et rapides; différentes idées pour les soupers; jardin (plan de culture, variétés); décoration de table.

Des cours intergroupes peuvent s'organiser mais la plupart du temps les vulgarisateurs(trices) viennent donner les cours sur place.

Sous la présidence de Mme Annemarie Hämmerli, suppléante Mme Claire-Lise Winkler, ces femmes paysannes se préparent des soirées intéressantes. (hh)

Villeret

Ueli Lehmann, ses amis varappeurs lui rendent un dernier hommage

Ueli, tu nous a quittés au cœur de ces montagnes envoûtantes, dominantes, et impitoyables que tu adorais.

Un adieu subit et tragique qui nous laisse tous sans voix.

Dimanche 22 juin 1986 était le début d'une saison montagne dont le programme s'annonçait déjà chargé. Avec tes camarades, tu redescendais de ce sommet des Aiguilles Dorées par la voie normale. Une progression sûre avec Gilles, ton copain de cordée. «Une course n'est réussie que si on atteint le sommet, mais le sommet n'est pas la fin de la course!» rappelais-tu souvent très justement. Content et fier, tu restais pourtant concentré, prudent et réfléchi dans la descente. Tant d'alpinistes sont passés avant toi à cet endroit sans problème. Pourquoi ce bloc de rocher s'est-il décroché au moment où tu lui faisais confiance? Tu ne manquais pas de qualités: ton sourire et ton sens de l'humour te faisaient apprécier de ton entourage et ton employeur ne pouvait que se louer des services de son apprenti charpentier.

Tu aimais la vie, tu aimais la montagne, tu aimais tes amis, tu nous as quittés, nous te regrettons...

Nous espérons que tes parents, Barbara et Christian trouveront en ce témoignage un peu de réconfort et de courage pour surmonter ces moments difficiles.

Joueurs d'échecs à Bienne

Les meilleurs!

Viktor Kortchnoï (CH) et Robert Hübner (RFA), les numéros 4 et 5 de la hiérarchie mondiale des joueurs d'échecs derrière trois joueurs soviétiques, participeront au Festival d'échecs de Bienne du 20 juillet au 2 août prochains. Dans le cadre du Tournoi des grands maîtres ils rencontreront le Grand maître soviétique Lew Polugajewski et les Britanniques John Nunn et Tony Miles. Les organisateurs attendent près de 700 joueurs de 30 à 35 pays, dont 25 Grands maîtres, ont-ils indiqué lors d'une conférence de presse jeudi à Bienne. (ats)

Suite des informations du Jura bernois ► 27

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Cérémonie de clôture du Gymnase cantonal de Neuchâtel

Quand les rêves se concrétisent...

Un éléphant rose, est-ce plus extraordinaire que d'obtenir son «bac»? Quand les rêves se concrétisent, on écoute un directeur de Gymnase conseiller à ses bacheliers d'«accepter tous les risques de la séduction pour ne jamais manquer les rendez-vous de la beauté». Hier, au Temple du Bas, à Neuchâtel.

Trois bacheliers ont réalisé des travaux de concours. Christine Erard (littérature allemande), Cornelius Felgenhauer (21 poèmes en allemand) et André Vallana (film vidéo sur la monnaie neuchâteloise) ont été présentés, félicités. Ensuite, le directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel a prononcé l'allocution de cette cérémonie de clôture. M. Jean-Jacques Clémençon a consacré son discours... à la beauté.

Préalablement, l'orateur a évoqué les thèmes généralement développés en pareille circonstance. Mais «comme le public est très attentif à tout ce dont on le frustre, on ne parlera pas de tous ces sujets», a-t-il affirmé. Et il a enchaîné sur la beauté. «Si nous avons pu vous donner les moyens de sentir (...) de susciter votre étonnement et votre émotion, alors je crois que nous aurons gagné quelque chose sur la rudesse de votre temps.» Et il a conclu: «Acceptez de courir tous les risques de la séduction pour ne jamais manquer les rendez-vous de la beauté. Désormais chaque chose que vous toucherez à sa moitié pierre et sa moitié écume.»

La remise des titres a suivi dans un grand calme, empreint d'émotion. Deux surprises tout de même: une chenille géante («nos bacheliers s'aiment tant qu'ils se promènent bras dessus, bras dessous, bras dessus, bras dessous...» a expliqué le directeur) et un éléphant rose. Ce dernier était accompagné d'une bande de sauvages souriants qui ont distribué des bananes dans le public. Ils emportaient un explorateur, suspendu à un solide morceau de bois: M. Quellet, leur professeur, qui a autant d'humour que de biceps. «Il a trouvé le moyen de monter sur l'estrade en soudoyant sa classe», a commenté le directeur!

A. O.

Palmarès

Maturité type A latin-grec et baccalauréat ès lettres: Schwab Emmanuel.

Maturité type B latin-anglais et baccalauréat ès lettre: Béguin Valérie, Blackwell Christophe, Domine Florence, Domini Antoinette, Erard Christine, Felgenhauer Cornelius, Forster Sophie, Giaccetta Ida (mention très bien), Keller Anne, L'Eplattenier Elisabeth, Maillat Nicolas, Masserey Christine (mention bien), Monnier Marie- France, Muller Marie-Christine (mention bien), Prince Marie-Hélène, Reymond Annick (mention bien), Rordorf Miryam, Ruedin Joëlle (mention bien), Sallin Véronique, Sancey Caroline (mention bien), Stern Daniel (mention bien), Suter Christiane, Tissot Stéphane, Tschoumy Thierry, Viette Michèle (mention bien), Vuilleumier Lise-Hélène.

Maturité type D langues modernes et baccalauréat ès lettres: Aiassa Christian, Arni Viviane (mention bien) Aubry Isabelle, Bennouna Mehdi, Berchier Nathalie, Berger Jacques, Bichsel Susanne (mention bien), Boesch Manuel, Borghini Marie-José, Braun Chantal, De Biase Véronica, Del Torre Christine, Descloux Marie-Claude, Falchini Gianfranco, Favre Catherine, Fivaz Isabelle, Foit David, Grossenbacher Michèle (mention bien), Guglielmi Mariangela, Hamel Antoine, Heritier Violaine, Izquierdo Alicia, Jakob Philippe, Jaquet Anne-Mireille, Jeanneret Michel, Kirchhoff Sabine, Luginbuhl Anita, Lunke Solange, Merinero Elena, Mindenboim Sharon, Mondin Deborah, Oudin Chantal, Pellaton Véronique(mention bien), Perrenoud Nathalie, Placi Claudia, Quartini Joséphine, Ramseier Christine, Riva Paola, Rodriguez Rose-Marie, Roth Séverine, Savic Gordon, Schneider Jasmine, Streit Danielle, Treier Béatrice, Tschumper Anne-Dominique, Wegmuller Marianne.

Baccalauréat littéraire-général. Aubry Aline, Borel Frédéric, Cardinaux Marie-Pierre, Colin Pierre-Emmanuel, Collaud Dominique (m), De Montmollin Brice, Duthe Karine, Elzingre Marie-Laure, Erard Christophe, Frochaux Catherine, Giauque Alain, Girardin Serge, Hacker Viviane (mention bien), Huguenin Christine, Obrist Yvan, Sandoz Dominique (f), Schelling Cédric, Scheurer Hugues, Stauffer Olivier, Stoeri Pascal, Treuthardt Laurent, Viranyi André.

Maturité type C et baccalauréat ès sciences: Aebischer Nadia, Bieler Alain, Bourquin Gilles (mention bien), Bregnard Pascal, Brugger Nadia, Busca Louisa, Caccivio Patrick, Challandes Alain, Champod Christophe, Chappuis Michel Antoine, Colin Raphaël, Conte Jean-Luc, Cornuz Pierre-Alain, Cuche Patrick, Currat Marie-Pierre, De Chambrier Anne-Aymone, De Montmollin Yves, De Stefano Luigi, Di Pompeo Vincenzo (mention bien), Dubois Jean-Marie, Duflon Pierre, Engel Sven, Enrico Pierre-Philippe, Etienne Laurence, Farine Robin, Fischer Nicolas, Frassanito Roberto (mention bien), Fuchs Theodor, Gamez Gabriel, Gast Daniel, Gaymard Eric, Geuggis Corinne, Gigon Marcel, Grangeret Alain, Gresset Pascaline, Gretillat Marc-Alexis (mention bien), Greguith Ivan, Hahn Colette, Held Vincent, Hubner Béat, Keller Anne-Caroline, Kiss Blaise, Krieg Yasmina, Kubli Laurence, Kuenzi Nicolas (mention bien) Küttel Philippe, Lemberger Thomas (mention bien), L'Eplattenier Jacques (mention bien), Linder Stéphane, Locca Yannic, Lutz Boris, Mezei Dagmar (f), Mileti Gaetano (mention bien), Moser Lise-Marie, Muller Adelheid, Narcisi Camilio, Pellandini Paola (mention bien) Pellaton Nathalie, Perrenoud Alain, Perret Grégoire, Perret Patrick, Pessotto Stephane, Peter Sylvie (mention bien) Proellochs Parry, Randin Nicolas, Reber Christian, Robert-Grandpierre François, Roquier Laurent, Rousson Valentin, Sandoz Michèle, Saucy André, Simunovic Ante, Tronca Riccardo, Tschopp Yvan, Thurnherr Stéphane, Vallana André (mention bien), Von Kaenel Yann, Vusi Sophie (mention bien), Woodtli Alain (mention bien), Worthington Stephen, Wyrsch Pierre, Zbinden Eric.

Récompenses

Prix de l'Association des anciens élèves du Gymnase cantonal de Neuchâtel (AAEG) pour la meilleure moyenne de baccalauréat: section A-B, Giacchetta Ida; C, Lemberger Thomas - Peter Sylvie - Kuenzi Nicolas ex æquo; D, Grossenbacher Michèle; G, Hacker Viviane.

Prix du Gymnase cantonal de Neuchâtel pour la meilleure moyenne en mathématiques: section A-B, Masserey Christine; C, Kuenzi Nicolas; D, Pellaton Véronique; G, Collaud Dominique.

Prix de la Société neuchâteloise des sciences naturelles (SNSN) pour la meilleure moyenne obtenue durant les études gymnasiales dans le groupe biologie-chimie-physique: section A-B, Giacchetta Ida; C, Kuenzi Nicolas; D, Falchini Gianfranco; G, Aubry Aline.

Prix du Groupe des Lectures classiques pour la meilleure moyenne finale de latin, Masserey Christine.

Prix de la Librairie Payot à Neuchâtel pour la meilleure moyenne de baccalauréat en géométrie descriptive, Mileti Gaetano.

Prix de la Librairie Reymond à Neuchâtel, pour la meilleure moyenne de baccalauréat en français: ex æquo, Vuilleumier Lise-Hélène et Lemberger Thomas.

Prix de la Société Dante Alighieri qui, sous forme d'un voyage en Italie, récompense le meilleur baccalauréat d'italien remis à un élève francophone: Grossenbacher Michèle.

Prix du Comité Italien pour les Problèmes Educatifs (C.I.P.E.) remis aux lauréats italophones ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de baccalauréat d'italien: 1er prix: Falchini Gianfranco; 2e prix: Riva Paola.

Durant l'année scolaire 1985-1986, Michel Calame, élève de 2e scientifique, a obtenu une bourse pour un séjour en Allemagne, offerte par l'Ambassade d'Allemagne.

TRAVAUX DE CONCOURS

Trois travaux de concours ont été présentés à la fin de l'année scolaire 1985-86: Vallana André, classe 3 S2, La Monnaie Neuchâteloise, film vidéo sous la direction de M. Philippe Gern, professeur d'histoire. Ce travail a été présenté au concours «La Jeunesse et l'Economie suisse» organisé par la Société Jeunesse et économie avac la participation de l'Association suisse des banquiers (ASB) et a valu le 1er prix à André Vallana.

Felgenhauer Cornélius, 3 LB2, Leben des Jahres und Jahr des lebens, chants sous la direction du Mme Catherine Grüner, professeur d'allemand.

Erard Christine, classe 3 LB2, Analyse sur Erich Kaestner, sous la direction de Mme Catherine Grüner, professeur d'allemand.

Suite des informations neuchâteloises ► 27

NEUCHÂTEL

Début d'incendie

Hier vers 18 h 05, un incendie s'est déclaré à la rue de l'Ecluse. Il s'agissait d'un feu de déchets ceci au sud de l'immeuble No 13 a de la rue précitée. A l'arrivée des premiers secours le feu s'était propagé à la façade et aux volets de cette maison. Au moyen d'une première conduite, le sinistre a été maîtrisé. Les causes de cet incendie seront déterminées par l'enquête de la police cantonale.

BÔLE

Une fillette renversée par une voiture

Mercredi à 18 h 05, un conducteur de Colombier, M. P. D. descendait la rue du Lac en direction de Colombier. Peu avant le carrefour avec le chemin de Cottendard, il a été surpris par la jeune Céline Noirat, née en 1981, de Bôle, qui s'était engagée en courant sur la chaussée du sud au nord. Malgré une tentative d'évitement, la voiture heurta la fillette. Blessée, elle a été transportée par une ambulance à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, tél. 038/42 10 21.

MÔTIERS

Bacheliers en fête au Château

Hier soir, au Château de Môtiers, les bacheliers et bachelières du Gymnase du Val-de-Travers ont reçu leur certificat de baccalauréat cantonal. La cérémonie s'est déroulée dans l'intimité de la famille car, une fois de plus, la direction du Collège régional, n'a pas jugé utile d'inviter la presse.

Nous publions tout de même les noms des lauréats. Il s'agit de Yann Charrère, prix du Rotary avec l'exceptionnelle moyenne de 5,70; Isabelle Buchs; Anny Gysin; Claude Humbert; Anne-Pascale Kreller; Christine Liebe; Katia Mondaini; Didier Payot; Loris Pesenti et Roberto Sarno. (jjc)

ESTI ville

Office du tourisme
La Chaux-de-Fonds

Concerts de gala

Salle de Musique

Dimanche 13 juillet 20 h 30
US Collegiate Wind Band
Internationals
103 exécutants
Direction: Mr. Jack Evans
Mr. Thomas Schmidt

Mardi 15 juillet 20 h 30
Sound of America
120 exécutants

Entrée libre

Collecte vivement recommandée
Organisation: Office du tourisme/Musica- Théâtre
en collaboration avec
Le journal L'IMPARTIAL

L'annonce, reflet vivant du marché

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à Saint-Imier
Passage Erguel 16, rez-de-chaussée
appartement 3 pièces
tout confort
Loyer Fr. 255.– + charges
Renseignements: ✆ 039/41 18 28

Etudiant cherche
appartement 1 à 2 pièces
confort moyen, loyer modéré, pour début août
✆ 024/71 17 68

Commerçant cherche
immeuble locatif
Bonne situation, bon rendement.
Ecrire sous chiffre OZ 17110 au bureau de L'Impartial

Demander à acheter
petit immeuble locatif
même à rénover.
Région des Hauts-Geneveys à Dombresson.
Adresser offres sous chiffres 87-62 à Assa, Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

AFFAIRES IMMOBILIERES

À VENDRE
RÉSIDENCES SECONDAIRES
DANS LE JURA NEUCHÂTELOIS
Ferme, chalets, maison villageoise.
Demandez notre liste spéciale.

GÉRANCE CHARLES BERSET
Jardinière 87 - La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 78 33

F. THORENS S.A.
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
16, RUE DU TEMPLE - 2072 SAINT-BLAISE
TÉL. (038) 33 27 57

A vendre à Lignières (NE)
800 m d'altitude
immeuble mitoyen
comprenant:
2 appartements entièrement rénovés de **3½ pièces** et **4½ pièces,** atelier, garage, place de parc, terrasses et jardin.
Prix à discuter

A vendre à La Chaux-de-Fonds
Devenez propriétaire pour le prix d'un loyer
Magnifique appartement de
4½ pièces
de haut standing, au cœur de la ville, «près-de-tout».
Financement possible avec le concours de l'Aide Fédérale
Fonds propres: Fr. 25 000.–
Fr. 546.– de mensualité
(+ frais de copropriété)
Bureau de vente: ✆ 039/23 83 68
HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Classe italienne pour élèves avisés.
Dès Fr. 17 400.–

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

LANCIA PRISMA

MOTO GUZZI MOTO GUZZI

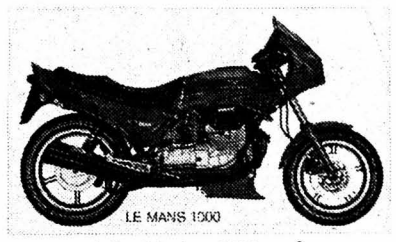

Le Mans - 950 cm³
Fr. 11 950.–

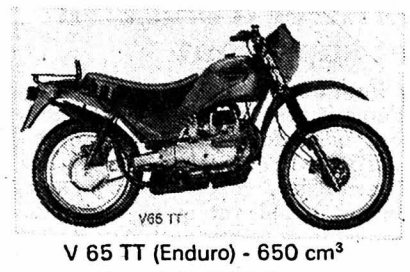

V 65 TT (Enduro) - 650 cm³
Fr. 7 800.–

Crédit - Leasing
GARAGE ET CARROSSERIE
Schürch
Chézard/Ne
✆ 038/53 38 68

A louer
studio meublé
Fr. 270.–, charges et électricité comprises.
✆ 039/28 23 20

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer à Saint-Imier
dès le 1er septembre 1986
appartement 4 pièces
Loyer modéré, garage à disposition.
✆ 039/41 31 58

Commune de Corcelles-Cormondrèche

Concours d'architecture pour la construction d'une halle de gymnastique à Corcelles

RÉSULTATS DU CONCOURS

Projets classés et primés:

1er rang: **XYSTE** – Bureau d'architecture **Enrico Repele,** 2012 Auvernier (Fr. 7 500.–)

2e rang: **DULIGGS** – Bureau d'architecture **Pius Deicher,** 2036 Cormondrèche (Fr. 6 000.–)

3e rang: **VERSO** – Bureau d'architecture **Robert Monnier,** 2000 Neuchâtel (Fr. 4 500.–)

4e rang: **LE BORNELET** – Bureau d'architecture **Michel Le Roy,** 2003 Neuchâtel (Fr. 3 500.–)

5e rang: **LAPS** – Bureau d'architecture **D. Kuenzi SA,** 2000 Neuchâtel (Fr. 2 000.–)

6e rang: **TRIDIM** – Bureau d'architecture **Claude Rollier,** 2000 Neuchâtel (Fr. 1 500.–)

Projets indemnisés:

1. **LA TOUR CARRÉE:** **MM. Ph. Vasserot** et **W. Harlacher,** 2000 Neuchâtel.
2. **M:** Bureau d'architecture **Jean Lenzen,** 2003 Neuchâtel.
3. **TRIMARAN:** **MM. Reber** et **M. Tanner,** 2000 Neuchâtel, 2017 Boudry.
4. **347:** Bureau d'architecture **Jacques De Chambrier,** 2013 Colombier.
5. **HORIZON:** Bureaux d'architecture **M. HOn, O. de Bosset et C. Jacopin,** 2000 Neuchâtel.

Corcelles, le 7 juillet 1986.

Conseil communal.

A vendre
beaux dazons d'épicéa
en stères ou sciés.
✆ 039/31 48 65

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Dimanche 13 juillet
Départ: 8 heures
TOUR DU LAC DE SEMPACH-OBERKIRCH
y compris repas de midi Fr. 58.–

Dimanche 13 juillet
Départ: 13 h 30 Fr. 26.–
LE GURNIGEL

Mercredi 16 juillet
Départ: 7 heures
Un agréable voyage de deux jours
HAUTE NENDAZ
repas de midi libre Fr. 40.–
Chaque jour une course est organisée, demandez notre programme

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
✆ 039/23 75 24

Sans PUBLICITE vous n'auriez peut-être jamais su tout ce que vous offre cette agence de voyages.

La publicité est utile. A tous.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Pétition contre la Transjurane à quatre pistes

4500 signatures déposées à Berne

En 1982, le souverain jurassien avait accepté le principe de la Transjurane qui devait dessevir raisonnablement le canton. Si l'opposition à la Transjurane reprend de plus belle, c'est que de nombreuses promesses n'ont pas été tenues, estime la Fédération jurassienne de protection de la nature qui regroupe une quinzaine d'associations. D'une semi-autoroute à deux voies, la Transjurane est devenue une autoroute à 4 pistes. L'emprise sur les terres cultivables a passé de 60 à 200 ha et la promesse de réaliser une étude d'impact est restée lettre morte. Telles sont les raisons invoquées par les pétitionnaires qui ont déposé hier au Palais fédéral une pétition assortie de plus de 4500 signatures. Le Conseil fédéral devra rendre son verdict.

Jean-Claude Hennet, secrétaire romand de l'AST, Konrad Baumann, président de la FJPN et Max Goetschmann, député au Parlement jurassien expliquent à ciel ouvert la progression de la gourmandise jurassienne. (Photo Impar-GyBi)

Non à un projet mammouth, oui à un projet raisonnable voilà ce que demandent la Fédération jurassienne de protection de la nature (FJPN) et la section jurassienne de l'Union des producteurs suisses (UPS) à propos de la Transjurane. Econduits par les autorités jurassiennes, les opposants au projet officiel se tournent vers le Conseil fédéral à qui ils ont remis une pétition munie de plus de 4500 signatures. Les organisations engagées dans la pétition ont annoncé que toutes les voies de recours seraient au besoin épuisées pour empêcher un projet démesuré qui défigurerait inutilement une région épargnée jusqu'ici par les excès de bétonnage.

En 1982 déjà, les milieux de protection de l'environnement recommandaient de voter «non», jugeant que le volume du trafic jurassien ne justifiait pas la construction d'une autoroute. L'emprise sur les terres agricoles, l'exposition aux nuisances du trafic, les atteintes au paysage sont les principaux dangers auxquels se heurte la FJPN. Le seul véritable problème reconnu par la Fédération est le franchissement hivernal du col des Rangiers qu'elle préconise de résoudre par le percement d'un tunnel.

Jean-Claude Hennet, secrétaire romand de l'AST a exposé hier cette thèse dans la presse suisse. Le combat que mène la FJSP se heurte à la détermination des milieux économiques jurassiens et des corps constitués qui voient dans ce fleuron routier la possibilité de stimuler l'économie et les échanges intercantonaux.

La FJPN par son président Konrad Baumann entend respecter le verdict populaire malgré ce que cela lui coûte en idéal. Néanmoins, le projet général Porrentruy-Delémont déposé par le Gouvernement jurassien comporte des modifications par rapport aux promesses affichées lors des votes sur la Transjurane. Les pétitionnaires considèrent que le Gouvernement demande un changement des données initiales, ce à quoi ils s'opposent. Selon Max Goetschmann, député au Parlement jurassien, le Conseil fédéral devra tenir compte des oppositions jurassiennes à un projet démesuré. Toujours selon les opposants, la politique jurassienne irait à contre-courant de la politique fédérale qui tend à intensifier les transports collectifs et à mettre un frein au bétonnage systématique de la terre arable. Sept échangeurs sur 15 km à ciel ouvert, voilà l'image de ce que les milieux de protection de la nature refusent résolument.

GyBi

Fin d'année scolaire aux Bois

Les élèves éditent un journal

Comme beaucoup de leurs camarades, les écoliers des Bois attendaient avec impatience le dernier jour de l'année scolaire.

Une attente tout de même très active, puisque les filles de 3e à 9e années exposaient leurs ouvrages de couture au public, ainsi que des travaux de tournage sur bois réalisés par les garçons.

La classe des 8e et 9e s'est appliquée à la rédaction d'un petit journal vendu ensuite dans les ménages. Les journalistes juniors y ont présenté leurs textes de réflexion, mais aussi une galerie des artisans locaux, illustrée de photos tirées au laboratoire de l'école.

La traditionnelle rétrospective de l'année n'a pas été oubliée, avec son camp de ski, la cueillette des cynorrhodons, ou la visite du dentiste...

Avant de s'échapper vers les vacances, tous les enfants se sont retrouvés pour la projection d'un film. Pour huit élèves, c'était aussi un point final à leur scolarité. Ils s'en vont vers leur avenir professionnel avec l'enthousiasme de la jeunesse pour embrasser des métiers aussi différents que cadranographe, droguiste, employée de commerce, paysan.

Dans le camp des enseignants, on prépare déjà la rentrée du 18 août. Une idée originale s'est concrétisée: des jeux de marelle ont été peints dans la cour de l'école. Les futures récréations en seront d'autant plus animées.

Avec difficulté, il a fallu réaménager profondément les horaires de classe, car la nouvelle loi scolaire nécessitait une autre répartition des leçons entre les huit enseignants actuellement en activité.

Ainsi, les 1re et 2e années ne formeront plus qu'une seule classe. Les départs pour l'Ecole secondaire du Noirmont sont au nombre de quatre. Quant aux nouveaux petits écoliers, ils seront six à s'asseoir derrière les pupitres de la 1re classe et 15 à faire connaissance avec l'Ecole enfantine.

(bt)

Prêt au Collège Saint-Charles

On votera le 28 septembre

Au vu des décisions du Parlement du 26 juin dernier refusant d'entrer en matière sur l'arrêté octroyant un prêt sans intérêt au Collège Saint-Charles à Porrentruy, et de soumettre cette décision au vote populaire en application de l'article 79 de la Constitution cantonale («le Parlement peut soumettre au vote populaire toute décision qu'il a prise»), le Gouvernement, par arrêté, a fixé au 28 septembre 1986, le vote relatif à l'octroi d'un prêt au Collège Saint-Charles. Le corps électoral sera appelé à répondre à la question suivante: «Demandez-vous que le Parlement entre en matière sur l'arrêté octroyant un prêt sans intérêt d'un million de francs au Collège Saint-Charles à Porrentruy?»

Ainsi que le stipule l'article 98 de la loi sur les droits politiques, il revient au Gouvernement d'organiser les votes populaires. Cet article est libellé en ces termes: «Le Gouvernement organise le vote populaire quand le référendum est obligatoire, ou quand il a été valablement demandé, ou quand le Parlement l'a décidé».

ORDONNANCE SUR LA NAVIGATION

Le Gouvernement a adopté la nouvelle ordonnance sur la navigation et fixé son entrée en vigueur au 15 août 1986. Elle fera l'objet d'une publication au «Journal officiel». En fait, il s'agit de l'ordonnance du 11 juin 1985, amputée des dispositions annulées par la Cour constitutionnelle cantonale.

PATRIMOINE HISTORIQUE PROTÉGÉ

L'article 42 de la Constitution jurassienne stipule notamment que l'Etat et les communes «veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois». Au vu de la législation qui en découle, le Gouvernement a octroyé des subventions pour un montant total de 124.000 francs au titre de la conservation des monuments historiques et de la protection des biens culturels. Ce montant est destiné à subventionner la rénovation des parties extérieures de l'ancienne école de Glovelier, la restauration extérieure de l'église paroissiale Saint-Germain à Damvant, la restauration de l'orgue de l'église de Coeuve.

Dans ce montant de subventions sont aussi incluses la restauration extérieure du bâtiment de l'Allée des Soupirs à Porrentruy, propriété de la société «Le Pays SA», et la rénovation des parties extérieures d'une ancienne ferme à Muriaux, acquise récemment par M. Pierre Bourquin, vétérinaire, pour y installer sa pratique et son domicile.

SUBVENTIONS AUX MUSÉES

Suivant la proposition de la Commission cantonale des musées, le Gouvernement a attribué des subventions en ce domaine pour un montant total de 85.000 francs qui, cette année, se répartissent ainsi: 40.000 francs au Musée jurassien à Delémont; 15.000 francs au Musée de Porrentruy; 20.000 francs au Musée rural aux Genevez; 5000 francs au Musée lapidaire à Saint-Ursanne, et 5000 francs au Club jurassien des arts à Moutier (Musée jurassien des beaux-arts).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Pour leurs activités durant l'année 1986, 53.500 francs au total ont été octroyés à huit associations ou sociétés culturelles. 20.000 francs ont notamment été alloués au Centre culturel régional de Porrentruy; 8000 francs à l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, et un montant identique à la Fédération des patoisants jurassiens.

Pour leurs activités durant le deuxième trimestre de l'année en cours, 100.000 francs ont été octroyés à l'Université populaire jurassienne; 20.000 francs à l'Association jurassienne d'animation culturelle et 20.000 francs au Centre culturel régional de Delémont.

Une subvention de 3000 francs sera octroyée à la Société jurassienne d'Emulation afin qu'elle puisse rééditer le «Glossaire des patois d'Ajoie et des régions avoisinantes», de Simon Vatré.

ACQUISITIONS D'OEUVRES D'ART

Un crédit de 14.000 francs a été débloqué pour l'acquisition d'œuvres d'art (aquarelles, gouaches, huiles, etc) d'artistes jurassiens.

SPORT

Pour le financement d'installations sportives, le Gouvernement a octroyé un montant total de subventions de 96.000 francs destinés à six sociétés, dont 80.000 francs pour la Société du centre sportif Bellevie, à Courroux.

En outre, un montant total de 21.500 francs a été octroyé à 34 associations et sociétés sportives, pour l'acquisition de matériel et le financement d'activités; ces deux montants proviennent des fonds du Sport-toto.

PROTECTION CIVILE

En remplacement de M. Bernard Jodry, des Breuleux, démissionnaire, le Gouvernement a nommé M. Louis Brischoux, de Saignelégier, membre de la Commission de la protection civile.

NOMINATIONS

M. Bernard Tonnerre, de Miécourt, est nommé maître d'éducation physique, au Lycée cantonal et à l'Ecole supérieure de commerce de Porrentruy; Mlle Odette Bourquard, de Boécourt, est nommée maître de français à l'Ecole supérieure de commerce de Delémont; Mme Angelina Pastore, de Delémont, est nommée secrétaire au service de la statistique et de l'informatique.

(comm)

Assemblée de commune aux Breuleux

Plusieurs ventes de terrains acceptées

Placée sous la présidence de M. Clément Saucy, l'assemblée de commune convoquée pour approuver les comptes s'est déroulée cette semaine en présence de 95 citoyens.

Présentés par le maire Jean-Marie Donzé, les comptes bouclent avec un excédent de charges de 128'782 francs alors que le budget prévoyait un excédent de produits de 5190 francs. Ils furent approuvés à l'unanimité après que toutes les explications nécessaires eussent été fournies à l'assemblée.

Les taxes de séjour encaissées par le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes pour les unités passées dans les hôtels ou les logements de vacances se montaient jusqu'alors à 50 centimes. Elles étaient réparties à raison de trois cinquièmes pour la commune, les deux cinquièmes restants allant au Syndicat. Elles se monteront dorénavant à 1 franc la nuitée, la répartition demeurant la même. A cet égard, on notera la réaction de quelques citoyens demandant plus de sérieux et de sévérité dans l'encaissement de ces taxes.

VENTES DE TERRAIN

L'assemblée accorda ensuite 1900 m² de terrain à La Rottatte à Mario Filippini pour la construction de 2 maisons familiales et ce, aux conditions habituelles. Cette vente se fit à l'unanimité.

La vente de 2400 m² de terrain au bas du village à l'entreprise Négri Frères pour la construction d'un hangar rencontra une opposition du monde agricole qui demandait la non-entrée en matière. Cette demande fut refusée. Un citoyen interrogea l'assistance sur l'état de la route longeant le terrain de football à l'occasion des fréquents passages de poids lourds qui ne manquerait d'y faire l'entreprise demanderesse. Au bulletin secret par 55 voix contre 37, l'assemblée décida la vente de terrain prévu à l'entreprise Négri.

Par 71 voix contre 10, l'assemblée vota un crédit de 42'000 francs pour l'étude de l'aménagement des forêts et pâturages, le financement étant assuré par les subventions fédérales d'estivage.

IMPRÉVU

Quelques questions furent posées aux autorités dans les divers. Un citoyen s'inquiéta des dégâts causés aux pâturages de la Babylone après le raccordement en eau de la Daxelhofer située sur la commune du Peuchapatte. Un autre demanda plus de rapidité dans l'exécution des travaux d'abordements des routes communales. Un troisième enfin souhaita des éclaircissements au sujet de la subvention accordée à la Scierie Boillat SA l'automne dernier. Il fut répondu à toutes ces questions. Il était 23 heures lorsque le président leva l'assemblée non sans que M. Jodry, secrétaire, eût donné connaissance du procès-verbal rédigé scéance tenante.

Fermeture du bureau communal

En raison des vacances annuelles du personnel, le bureau sera fermé du 21 juillet au 3 août 1986. M. le maire est à disposition pour les cas d'urgence ou pour la consultation des documents dont le dépôt public a été annoncé officiellement. (ac)

cela va se passer

Les Breuleux: les aînés en balade

Jeudi après-midi 14 août se déroulera la **sortie des personnes âgées de 70 ans et plus.** Financée par la commune et la paroisse, cette course aura lieu en car et en bateau. L'itinéraire prévu est le suivant: Les Breuleux (départ 12 h 15), Les Pontins, Neuchâtel, en bateau de Neuchâtel à Morat par le canal de la Broye, arrêt à Morat et visite de la ville, retour par Anet, Bienne, Tavannes.

Un souper sera servi à l'Hôtel de la Balance dès 19 h. Là, les aînés passeront une agréable soirée.

A cette occasion, **les organisateurs aimeraient bénéficier du concours d'automobilistes bénévoles** afin d'assurer le transport des participants depuis leur domicile à la gare et, en fin de soirée, du restaurant à la maison. Les personnes désireuses de rendre ce petit service voudront bien s'adresser à Mme Lydie Poupon, La Theurillate, 2724 Les Breuleux, ✆ 54 13 06. (ac)

LES BOIS

Fins d'apprentissage

Plusieurs jeunes des Bois viennent de terminer leur formation professionnelle avec succès. Ce sont:

Gilles Cattin, Le Boéchet, boucher chez Bell à La Chaux-de-Fonds et à Bâle, Ecole professionnelle de Neuchâtel; Jean-Denis Godat, boucher chez Steiner à Saint-Imier, Centre professionnel de Moutier, mention «apprenti méritant»; Sophie Boillat, maîtresse en économie familiale, Institut pédagogique à Porrentruy; Sabine Clémence, maîtresse enfantine, Institut pédagogique, Porrentruy; Antoine Claude, Le Peu-Claude, bûcheron, commune Le Noirmont, Ecole professionnelle de Tramelan; Jacques Baumann, menuisier, chez J. Claude, à Saignelégier, Ecole professionnelle de Porrentruy; Christophe Cerf, Le Boéchet, agriculteur, Ecole d'agriculture de Courtemelon. (bt)

SAIGNELÉGIER

Choix professionnel

A l'exception d'un élève encore indécis quant à son avenir, les sept jeunes gens qui ont quitté l'école primaire à la fin de l'année scolaire ont trouvé une place d'apprentissage. Ils ont choisi les professions suivantes: employée de bureau, mécanicien-électricien, ferblantier-installateur sanitaire, vendeuse, installateur sanitaire et monteur en chauffage, agriculteur. Une jeune fille poursuivra sa formation dans une classe de perfectionnement du Centre Feusi, à Bienne. (y)

Saint-Charles en sursis

Le 26 juin dernier, le Parlement a refusé d'entrer en matière sur l'arrêté octroyant un prêt sans intérêt au Collège Saint-Charles à Porrentruy. Pour se décharger ou peut-être plébisciter, le Parlement s'en remet au peuple qui devra approuver ou refuser la non-entrée en matière et cela seulement. Le 28 septembre prochain, le souverain n'aura donc pas à se prononcer directement sur l'octroi de la subvention. Ne nous leurrons donc pas, toutes ces chinoiseries aboutiront certainement à un verdict clair de la part de la population jurassienne et le Parlement devra bien en tenir compte. Si le peuple dit oui à l'entrée en matière, il s'agira bien d'un oui à la pérénité du Collège Saint-Charles qui fait quasiment partie du patrimoine culturel local. A l'inverse, ce sera une mise à distance radicale entre l'Etat et l'Eglise dont auront de la peine à se remettre, les institutions ecclésiastiques et néanmoins pédagogiques. Le Parlement estime que sa façon de procéder est inattaquable au point de vue constitutionnel même si dans le fond elle surprend beaucoup de citoyens.

GyBi

Atelier de coiffure CONSTELLATION

Av. Léopold-Robert 51
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 72 82

Pendant les vacances ouvert de 9 à 18 heures

NOS OCCASIONS

Mazda 323 1,3 GLS
automatique
1981, Fr. 6 000.–

Mazda 626 GLX
1983, Fr. 6 500.–

Opel Ascona 1600 S
1982, Fr. 8 600.–

VW Polo 1,3 Classic
1983, Fr. 6 200.–

Audi 80 LS 1,6
1978, Fr. 3 500.–

Talbot Horizon 1500 GLS
1982, Fr. 5 800.–

GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 – ✆ 039/23 10 77
LA CHAUX-DE-FONDS

INTERSENSOR

Intersensor SA, La Chaux-de-Fonds, cherche:

UN EMPLOYÉ

destiné aux tâches de magasinier, entretien, avec permis de conduire et connaissances de mécanique, à qui nous offrons une activité intéressante et variée avec un horaire de travail flexible.

UNE EMPLOYÉE

destinée aux tâches d'entretien et aide de bureau, à qui nous offrons une activité variée avec un horaire de travail flexible.

Salaires et avantages sociaux en fonction des postes à pourvoir, des capacités et de l'expérience du titulaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres avec prétentions de salaires, à la **Fiduciaire Générale SA, case postale 165, 2000 Neuchâtel, à l'attention de Mlle L. Allanfranchini.**

Publicité intensive,
publicité par annonces

INTERSENSOR

Intersensor SA, La Chaux-de-Fonds, active dans les technologies de pointe, des capteurs, des systèmes de capteurs et des techniques d'humidité, cherche:

des ingénieurs

pour la vente en Suisse, France et Allemagne, ayant le profil suivant:

- jeunes ingénieurs en électronique ou en construction de machines ou en chimie;
- expérience dans le secteur de la vente;
- personnalité dynamique, enthousiaste, précise et agréable;
- connaissances linguistiques: langue maternelle allemande ou française, avec connaissance parlée et écrite de l'autre langue, éventuellement anglais ou autre langue.

Nous offrons au titulaire de ce poste un travail intéressant et fascinant comme conseiller de notre clientèle, instructeur et pionnier de la technologie.

Possibilité de résider en Suisse, en Allemagne ou en France.

Salaires et avantages sociaux en fonction du poste à pourvoir, des capacités et de l'expérience du titulaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, photographies et prétentions de salaires, à la **Fiduciaire Générale SA, case postale 165, 2000 Neuchâtel, à l'attention de Mlle L. Allanfranchini.**

INTERSENSOR

Intersensor SA,
à La Chaux-de-Fonds,
cherche, une ou des

secrétaire(s)

ayant le profil suivant:

- diplôme d'une école de commerce;
- personnalité intelligente, persévérante, précise, agréable avec beaucoup de sens pratique;
- pratique acquise dans l'exportation et si possible dans un domaine technique;
- connaissances linguistiques: langue maternelle allemande ou française, avec connaissance parlée et écrite de l'autre langue, préférence sera donnée aux candidates sachant l'anglais ou une autre langue.

Nous offrons à la ou aux titulaires un travail très intéressant et varié dans un bureau équipé de manière moderne et au sein d'un team de personnes hautement qualifiées, avec possibilité d'organiser son travail selon un horaire variable.

Salaires et avantages sociaux en fonction du poste à pourvoir, des capacités et de l'expérience du titulaire.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres avec curriculum vitae, photographies et prétentions de salaires, à la

Fiduciaire Générale SA, case postale 165, 2000 Neuchâtel, à l'attention de Mlle L. Allanfranchini.

VAC
RENE JUNOD SA
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21

PHOTO

votre spécialiste

dès 179.– dès 69.– dès 198.–

Le lointain à portée de la main...
...avec des bonnes jumelles
VAC - votre spécialiste depuis des décennies

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon
chère maman et grand-maman.

Madame et Monsieur Gottlieb Kohler-Brechbühler:

Monsieur et Madame Jean-Pierre Kohler-Isaza et leur fils Jean-Yves;

Madame et Monsieur Charles Gasser-Wüthrich et famille;

Monsieur et Madame Frédy Wütrich-Jacot et famille;

Monsieur et Madame René Wüthrich-Quinche et famille;

Monsieur et Madame Armin Wütrich-Oppliger et famille;

Madame et Monsieur Reymond Beck-Staedeli:

Madame et Monsieur Hans-Ruedi Kündig-Beck,

Mademoiselle Nicole Beck,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Emma BRECHBÜHLER
née WÜTHRICH
ancienne restauratrice

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection paisiblement jeudi, dans sa 95e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 juillet 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 12 juillet, à 11 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Gottlieb Kohler-Brechbühler, 81, rue de la Charrière.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé «La Résidence», ccp 23-1573-6, Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3803

Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Bluette Dubois-Jeanneret:

Mademoiselle Maud Dubois;

Madame Elise Dubois-Martin, Le Locle:

Monsieur et Madame Jean-Claude Dubois, Le Locle,

Claude Olivier Dubois,

Fabienne Dubois,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger DUBOIS

leur cher et regretté époux, père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mercredi à l'âge de 75 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 juillet 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 12 juillet, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Helvétie 46.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3432

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus de la part des camarades de montagne, des camarades de travail et d'école, de tous les jeunes amis, de la population entière de Villeret et d'ailleurs, lors du décès de notre cher et inoubliable

UELI LEHMANN

nous vous remercions très sincèrement de la part que vous avez prise à cette douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos paroles, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Nous vous prions de trouver ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

SES PARENTS:
SAMUEL ET HEDI LEHMANN-HEIMANN
SA SŒUR ET SON FRÈRE:
BARBARA ET CHRISTIAN LEHMANN

Juillet 1986. 17085

La famille de

MONSIEUR JACQUES BÉLET

profondément touchée par vos témoignages d'affection, de sympathie, reçus lors de sa douloureuse épreuve, votre présence aux obsèques, vos dons, vos envois de fleurs, vos messages, vous exprime sa vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL, juillet 1986. 17025

CANTON DE NEUCHATEL

Le Conseil général de Dombresson a siégé
Zone industrielle: projet à l'étude

Le législatif de Dombresson réuni hier soir, sous la présidence de M. Rémy Howald (rad), a décidé d'appuyer la motion socialiste déposée le soir même, demandant au Conseil communal d'étudier dans un délai d'un an, l'éventuelle extension de la zone industrielle de la commune et l'acquisition de terrains destinés à la future implantation d'industries. Munie de la clause d'urgence, cette motion va permettre en fait de réajuster le tir en étudiant les possibilités d'implantation comme l'avaient souhaité les délégués à la région LIM Val-de-Ruz.

En un temps record, les vingt conseillers généraux présents ont également accepté trois demandes de crédits, la première, d'un montant de 110.000 francs, permettant de refaire le surfaçage de la cour du collège, la seconde, de 22.000 francs, nécessaire à la réfection des chemins de l'église et des arniers, finalement la dernière, de 17.000 francs, dans le but de remettre en état les alentours de l'immeuble communal.

Avec la même unanimité, les 167 points du plan et règlement d'aménagement de la commune ont été approuvés, ceci permettant de se conformer aux nouvelles dispositions fédérales et cantonales en matière d'aménagement du territoire. Ce nouveau règlement a été préparé par M. Bouvier, architecte-urbaniste, mandaté par le Conseil communal, présent du reste dans la salle et qui a pu apporter de nombreuses et utiles précisions aux conseillers les plus curieux.

Relevons qu'un amendement socialiste, accepté par 15 voix, a fait modifier l'article concernant la constitution de la Commission d'urbanisme en ne donnant pas la présidence de cette commission à un conseiller communal selon le principe de la séparation des pouvoirs.

M. Michel Ernst a été élu à la commission scolaire et à la commission du règlement de discipline scolaire pour l'Ecole primaire, et Mme Catherine Borel au comité du home «Mon Foyer».

Dans les divers on s'est surtout préoccupé de l'organisation de la foire de Dombresson, quelques détails restant à étudier, ce qui va être fait par la Commission sports et loisirs. Mais aussi des travaux de réfection des routes et chemins communaux. La réparation de la route de la Joux-du-Plâne devenant urgente, Dombresson va prochainement rencontrer les responsables des Travaux publics de Chézard et du Pâquier afin d'examiner une solution globale.

M. S.

Cérémonie de clôture du Gymnase Numa-Droz
La liberté... un pincement au cœur

Pas comme les autres, la cérémonie de clôture du Gymnase Numa-Droz qui remettait maturités fédérales et diplômes hier matin à la cité universitaire. Empreinte, assurément, d'une certaine solennité (dans son allocution, M. E. Merlotti, directeur de l'école, semblait décidément beaucoup y tenir), mais il y avait dans l'air comme une nostalgie des beaux jours. Une page se tourne avec un petit pincement au cœur.

M. Jean Cavadini l'un des orateurs, reconnaissait à l'école une valeur toute complémentaire aux établissements publics d'études supérieures dans le canton. Avec ce «plus» qui ne se quantifie pas, un plus qui s'apprécie dans la vie intérieure d'un adulte. Au Gymnase Numa-Droz, on sait valoriser la littérature, l'histoire de l'art, la créativité et la musique comme une véritable formation de l'esprit. Le conseiller d'Etat n'a pas oublié ses anciens collègues, leur offrant, le temps d'une vision fugace, avenues, squares, promenades et mausolées qui porteraient leurs noms et qui seraient peuplés de leurs personnages fétiches.

Les jeunes bachelières douées d'une veine malicieuse ont dédié à leur directeur une génèse de l'école. Les deux porte-parole, Nathalie Kocherhans et Isabelle Stucki, ont rappelé les moments forts de leurs études. Et les moments forts, ça passe qu'on le veuille ou non par le charisme des professeurs, de français, de maths, d'anglais, de physique, de philo.

Valentin Reymond et Monique Monnier, au violoncelle et au piano, s'y sont mis des quatre mains pour l'interprétation d'une sonate de Beethoven. Enfin, la classe d'expression corporelle clôturait la partie officielle.

Eric Merlotti a dit encore: «Revenez nous voir, pour dire ce que vous devenez!»

C'était une matinée grave et touchante.

C. Ry

Palmarès

Baccalauréat ès lettres et certificat fédéral de maturité, types B et D. – Monique Bawidamann, Anne Berney, Nathalie Bräuchi, Anne-France Buschini, Claire Bussy, Mari-Carmen Cabrera, Sonja D'Agostino, Isabelle Déchanez, Annamaria De Lucia, Claire-Ariane de Montmollin, Fabienne Denoréaz, Graziella Di Bartolo, Glorinda-Sarah Dubied, Isabelle Dubied, Cathia Geiser, Marianne Gendre, Joséphine Gretillat, Anne-Lise Hammann, Carolyn Kauer, Nathalie Kocherhans, Beate Köst, Karin Laumann, Sylvia Meyer, Sophie Pilloud, Natacha Pinesi, Geneviève Romang, Anne-Christine Ruedin, Marie-Emmanuelle Spohn, Isabelle Stucki, Marie-Chantal Stucki, Martine Barbara Trachsel, Anne-Lise Wyder, Annika Magdalena Wyss, Mireille Zimmerli.

Diplôme de culture générale: Option paramédicale. – Caroline Bernhard, Nathalie Brunner, Encarnacion Garcia, Anne-Marie Kottelat, Sandrine Leuba, Anne-Karin Lohr, Josée Madeleine Perrenoud, Nicole Perrin, Nicole Ryser, Nathalie Schaller, Diane Siegenthaler, Florence Maleluka Totila, Florence Vuilleumier.

Option socio-éducative. – Annie Baer, Valérie Barbezat, Anne Février, Marianne Fluck, Catherine Gaschen, Frédérique Nicole Gianfelice, Sylvie Grivel, Stéphanie Hall, Anne-Valérie Knutti, Marina Krenger, Frédéric Maillard, Pascale-Isabelle Monnier, Anne Parvine Othenin-Girard, Anne-Valérie Ruedin, Catherine Seiler, Rosaria Patrizia Tripodi, Sophie Vuilleumier, Corinne Wildi, Valérie Zuber.

Décès

NEUCHÂTEL
M. Pierre Casanova, 1911.
FENIN
Mlle Martha Marthaler, 1899.
CORMONDRÈCHE
Mme Rose-Marie Imhof, 1945.
LES PRISES-DE-GORGIER
Mme Lina Cornu-Oppliger, 86 ans.
COUVET
Mme Solange Marazzi, 1911.
M. Claude Chaumontet, 54 ans.

AVIS MORTUAIRE

Soyez fort et courageux!
Ne craignez rien et ne vous laissez pas effrayer. Avec nous est l'Eternel notre Dieu, prêt à nous assister et à combattre avec nous.
11 Chron. 32, 7, 8.

Madame Daniel Gentil-Neukomm:

Patrick Gentil, à Lausanne;

Madame Lydia Gentil-von Niederhäusern;

Les descendants de feu Daniel Gentil;

Les descendants de feu Léon Neukomm-Perret,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Daniel GENTIL

leur cher et regretté époux, papa, fils, beau-frère, oncle, neveu, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé subitement lundi dans sa 55e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 juillet 1986.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Commerce 81.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 17026

REMERCIEMENTS

Très touchés par l'hommage rendu à leur chère maman, grand-maman et parente,

MADAME ODETTE MOSIMANN-THIÉBAUD
NÉE LANDONI

ses enfants, petits-enfants et sa famille, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie. 17184

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR HANS SCHMUTZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

SONVILIER, juillet 1986. 17047

Cartes de visite – Imprimerie Courvoisier S.A.

JURA BERNOIS

Section forestière de l'EPFZ
Excursion

La section forestière de l'Ecole polytechnique fédérale a choisi les cantons de Berne et Neuchâtel pour organiser son excursion finale.

Après avoir passé trois jours dans l'Oberland, les étudiants ont découvert hier Chasseral et le canton de Neuchâtel. Ils ont eu l'occasion de se pencher sur les problèmes de reconstitution des forêts disloquées et sur le traitement des forêts dans la zone supérieure de Chasseral. La réserve forestière intégrale de la Combe-Grède entre Chasseral et Villeret les a aussi beaucoup intéressés.

Enfin, les étudiants ont aussi eu l'occasion d'avoir un aperçu du régime des pâturages boisés à l'exemple du Mont-Soleil. En fin de journée, un vin d'honneur accompagné d'une petite collation leur a été offert par l'Etat de Berne. (cd)

TRAMELAN
Nouveaux diplômés

Certains jeunes de la localité effectuant un apprentissage en dehors de Tramelan n'ont pas été signalés lors de la proclamation des résultats pour l'obtention de leur CFC. Nous pensons par exemple à Yves Forestier, fils de Gabriel, qui vient d'obtenir son certificat de capacité de cuisinier après un apprentissage de 3 ans effectué à l'Hôtel de Ville d'Yvonand.

Mentionnons également Pierre-Michel Vuilleumier et Alex Steiner qui ont subi eux aussi avec succès les examens de fin d'apprentissage de monteur électricien de réseau après un apprentissage effectué aux Services techniques de Tramelan.

Avec la meilleure moyenne de son école, Mlle Ghislaine Sauser domiciliée au Cerneux-Veusils a obtenu son certificat de boucher (b) après un apprentissage de trois ans auprès de la Boucherie-Charcuterie Charles Müller à Tramelan. Cette moyenne est remarquable et est tout à l'honneur d'une candidate féminine qui lui donne ainsi un certificat b pour la fabrication, la vente et le désossage de la viande. (comm-vu)

Succès aux examens

Après quatre ans d'apprentissage auprès de la maison ATB SA à Tramelan, M. Eric Faivre vient d'obtenir son certificat de capacité de dessinateur en génie civil. De plus nous relèverons le diplôme obtenu par M. Michel Tschan de Tramelan, diplôme de comptabilité et gestion de l'école prévôtoise. (comm-vu)

BIENNE
Cent ans de perfectionnement des enseignants

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire (SSTMRS) a fêté mercredi à Bienne son centième anniversaire. Dans cette ville la société tiendra ses cours de perfectionnement organisés pour la 95e fois. Jusqu'au 1er août, 2300 enseignants et enseignantes pourront suivre 144 cours différents. (ats)

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Les programmes radio de vendredi

FM: 97.5 RTN-2001 radio neuchâteloise

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4
Vidéo 2000 103.2
Basse-Areuse 91.7,
Coditel 100.6

6.00 Bulletin
6.05 Biscottes et café noir
6.30 Les titres
7.00 Journal neuchâtelois et sportif
7.30 Journal national et international
8.00 Bulletin
9.00 Espace 6
10.00 Pirouettes
11.30 Déjeuner show
12.00 Midi-infos
12.30 Commentaire d'actualités
12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show
14.30 2000 et une après-midi
17.02 Hit-parade
18.00 Les titres
18.30 Neuneu musique
19.00 Journal du soir
19.15 Dossiers de l'information
20.00 La nostra realtà
21.00 Top club
22.00 Party-mix
24.00 Surprise nocturne

RTN 2001 a la «cote» au Val-de-Travers

Dès 11 h 30 rejoignez le monde magique de RTN 2001 pour déjeuner-show et le journal de midi en direct de la Côte-aux-Fées. A 12 h 10 et dès 14 h prêtez une oreille attentive aux habitants de cette localité, qui, à défaut d'être des fées, n'en sont pas moins captivants.

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00). 9.05 Petit déjeuner. 11.05 Podium 86. 12.30 Midi première. 13.15 Transat. 13.20 Sous le micocoulier. 14.05 La ville fantôme et le défi. 15.05 Les uns sans les autres. 16.05 Les bottes de 7000 lieux. 17.05 Hommage à Raimu. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 simple comme bonsoir. 0.05 Couleur 3.

Espace 2
9.05 Séquences; l'été des festivals. 10.00 Podium. 10.30 Tribune. 11.30 Quizz. 12.05 Musimag. 13.00 Journal. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 L'été des festivals: festival de musique sacrée Fribourg 1986. 21.00 The Choir of New College d'Oxford. 23.00 Démarge. 1.00 Notturno.

Suisse alémanique
9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; interview de Bolette Petri-Sutermeister. 15.00 Disques pour les malades. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sporttélégramme; so tönt's im Amtsbezirk Thun. 20.00 *Verzell du das Fährima!* (reprise de dimanche). 22.00 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.

France musique
7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Concert. 14.32 Repères contemporains. 15.00 Histoire de la musique. 16.00 Après-midi de France musique. 19.10 Les muses en dialogue. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert de l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart: œuvres de Mahler, Berlioz. 22.20 Les soirées de France musique.

Fréquence Jura
6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info RSR 1/Couleur 3. 9.05 Couleur 3 différé. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Journal de midi. 12.30 RSR 1. 17.00 Couleur 3 direct. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Match. 20.00 Info RSR 1/ Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.

Radio Jura bernois
9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du *Journal du Jura*, Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 33 tours et puis s'en vont. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Magazine d'actualités. 19.00 Jazz panorama. 19.30 Salut les petits loups! 21.00 RSR 1 et Couleur 3.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: **Gil Baillod.**
Secrétaire général: **Roland Graf.**

Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - **Gladys Bigler,** Jura. - **Pierre-Henri Bonvin,** Sports. - **Willy Brandt,** Monde. - **Pascal Brandt,** Régionale. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Christiane Ory,** La Chaux-de-Fonds - **Anouk Ortlieb,** Littoral. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Yves Petignat,** Suisse. - **Mario Sessa,** Val-de-Ruz. - **Pierre Veya,** Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Jacques Houriet, Pierre Arlettaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: **Publicitas**

vendredi TELEVISION

Suisse romande

12.00 Ces merveilleuses pierres
1er épisode.
Chaîne alémanique:
12.00 Tennis
Quarts de finale à Gstaad.
12.15 Les conquérants du temps passé
12.45 Le *chirurgien* de Saint-Chad
1er épisode.
13.00 Téléjournal
13.05 Trio Podium 86
13.10 Dr Erika Werner
14.05 Corps accord
14.20 La rose des vents
15.40 Tour de France
7e étape: Saint-Hilaire - Nantes.
16.45 Bloc-notes
16.55 Paleo Folk Festival Nyon 1985
17.20 La vallée secrète
17.45 Basile, Virgule et Pécora
17.50 Téléjournal
17.55 TV à la carte 86
18.00 Les coulisses du Ritz
18.55 TV à la carte 85
19.00 Dodu Dodo
19.05 TV à la carte 86
En direct de Porrentruy.
19.30 Téléjournal
20.05 TV à la carte 86
20.10 Série
Série choisie mardi.
21.00 Long métrage
Une femme disparaît
Avec Margaret Lockwood, Michael Redgrave.
Impossible pas français
Avec Robert Lamoureux, Pierre Mondy, Jean Lefebvre.

Le rock du bagne

Film de Richard Thorpe (1957), avec Elvis Presley, Judy Taylor.
Sans doute le meilleur film de Presley, le seul dans lequel il ait transcendé son emploi de star.

Photo: Elvis Presley et Judy Taylor. (tsr)

22.35 Téléjournal
22.50 Appels pour la liberté
23.45 Festival de jazz de Montreux
1.00 Dernières nouvelles

France 1

10.45 Antiope 1
11.15 Croque-vacances
Gigi; L'arche de Noé.
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Boîte à mots
13.50 Dallas
Problème d'argent.
14.10 Boîte à mots
14.45 Les habits du dimanche
15.35 Croque-vacances
Rémi; Dare-Dare Motus; Variété; L'invité; Infos magazine; Sur l'eau; Mme Pepperpote; Crack-vacances; L'île au trésor; Variété-show.
17.25 Boîte à mots
17.30 Un grand amour de Balzac
Splendeur et misère.
Evelyne Hanska vit dans l'immense domaine de la famille avec son mari plus âgé qu'elle et leur fille Anna.
18.25 Minijournal
18.35 Danse avec moi
15e épisode.
19.10 La vie des Botes
19.40 Le masque et les plumes
Avec Carlos.
20.00 Le journal à la une

A 20 h 30
Intervilles

Amiens-Toulouse.
Pour le plaisir du jeu, dans la bonne humeur, la joie et les fous rires, le trio vedette d'*Intervilles* anime aujourd'hui l'émission en direct d'Amiens et de Toulouse.

Photo: Guy Lux, Léon Zitrone, Simone Garnier. (tf1)

22.15 Johnny Hallyday au Zénith
1re partie.
23.15 Une dernière
23.30 Johnny Hallyday au Zénith
2e partie.

France 2

6.45 Télématin
10.30 Basket
Championnats du monde: France-Panama.
12.00 Midi informations
Météo
12.08 Récré A2
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Les mystères de l'Ouest
La nuit du poison.
West et Gordon arrivent à Justice (Nevada), lors de la célébration de la semaine de la loi et de l'ordre.
14.20 Un monde différent
A la conquête de soi.
L'effort entrepris par des délinquants pour prendre en charge leur existence.
15.15 Sport été
Tour de France; A chacun son Tour; Golf.
17.55 Flah info
18.05 Capitol
Clarissa met Judson au courant des menaces proférées par Myrna.
18.30 Des chiffres et des lettres
2e Coupe des clubs.
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le journal du Tour
20.00 Le journal

A 20 h 35
Médecins de nuit

Six braves petits Indiens.
Des enfants font du patin à roulettes dans un garage lorsque le jeune Stéphane glisse et heurte une voiture...

Photo: M. Woytowicz et M. Bielenstein. (a2)

21.35 Apostrophes
La France divisée.
22.50 Edition de la nuit
23.00 La tendre ennemie
Film de M. Ophuls (1935), avec S.Birriau, J. Daix, C. Fontenay, etc.
A Paris, au début du siècle et en 1930. Deux fantômes évoquent leur vie passée avec la même femme, dont l'un fut le mari et l'autre l'amant.
Durée: 85 minutes.

France 3

14.30 Tennis
Passing-shot à Bordeaux.
17.32 La mémoire des pôles
Histoires d'ours.
17.45 Les parcs régionaux
Fragment d'un bout du monde; Parc d'Armorique: les îles.
18.15 Cheval mon ami
La peur vaincue.
Au Cameroun, le cheval représente la puissance et le prestige.
18.45 Journal des festivals
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.37 Le 19-20 de l'information
19.55 Les Entrechats
Avec C. Catherine, C. François, Emmanuelle.

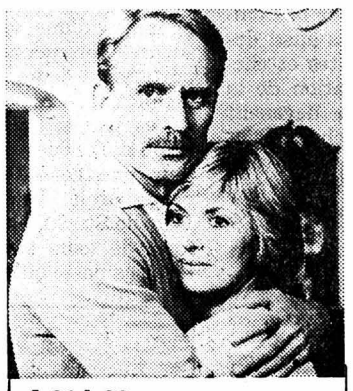

A 20 h 30
Histoires singulières

Mystère sur court.
Avec Peter Graves, Hannah Gordon, Jonathan Newth, etc.
Maggie et Harry vivent dans une maison d'époque victorienne qu'ils viennent d'hériter, mais ils s'aperçoivent qu'elle est hantée.

Photo: Jonathan Newth et Hannah Gordon. (fr3)

21.30 Taxi
Tahiti; Espagne; Alice Sapritch reporter.
22.30 Soir 3
22.50 Décibels
Avec Woodentops, Indochine, M. Minelli, etc.
23.15 Prélude à la nuit
Pastorale, de J.-S. Bach, interprétée par K. Richter.
23.25 Journal des festivals

Demain à la TVR

12.00 Tennis
(chaîne alémanique).
12.10 Rétrospective
Adrien Marthaler
12.45 Victor
13.05 Dr Erika Werner

Suisse alémanique

12.00 Tennis Swiss Open
17.35 Augsburger Puppenkiste
18.05 Walt Disney
18.10 Tour de France
18.35 Walt Disney
18.50 Gutenacht-Geschichte
19.00 Kleine Stadt auf Rädern
19.30 Téléjournal
20.05 Nana Mouskouri à Athènes
21.00 Les films de l'été
22.40 Sport
23.05 Ney Mattogrosso at the Coliseu
23.35 Das Kriminalmuseum erzählt
23.50 Festival de jazz de Montreux (chaîne romande).

Allemagne 1

14.50 Schackleton, der Mann im Schatten des Pols, téléfilm.
16.00 Lucie und die Wunder
17.15 Drei himmlische Buchstaben
20.00 Téléjournal
20.15 Eine Falle für die Braut
Film d'E. Buzzell.
22.00 Dieu et le monde
22.30 Le fait du jour
23.00 Joachim Fuchsberger
23.45 Der letzte Anruf, film.

Allemagne 2

14.50 Teufelskerle, film.
16.15 Calendrier des vacances
16.30 Loisirs
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Das Traumschiff
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Ein Fall für zwei
21.15 Herbert Wehner
21.45 Journal du soir
22.10 Aspects
22.50 Reportage sportif
23.20 Polizeirevier Hill Street
0.05 Orchid, der Gangsterbruder, film.

Allemagne 3

16.00 Pirat der sieben Meere
Film de P. Zeglio.
18.00 Le professeur Haber
18.34 Mr Merlin
19.00 Journal du soir
19.30 Conseils pour la santé
20.15 Voyage de vacances
21.00 Actualités
21.15 La scène culturelle
21.45 Entretien
22.30 Der Brack-Report

Suisse italienne

12.00 Tennis
En direct de Gstaad.
15.30 Cyclisme (en alternance).
18.00 Téléjournal
18.05 Robinson Crusoé
18.15 Deux sympathiques voisins
18.25 Microbius
18.35 L'agence Labricole
Le dossier A. Lapin.
19.00 Io e Samantha
Mains lestes.
19.30 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Les documents de l'information
La guerre civile en Espagne.
21.20 Eté actualités
22.20 Ciné-nouveautés
22.30 Téléjournal
22.40 Cyclisme
Tour de France.
22.50 Agonia sui ghiacci
Film de D.W. Griffith.

RAI Italie 1

11.15 Televideo
13.00 Voglia di musica
13.30 Telegiornale
13.45 Beatrice Cenci, film.
15.15 I serpenti, documentaire.
16.00 Orso Smokey
16.55 Oggi al Parlamento
17.00 I giovani ribelli
17.55 Tom story
18.50 Nelson, téléfilm.
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Colosseum
Variétés et jeux.
21.30 Anatomia di un omicidio
22.30 Telegiornale
22.45 Anatonia di un omicidio (2e partie).
24.00 TG 1-Notte

SKY CHANNEL

8.45 Sky trax
14.15 Skyways, série.
15.05 A country practice
Série dramatique.
16.00 Sky trax
18.30 The tales of Wells Fargo
19.00 Dennis
Série comique.
19.30 Green acres
Série comique.
20.00 The new Dick van Dyke show
20.30 The new candid camera
21.00 Vegas, action.
21.50 Last of the Knucklemen
Film australien.
23.20 -0.50 Sky trax

A PROPOS

Mengele

Un film de Brian Moser, adapté en français par Pierre Biner nous a rappelé les 34 ans de la sortie de Josef Mengele, tortionnaire d'Auschwitz. Est-il bon, 40 ans après la fin de la Deuxième guerre mondiale, d'aborder tel sujet, alors que les TV, en particulier la romande, se croient obligées à la légèreté, aux films faciles (d'ailleurs choisis par les téléspectateurs!), à la fantaisie la plus débridée. En nous rangeant dans le camp du plus grand nombre, nous pourrions dire non. Mais ce serait manquer de respect à l'égard de ses 400.000 victimes recensées, de compréhension pour les témoins, qui ont été nombreux à confirmer les crimes commis au nom de la génétique de l'eugénisme de la science anthropologique. Car Mengele, SS défroqué, perdu au milieu de soldats de la Wehrmacht prisonniers, a pu se cacher plus de trois ans en Allemagne, avant de s'embarquer pour l'Amérique du Sud. Son cas nous rappelle aussi, que comme à la Libération en France beaucoup de sans grade ont été plus durement frappés que les grands responsables. En Allemagne aussi, où la famille Mengele fabrique toujours des machines agricoles. Vous avez certainement déjà vu ce nom sur les remorques de tracteur, tout près de chez vous. Comment se fait-il qu'un criminel de guerre connu, ait été libéré, sous son nom, par les Américains, que les Israéliens l'aient manqué le jour où ils ont capturé Eichmann? Quoique honni par les siens, ces derniers l'ont toujours protégé, en Allemagne d'abord, en Argentine ensuite. A Buenos Aires l'ambassade d'Allemagne lui a même refait un passeport, non pas pour Helmut Gregor, le fugitif, mais bien pour Mengele, certificat d'origine en bonne et due forme à l'appui, réclamé en Allemagne!

Avant d'être traqué de trop près, dans les années 70, Josef Mengele était trouvé charmant dans son entourage sud-américain. Il sifflait admirablement des airs classiques, de préférence du Mozart. Jamais, soit dans la conversation, soit dans ses carnets, il n'a émis le moindre regret. Mengele a existé, trop longtemps. Ça fait réfléchir. André Richon

A VOIR

Johnny le magnifique à son «zénith»

Haute comme trois étages, une main immense refermée et gantée de noir s'avance lentement sur la scène du «Zénith». Puis elle se déploie pour révéler Johnny Hallyday, Johnny le magnifique en son «Zénith» et à son zénith.

Lorsque le chanteur a donné son spectacle durant plusieurs mois à la charnière de l'année dernière, la critique a été unanime dans l'enthousiasme. Les qualificatifs étaient tous superlatifs. Le show de Johnny était tour à tour décrit comme «mega», superbe, étonnant, triomphant, féerique, électrique, coup de poing surréaliste, magique et gigantesque.

Quant à Johnny, après ces semaines passées au Zénith, il se révélait plus idole que jamais.

Ce qui est le plus étonnant, c'est que depuis vingt-cinq ans Johnny réussit à susciter l'enthousiasme des gens de vingt ans mais qu'il n'en perd pas pour autant ses vieux fans. Ce qui explique que des familles entières sont venues le voir: trois générations d'admirateurs:

Guy Job, pour TF1, s'est appliqué à restituer ce show dans toutes ses dimensions. Il a voulu donner au téléspectateur l'impression qu'il est assis à la meilleure place au milieu du public.

Résultat: une mise en scène ambitieuse, aussi ambitieuse que celle du spectacle lui-même qui avait été assuré par Hilton Mac Connica, le décorateur de «Diva».

«Le miracle de ce lieu (qui compte six mille places), a dit Johnny, c'est que l'on a l'impression de toucher deux mille mains!».

Rocker ou crooner, violent ou tendre, au milieu de ses fans, Johnny, trempé de sueur, se défonçant à mort, à chaque soir chante durant trois heures. C'est du chant mais c'est aussi un beau match où Johnny se bagarre avec Hallyday jusqu'au bout de ses forces.

Certes il n'est pas tout seul. Il est admirablement accompagné par seize musiciens, un quatuor à cordes, des choristes, des danseurs et des cascadeurs.

On n'a pas non plus lésiné sur les moyens ni sur les éclairages puisque l'on a utilisé quatre mille projecteurs et que le montage de l'opération a demandé trente millions de francs.

On compte un tableau toutes les cinq minutes conçu chacun comme un vidéo-clip avec des bagarres, des ballets et d'innombrables effets scéniques.

Pour filmer ce show, Guy Job a sorti la grosse artillerie et mobilisé trente-cinq personnes. Le tournage n'a duré que trois jours, mais il a demandé deux mois de préparation. Bien entendu, il n'était pas question de toucher à l'éclairage du spectacle mais il fallait s'y adapter.

Aussi, dix caméras ont-elles été disposées en dix lieux différents. Une onzième, installée sur une passerelle à dix mètres au-dessus de la scène était télécommandée depuis la régie.

«Je ne suis qu'un metteur en boîte, dit modestement Guy Job qui avoue néanmoins: avant le tournage, je ne mange pas, je me bourre de vitamine C et quand je m'endors le soir j'ai la musique dans la tête. Pendant plusieurs semaines, je vis avec Johnny». (TF1, 22 h 15 - ap)

Programmes radio page 27

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront